H xxxii
'81c
W B253
W 174
W 174

LETTRES

SUR

LA LITHOTOMIE,

Pour prouver la supériorité du Lithotome caché pour l'opération de la Taille, sur tous les autres Instrumens qui ont été proposés jusqu'à ce jour ; lesquelles contiennent plusieurs Observations très-essentielles à la Chirurgie, & en particulier à l'opération de la Taille.

Par M. CHASTANET, ancien Chirurgien-Aide-Major des Camps & Armées du Roi, Correspondant de l'Académie Royale de Chirurgie, Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roi, Chirurgien-Aide-Major des Hôpitaux Militaires, & Maître en Chirurgie à Lille en Flandre.

A LONDRES,

Et se trouve à Paris,

Chez D'HOURY, Imprimeur-Libraire de Mgr. le Duc d'ORLÉANS, rue vieille Bouclerie.

M. DCC. LXVIII.

Koninklijke Bibliotheek te 's Gravenhage.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

AVERTISSEMENT.

LES deux premières des trois Lettres ſuivantes, auxquelles M. Vandergracht a donné lieu, & qui contiennent la défenſe du Lithotome caché, ont déjà paru : mais comme l'Edition en eſt épuiſée, & que pluſieurs perſonnes ont témoigné à l'Auteur le déſir de voir le tout réuni dans un ſeul volume, il a cru, en publiant la troiſième Lettre, devoir faire réimprimer celles qui l'ont précédée ; d'autant plus que le Public

a paru lire avec plaiſir la défenſe d'un Lithotome ſi univerſellement accueilli, & qui mérite de l'être par une infinité de ſuccès.

LETTRE PREMIERE

SUR LA

LITHOTOMIE.

QUOIQU'IL y ait long-temps que la haine & l'envie s'exercent contre moi & contre mes Œuvres, je n'y ai point fait autrement attention, ou j'en ai mépriſé les traits ; mon amour propre en étoit même quelquefois flatté. La jalouſie, diſois-je, ne s'en prend point ordinairement à l'ignorance. J'avoue cependant d'avoir été ſenſible aux dernières calomnies, que la méchanceté de mes ennemis a ſourdement répandues. Malgré cela, ſi ma réputation ſeule avoit été compromiſe, peut-être n'aurois-je point entrepris de me juſtifier. Mais l'on attaque en même temps l'excellence d'un Lithotome, dont toute la France admire & chérit la nouvelle invention. C'en eſt aſſez pour me déterminer

à rompre le ſilence ; il y va du bien public. C'eſt auſſi au Public que je m'adreſſe, c'eſt lui que je prends pour Juge.

Pluſieurs Maîtres de l'Art ſe ſont étudiés à perfectionner l'opération de la Taille, la plus dangereuſe & la plus difficile de la Chirurgie. Nous devons beaucoup à leurs travaux & à leur génie créateur. Ils étoient parvenus à délivrer les Pierreux, ſinon ſans danger, du moins avec eſpérance de guériſon. Mais la diverſité des méthodes qu'ils ont imaginées, & qui ont eu conſtamment des Partiſans & des Contradicteurs, prouve d'une manière ſenſible, que l'opération de la Taille n'étoit point encore portée au point de perfection dont elle étoit ſuſceptible.

Cette précieuſe découverte étoit réſervée à un Frère Religieux, Chirurgien d'origine & d'éducation. C'eſt lui qui a enrichi l'Art du Lithotome caché ; inſtrument admirable, qui réunit à la fois tous les avantages des autres manières de tailler, ſans expoſer le malade à aucun des inconvéniens qui en ſont inſéparables. Ainſi l'on peut dire que l'opération de la Taille, dont le ſuccès n'étoit que douteux avant l'invention du Lithotome caché, eſt devenue preſque infaillible depuis que le Frère Coſme nous

a communiqué ſa façon d'opérer, auſſi facile qu'ingénieuſe.

Je ne diſſimule point qu'elle trouva d'abord une foule de critiques. Les chefs de parti, guidés par l'amour-propre; les Praticiens, conduits par le préjugé, s'élevèrent contre l'utilité du Lithotome caché. Mais les uns ramenés par la raiſon, les autres par l'expérience, lâchèrent bientôt priſe, & rendirent hommage à l'Auteur d'une découverte qui lui aſſure l'immortalité. Des ſuccès nombreux ont depuis mis le comble à ſa gloire, & ne permettent plus de douter de la ſupériorité de cet Inſtrument ſur tous ceux qui ont été inventés juſqu'à ce jour.

Il faut un certain temps pour que ce qu'il y a de nouveau dans la Capitale, circule aux extrémités du Royaume. La première fois que je vis le Lithotome caché, je formai le deſſein d'examiner ſi les privilèges que la renommée lui attribuoit, étoient réels & certains. Je m'aſſociai à une Compagnie de Chirurgiens qui avoient conçu le même projet. Nous opérâmes de concert pluſieurs cadavres. Nous réitérâmes pendant deux ans nos épreuves, nos examens; & nous fûmes convaincus que les perfections du Lithotome du Frère Coſme ſurpaſſoit l'idée avantageuſe que nous nous en étions formée.

Après un noviciat auſſi long, je crus pouvoir vouer au Public le nouveau talent que j'avois acquis, & m'annoncer comme Lithotomiſte, comptant moins ſur mes connoiſſances & ma capacité, que ſur la bonté & la certitude de la méthode du Frère Coſme. Je ſupportois d'ailleurs impatiemment que des Lithotomiſtes de Lille dédaignaſſent, par un préjugé fatal à l'humanité, ou par des conſidérations plus condamnables, un Inſtrument merveilleux, qui faiſoit par-tout ailleurs la conſolation & la ſûreté des malheureux attaqués de la Pierre. Car s'ils s'en étoient ſervis, ç'avoit été pour lui faire jouer tour-à-tour les rôles que leur caprice & leur intérêt avoient ſucceſſivement exigés.

Quoiqu'il en ſoit, un Pierreux ne tarda point à ſe préſenter ; ce fut le nommé Auguſte, âgé de ſept ans & demi, fils de Henri Cantinier, au quartier de la Magdeleine. Depuis l'âge de deux ans & demi il étoit attaqué de la Pierre, ſource de douleurs violentes & d'une infinité d'accidens. A la première viſite que je fis au mois de Juillet 1754, je propoſai l'opération ; mais les Parens, inquiets ſur la réuſſite, ne voulurent point alors s'y prêter.

Au mois de Décembre ſuivant, ils m'appelèrent de nouveau. Je trouvai le malade dans un état déplorable. Il ne dormoit plus depuis pluſieurs jours. La Pierre irritoit ſi vivement la veſſie, que toutes les parties du ventre en étoient dans une contraction violente. L'inteſtin rectum étoit pouſſé avec force bien loin au-delà de l'Anus. A ces accidens ſe joignit encore une hémorrhagie aſſez conſidérable de cet inteſtin. Alors les Parens acceptèrent l'opération que je leur propoſai une ſeconde fois, non ſans leur faire de vifs reproches de ce qu'ils m'avoient empêché de tailler leur enfant au mois de Juillet précédent, dans la belle ſaiſon, & tandis qu'il étoit beaucoup moins épuiſé.

Que l'on me permette ici une réflexion. Voilà donc une Pierre exiſtante dans la veſſie, qui va faire périr le malade. Des accidens multipliés, une hémorrhagie mortelle, l'ont réduit à toute extrémité. Si je n'euſſe conſulté que l'intérêt de ma réputation, peut-être aurois-je reculé & abandonné le malade à ſon triſte ſort. Mais ſes ſouffrances, le danger imminent où il étoit, me ſollicitoient trop puiſſamment, pour ne point lui procurer les ſecours poſſibles. J'avois d'ailleurs tant de confiance dans la nouvelle méthode, que je

ne différai l'opération que juſqu'au lendemain matin, perſuadé que le Lithotome du Frère Coſme étoit fait pour opérer des miracles.

Un autre motif, le déſir extrême d'accréditer à Lille la nouvelle méthode, & de confondre ſes Cenſeurs, me détermina encore à opérer. Un ſuccès que j'obtiendrois ſur un mauvais ſujet à tous égards, & dans la plus mauvaiſe ſaiſon de l'année, devoit leur en impoſer & leur fermer la bouche. L'on n'auroit pu en effet attribuer une Cure auſſi éclatante, qu'à l'excellence de la méthode du Frère Coſme.

Mon parti pris, j'appelai quantité de Chirurgiens, tous en état de m'aider de leurs lumières, mais qui n'étoient point également partiſans de la méthode que j'allois pratiquer. M. Baſtide, Chirurgien-Major de Royal, Dragons, partiſan d'une méthode oppoſée, étoit un témoin non ſuſpect. Je le priai de ſe trouver à mon opération, avec Mrs Payerne, Chirurgien-Major du Régiment d'Eu, Infanterie; Marchant, de celui de Bentheim; Plancque, de l'Hôpital Militaire de Lille; Prévot, Maître en Chirurgie; & Deſombrages, Médecin de la même ville.

En travaillant ainſi à rendre le fait au-

thentique, je ne faiſois que ſuivre le penchant naturel que j'ai à ne travailler qu'au grand jour. Jamais je n'ai appréhendé que des yeux intelligens éclairaſſent mes opérations. Je connois cependant des Chirurgiens qui tiennent une conduite toute oppoſée ; qui ont grand ſoin de chercher l'obſcurité ; qui n'opèrent qu'en préſence d'un Confrère affidé, & qui engagent enſuite les Parens, à quelque prix que ce ſoit, à ſe taire ſur le vice de leur opération. C'eſt une politique dont ils ont ſans doute beſoin. Elle cache la misère de leurs prétendues connoiſſances en Lithotomie ; & la longue expérience, dont ils ſe targuent avec tant d'orgueil, n'eſt qu'un piège qu'ils tendent à la crédulité publible. Je laiſſe à penſer s'il n'eſt point de la prudence de ſe défier de ces Opérateurs clandeſtins, qui dérobent ſi ſoigneuſement leurs traces aux regards des Experts de l'Art ; & je reviens à mon ſujet.

Les Spectateurs que je viens de nommer aſſemblés, je plaçai mon malade dans la ſituation horiſontale (1). Je l'opérai, &

(1) Cette ſituation eſt de la méthode du Frère Coſme, qui en eſt également l'inventeur ; elle a des avantages ſi réels, qu'il eſt inutile de s'y arrêter. On peut là-deſſus avoir recours à ce qu'il en dit dans ſon Recueil, &c.

je tirai, avec une extrême facilité, une Pierre groſſe comme un œuf de pigeon, & du poids d'une demi-once, en portant ſimplement mon Lithotome au ſeptième degré d'écartement. Les ſpectateurs furent enchantés, & rendirent juſtice à la méthode. M. Baſtide lui-même ne put s'empêcher d'entretenir en particulier M. Prévot, l'un des Chirurgiens conſultans, de la facilité avec laquelle j'avois exécuté l'opération : cette circonſtance méritoit ici une place. Enfin, les ſuites de l'opération furent ſi heureuſes, qu'après dix-neuf jours le malade fut parfaitement guéri, malgré la rigueur de la ſaiſon, malgré le trouble que l'irritation de la Pierre avoit eu le temps de cauſer dans l'économie animale. Tant d'obſtacles vaincus ſans réſiſtance, juſtifient bien que la méthode du Frère Coſme réunit le double avantage, d'être facile à exécuter, & prompte à guérir.

L'honneur de cette cure me flatta moins que l'eſpérance de ramener par-là les Cenſeurs Lillois à la façon commune de penſer. Quelle honte y avoit-il pour eux de convenir de bonne foi qu'ils s'étoient trompés ſur le ſort du Lithotome caché ? Une plus longue réſiſtance pouvoit ſeule ternir leur réputation, s'il eſt vrai que l'opiniâtre-

té ſoit l'effet de la petiteſſe de l'eſprit. Tous mes efforts ayant néanmoins été infructueux, je pris le parti d'inſtruire le Public (par une Lettre imprimée dans le Mercure de France, mois de Mars 1755, page 124) que je taillois à la méthode du Frère Coſme ; & je lui donnai en même temps l'hiſtoire de ma première Taille, telle que je viens de la tracer.

L'excès de mon zèle ne fit qu'irriter mes jaloux. Dès-lors ils formèrent le noir projet de décréditer ma première opération. Comment y parvenir ? Il y avoit un moyen tout ſimple. Si ma cure n'avoit point été auſſi complette que le mercure l'avoit annoncée, rien ne les empêchoit de ſe ſervir de la même voie pour me démentir. Mais la calomnie n'aime point le grand jour ; elle forge ſes traits dans les ténèbres, & prend des meſures traîtreſſes pour parvenir à ſon but. Quelle indigne reſſource ! Mes ennemis, n'en ayant point d'autre, furent forcés d'y recourir ; & furent aſſez méchans pour l'employer.

Ils commencèrent par inſinuer ſourdement que j'avois eſtropié mon malade, & qu'il étoit reſté fiſtuleux de la Taille que je lui avois faite. Ils fomentèrent enſuite par eux-mêmes, & par leurs émiſſaires, les faux bruits qu'ils avoient ſemés. Je

n'en voulus d'abord rien croire. Je ne pouvois concevoir qu'il y eût des hommes assez pervers & assez imbécilles, pour débiter & soutenir une imposture, de la fausseté de laquelle un chacun pouvoit se convaincre, en jettant les yeux sur celui que j'avois parfaitement guéri. Ma sécurité me coûta cher. La calomnie trouva accès chez des personnes respectables ; mais trop crédules, & prit au point, que plusieurs Piereux me désertèrent. Ce qu'il y a de plus criant, c'est qu'on a rendu l'Instrument du Frère Cosme complice du défaut que l'on imputoit à mon opération.

Je n'entrerai point dans le détail des bassesses & des indignités que mes ennemis ont mises en usage pour donner du corps à leur calomnie ; je ne leur en ferai même aucun reproche. Leurs remords me vangent assez, s'ils en sont susceptibles ; & s'ils sont parvenus à les étouffer, ils sont perdus d'honneur & de probité. Je les abandonne à leur mauvais sort. S'ils prospèrent, ils ne jouïront que de la prospérité des méchans.

Je ne dirai que deux mots pour faire tomber la calomnie, & désabuser ceux qui ont eu la facilité d'y croire. Auguste est vivant ; il demeure toujours au quartier de la Magdeleine ; il est dans l'état où je

l'ai laiſſé dix-neuf jours après l'opération. Allez & voyez ; il n'eſt pas plus eſtropié que tous ceux qui n'ont jamais été accidentés de la Pierre. Ou, ſi vous ne voulez point vous en donner la peine, liſez du moins le certificat que je vais tranſcrire ; la vérité y parle par la bouche de huit Chirurgiens de poids.

CERTIFICAT.

NOUS ſouſſignés, ayant été requis par M. Chaſtanet, Correſpondant de l'Académie Royale de Chirurgie, Chirurgien-Aide-Major des Hôpitaux Militaires, & Maître en Chirurgie à Lille, de nous trouver aujourd'hui 7 Avril 1756, deux heures de relevée, à l'Hôpital Militaire, où le ſieur Chaſtanet nous a dit que le 21 Décembre 1754 il avoit taillé, avec le Lithotome caché du Frère Coſme, le nommé Auguſte, âgé de ſept ans & demi, fils de Henri Cantinier, au quartier de la Magdeleine, à Lille ; que par cette opération, il avoit tiré une Pierre de la groſſeur d'un œuf de pigeon, & du poids d'une demi-once. Les ſuites de cette taille ayant été auſſi heureuſes qu'on pouvoit le deſirer, cet enfant avoit été parfaitement guéri au bout de dix-neuf jours. Que cependant ledit ſieur Chaſtanet avoit

appris avec douleur, que depuis quelque temps il s'étoit répandu un bruit dans la ville, que cet enfant étoit resté fistuleux; ensorte que cette calomnie commençant à s'accréditer dans le Public, il ne pouvoit qu'en résulter une tache à son honneur & à sa réputation. Que nous ayant proposé de nous conduire chez ledit sieur Henri pour visiter cet enfant, il requéroit ensuite Acte de l'état où nous l'aurions trouvé.

En conséquence nous nous sommes transportés au quartier de la Magdeleine, chez le sieur Henri Cantinier; lequel nous ayant représenté le petit Auguste, son enfant, nous l'aurions visité & trouvé une cicatrice à la peau parfaitement consolidée, s'étendant depuis le col de la vessie, jusqu'à la tubérosité de l'ischion, sur le progrès du muscle accélérateur gauche. Cette cicatrice étoit le produit de la Taille que lui avoit faite le sieur Chastanet; ce qui nous a été certifié véritable par le sieur Plancque & par le sieur Prévot, qui furent tous les deux présens à ladite opération.

Nous ne pouvons refuser au sieur Chastanet d'attester, que jamais opération de Taille n'a mieux réussi que celle qu'il a faite audit Auguste, lequel jouit présentement d'une parfaite santé, & qu'il ne lui reste aucune incommodité résultante de l'opération;

pération ; ce qui fait tout-à-la-fois la honte des calomniateurs, & l'éloge de l'adreſſe & de la capacité du ſieur Chaſtanet ; ce que nous certifions véritable. Fait à Lille, ce 7 Avril 1756. Signés, *GUFFROY, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi ; PLANCQUE, Chirurgien-Major de l'Hôpital Militaire ; DAGEST, Chirurgien-Major du Régiment de Bourbonnois ; C. J. VINCHANT, l'aîné ; J. F. VINCHANT, le jeune ; ROBERT ; L. L. PRÉVOT ; A. WAROCQUIER, Maîtres en Chirurgie, à Lille.*

LA calomnie & mes calomniateurs ainſi confondus, ma juſtification eſt complette. Mais s'il pouvoit reſter quelques doutes ſur l'excellence du Lithotome caché, j'oſe me flatter qu'ils diſparoîtront après le détail d'une cure récente, que je peux appeler le triomphe de cet admirable Inſtrument. Je ne crains point qu'elle me ſoit conteſtée ; je dis plus, l'on n'oſeroit nier que le malade ne doive la vie à mon opération.

Dans le courant du mois d'Avril 1756, je fus demandé chez le nommé Pierre-Joſeph Sance, facteur de *Guy*, demeurant dans la cour des Bons-Enfans, en cette

ville, pour y voir Philippe-Joſeph Sance, ſon fils, qui ſe plaignoit d'une incontinence d'urine, accompagnée de douleurs fort aiguës dans la région de la veſſie. J'interrogeai d'abord le malade ſur les ſymptômes de la Pierre, & je fus fort étonné d'apprendre qu'il avoit déjà été taillé deux fois infructueuſement. Le Lithotomiſte qui l'avoit opéré, n'avoit pu le délivrer de la Pierre. Deux fois il avoit tenté d'y parvenir, deux fois l'épreuve avoit été fatale au malade.

La première opération lui avoit été faite au mois de Mai 1754. Quoique la tenette de l'Opérateur eût pénétré dans la veſſie, il n'en avoit tiré que quelques petits fragmens d'une Pierre aſſez groſſe, faiſant la totalité du corps étranger ; &, après pluſieurs tentatives, il avoit renoncé à la gloire de l'extraire en entier. Le fils de Sance n'en fut pas quitte pour les douleurs de l'opération manquée, il reſta fiſtuleux ; & l'incontinence ſe joignant dès ce moment à la fiſtule, rendit ſon état plus triſte qu'auparavant.

La ſeconde taille lui avoit été faite cinq ſemaines ou environ après la première, ſur la promeſſe de l'Opérateur qu'il le délivreroit de la Pierre, & le guériroit de la fiſtule. Mais il ne fut pas plus heureux que

la première fois. Il eut beau faire, la Pierre fut rebelle à l'extraction, & refusa constament d'accompagner & de sortir avec la tenette. Pour comble de malheur, la seconde opération, bien loin d'emporter la première fistule, en produisit une seconde que l'Opérateur pansa inutilement pendant quatre mois.

Il n'en falloit point davantage pour lasser la constance du malade, & faire avouer à l'Opérateur son insuffisance. Il proposa néanmoins une troisième épreuve ; mais il ne lui fut pas possible d'y déterminer le père & la mère, qui prirent la résolution de laisser expirer leur enfant, sans qu'on pût leur reprocher d'avoir consenti à ce qu'il fût mis derechef à la torture.

Sa dernière heure approchoit, lorsqu'ils prirent le parti de m'appeler deux ans après ou environ, &, comme j'ai déjà dit, au mois d'Avril 1756. Son état excitoit la pitié. A peine dormoit-il une heure chaque nuit. Des douleurs presque continuelles lui faisoient jetter des cris si perçans, que les voisins en étoient incommodés. Une fièvre lente qui redoubloit le soir, des frissons irréguliers, un cours de ventre séreux, une incontinence d'urine qui n'avoit point discontinué depuis la première Taille, ou plutôt il ne sentoit plus ses

urines paſſer, elles ſe filtroient ſans ceſſe au travers des deux fiſtules, & le peu qu'il en ſortoit par les voies naturelles ne ſe faiſoit que peu ou point remarquer : tant d'accidens réunis avoient fait tomber peu à peu le fils Sance dans le deſsèchement & dans le maraſme.

Il ne paroiſſoit pas poſſible de le tirer de cet état pitoyable. Quelle apparence en effet de tenter l'extraction de la Pierre qui précipitoit ſa dernière journée ? Ce n'eſt pas que je craigniſſent le ſort du premier Opérateur ; non. Le vice de ſon opération m'étoit connu ; & les deux fiſtules, placées ſur les progrès de ſon inciſion, annonçoit aſſez le peu de réuſſite que ce Lithotomiſte devoit naturellement avoir. Mais j'appréhendois l'extrême foibleſſe du malade, & la double fiſtule que je ne pouvois comprendre dans mon opération. D'un autre côté, j'étois ſi pénétré des avantages & des reſſources du Lithotome caché, que je ne déſeſpérois pas qu'il pût être ſon ſauveur. Si je ne l'opérois point, la mort étoit certaine ; ſi je le taillois à la méthode du Frère Coſme, il pouvoit guérir. J'entrepris l'opération.

Mais afin que mon zèle & ma charité ne tournaſſent plus cette fois à mon déſavantage, je pris la précaution d'aſſem-

bler pluſieurs Chirurgiens, pour conſtater, avant tout, l'état du fils Sance. Ils le firent; après quoi, ayant placé mon malade dans la ſituation horiſontale, je l'opérai devant eux. Je portai mon Lithotome au neuvième degré d'écartement, & je tirai, ſans difficulté & très-promptement, une Pierre groſſe comme un petit œuf de pigeon allongé, du poids de deux dragmes & demi. A peine l'opération fut-elle achevée, que le fils Sance rendit, pour la première fois depuis deux ans, un gobelet d'urine par les voies naturelles. La joie s'empara de ſon cœur à la vue du corps étranger qui lui avoit cauſé tant de peines & tant de ſouffrances. Il rendit publiquement témoignage du peu de douleur qu'il avoit reſſenti pendant mon opération; & les Chirurgiens ſpectateurs, dreſsèrent le certificat & le procès-verbal de tout ce qu'ils avoient vu & remarqué.

Peu après l'opération, un ſommeil naturel appéſantit la paupière du malade juſqu'au ſoir que je le viſitai; ce qui me fit concevoir les eſpérances les plus flatteuſes. Il ſe rendormit enſuite, & ne ſe réveilla que le lendemain matin. La nature, ſe trouvant à l'aiſe & débaraſſé du corps étranger qui l'accabloit, s'abandon-

na conſtamment, pendant toute la cure, à un ſommeil ſi paiſible & ſi profond, qu'à peine pouvoit-on réveiller le fils Sance une ſeule fois pendant la nuit, pour lui donner ſes alimens.

La fièvre diſparut avec les douleurs; le cours de ventre s'arrêta : & quoique le malade fût à la diète, l'on voyoit ſenſiblement ſon viſage ſe décraſſer & reprendre du coloris. Enfin, les urines ceſsèrent de paſſer par la plaie le ſixième jour, & le douzième elle fut parfaitement cicatriſée.

Reſtoit à terminer les deux fiſtules réſultantes des deux premières opérations : l'une étoit placée à l'urèthre, & paroiſſoit fournir ſeule l'urine qui s'échappoit : l'autre étoit placée un demi-pouce plus bas, ſur la même ligne, & à côté du rectum; dont elle étoit ſi voiſine, que les Chirurgiens conſultans avoient été extrêmement ſurpris que cet inteſtin n'eût point été entamé. J'ai réuſſi, & rien ne manque au triomphe de la méthode du Frère Coſme. Sans ajouter à l'effet du Lithotome caché, qu'un peu de colophone en poudre ſur les fiſtules, la première fut cicatriſée le vingt-ſixième jour, & la ſeconde le quarante-neuvième jour après mon opération.

Que l'on ne me faſſe point l'injure de croire que je veuille quêter des éloges, & la confiance des pierreux ; je le répète, le bien public eſt mon but. C'eſt au Lithome caché dont je publie les ſuccès, plus que les miens, auquel j'aſpire de faire ici des partiſans, pour l'avantage de l'humanité. Bien loin qu'un ſordide intérêt me guide, j'annonce avec plaiſir que cet Inſtrument a réuſſi à Lille, à Tournai, en d'autres mains que les miennes. M. Planque, M. Robert, M. Maiſonfort viennent de tailler, les deux premiers à Lille, le troiſième à Tournai, à la méthode du Frère Coſme, & leurs opérations ont été ſuivies d'une prompte guériſon. Je dirai même que tous les Chirurgiens peuvent avec confiance être Lithotomiſtes, à la ſuite du Frère Coſme. Il a tiré la Taille de la claſſe des opérations qui demandent une étude particulière, & des talens diſtingués. En un mot, elle n'a plus rien de merveilleux que l'Inſtrument avec lequel elle s'exécute. Puiſſe l'habile Artiſte qui l'a inventé, avoir la ſatisfaction de jouir long-temps de cette conſolante idée, que perſonne ne s'eſt rendu plus que lui utile à la ſociété.

CERTIFICAT.

NOUS soussignés, déclarons nous être assemblés aujourd'hui lundi 12 Avril 1756, à la réquisition du sieur Chastanet, Chirurgien-Aide-Major des Hôpitaux Militaires, & Maître en Chirurgie à Lille, chez le sieur Pierre-Joseph Sance, Facteur de Guy, *demeurant dans la cour des Bons-Enfans audit Lille; où sa femme nous a déclaré qu'au commencement du mois de Mai 1754, le sieur Wandergracht, Maître en Chirurgie, & pensionné de Messieurs du Magistrat pour la Lithotomie, avoit taillé Philippe-Joseph Sance, son fils, âgé alors de huit ans & demi; mais que cette opération n'avoit nullement soulagé ce pauvre enfant, puisque le sieur Wandergracht, malgré des efforts réitérés, n'avoit pu tirer que quelques morceaux de pierre, & avoit été obligé de laisser dans la vessie, celle qui faisoit la totalité du corps étranger. Ladite Sance ayant remis, en présence de tous les Consultans, tous les petits fragmens tirés par le sieur Wandergracht, entre les mains du sieur Vinchant, Maître en Chirurgie; lequel ayant ouvert le papier, nous avons trouvé deux morceaux des débris d'une Pierre, dont chacun est aussi gros que la*

moitié d'une feve de haricot : trois autres morceaux des mêmes débris, gros chacun comme la moitié d'une lentille, & huit petites parcelles groſſes chacune comme la tête d'une moyenne épingle ; leſquels fragmens pèſent tous enſemble vingt-huit grains.

Ladite Sance nous a dit auſſi, qu'environ un mois ou cinq ſemaines après ladite opération, le ſieur Wandergracht, ayant reconnu qu'elle ſeroit infructueuſe, lui en avoit fait ſouffrir une ſeconde ; mais que, par cette dernière opération, il n'avoit tiré ni Pierre, ni fragmens ; enſorte que le malade a ſouffert inutilement ces deux opérations, puiſqu'il n'a pu, par leur moyen, être délivré de la Pierre : au contraire, ayant reſté toutes les deux fiſtuleuſes, elles n'ont fait qu'aggraver ſes ſouffrances, & le réduire dans l'état le plus triſte qu'on puiſſe imaginer. C'eſt ainſi que ce pauvre petit malheureux a langui l'eſpace de deux ans, & juſqu'au moment qu'on a appelé le ſieur Chaſtanet, qui, par un acte de charité, l'a opéré à la méthode & avec le Lithotome caché du Frère Coſme ; ce qu'il a fait devant nous aujourd'hui 12 Avril 1756, avec beaucoup de prudence & de dextérité : Que par cette opération il a tiré ſans peine, & avec beaucoup de facilité, une Pierre du

poids de deux dragmes & demi, de la figure d'un œuf de pigeon, & à peu près de la même groſſeur ; ce que nous certifions véritable, & en foi de quoi avons ſigné.

Fait à Lille, ce 12 *Avril* 1756. Signés, *PLANCQUE, Chirurgien-Major des Hôpitaux Militaires ; DAGEST, Chirurgien-Major du Régiment de Bourbonnois ; VINCHANT, le jeune ; PRÉVOST ; ROBERT & WAROQUIER, Maîtres en Chirurgie à Lille.*

N. B. J'ai taillé, depuis l'impreſſion de cette Lettre, le nommé ANDRÉ-JOSEPH LE FER, âgé de onze ans, fils dudit LE FER, Batellier de la Baſſe-Deûle. La Pierre m'ayant paru aſſez groſſe, je mis mon Lithotome au onzième degré d'écartement, & je tirai très-facilement une Pierre du poids d'une once. J'ai fait cette opération le 8 du préſent mois de Juin, en préſence de Mrs ROBERT ; PRÉVOST ; VINCHANT, le jeune ; LA BUISSIERE ; & WANSTIWOORT, tous Maîtres en Chirurgie à Lille ; PLANCQUE, Chirurgien-Major des Hôpitaux Militaires ; & DIRAT, Médecin de la même ville.

Le malade n'a éprouvé depuis l'opération, ni fièvre, ni douleur ; la plaie ſe réunit à vue d'œil, & je compte qu'il ſera inceſſamment guéri.

LETTRE II,

De M. CHASTANET, *ancien Chirurgien-Aide-Major des Camps & Armées du Roi, Correſpondant de l'Académie Royale de Chirurgie, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, Chirurgien-Aide-Major des Hôpitaux Militaires, & Maître en Chirurgie à Lille en Flandre ;*

A M. CAMBON,

Ancien Chirurgien-Major du Régiment de Caramant, Dragon, premier Chirurgien de S. A. R. Mad. la Princeſſe CHARLOTTE DE LORRAINE, *&c.*

Pour ſervir de réfutation à une Lettre de M. VANDERGRACHT, *Maître Chirurgien & Lithotomiſte penſionné pour la ville de Lille, inſérée dans une Brochure, ayant pour titre :* Lettre de M. LE CAT, *Ecuyer, Docteur en Médecine, Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, &c. à M.* DUMONT *fils, Maître en Chirurgie, Lithotomiſte & Oculiſte à Bruxelles, ſur l'opinion de l'adhérence des Pierres à la veſſie, & autres erreurs ou imputations contenues dans une Brochure de Bruxelles.*

MONSIEUR,

J'AI lu la Lettre du ſieur Vandergracht. On peut l'apprécier en deux mots. La

cabale l'a dictée ; l'ignorance a tenu la plume. Mais ce n'eſt point aſſez. Si la Lettre n'étoit que mauſſade, je me contenterois d'en rire avec vous ; mais elle attaque méchamment le Lithotome caché ; elle attaque indignement ma réputation, & tout m'oblige à repouſſer avec force l'impoſture qui s'annonce au Public avec tant d'effronterie.

Le Lithotome eſſuya le ſort de toutes les découvertes heureuſes, ſoit en Médecine, ſoit en Chirurgie. Des jaloux s'attachèrent à le décrier, comme ſi une excellente méthode de tailler pouvoit devenir mauvaiſe au gré du caprice & de l'intérêt. Si ce Lithotome n'avoit été qu'un Inſtrument mépriſable, on l'eût laiſſé dans l'oubli ; mais il étoit merveilleux, & par conſéquent fait pour s'attirer des partiſans & des envieux. Ceux qui s'intéreſſent ſincèrement au bien de l'humanité, lui accordèrent leur admiration. Ceux qui ne conſultant que leur orgueil ou un vil intérêt, prirent à tache d'en dire du mal. La cabale parvint à faire flétrir, en quelque ſorte par l'Académie de Chirurgie, le Lithotome caché, & l'Ecole de Médecine de Paris prit hautement ſa défenſe. Le 25 Avril 1754, M. Macquart mit en thèſe cette queſtion : *La taille late-*

ralle s'exécute-t-elle plus ſûrement & plus facilement avec l'Inſtrument connu ſous le nom de Lithotome caché? Et il ne balança pas à lui donner la préférence ſur toutes les autres méthodes. Je vous exhorte, Monſieur, à lire cette thèſe (1); elle eſt ſavante, bien écrite, & remplie de recherches profondes.

Un autre grand Médecin rendit publiquement juſtice à la production du génie du Frère Coſme. *Lorſque le Frère Coſme employa*, dit-il, *ſa divine méthode de la taille, tout jugement devoit être ſuſpendu juſqu'à la vérification du fait; mais au lieu d'une conduite ſi ſage, la baſſe jalouſie ſe déchaîna contre lui. Elle alla même juſqu'à machiner contre ſa liberté. Un Citoyen, à qui Athènes & Rome auroient élevé des autels, des Chrétiens voulurent le ſacrifier au Démon de l'envie* (2).

Quelle honte pour nous, Monſieur, que ces cabales & ces diviſions inteſtines! A voir nos diſſentions & nos quérelles, que peut penſer la ſaine partie du Public? Les uns ſont tentés de nous prendre pour des Charlatans qui ont beſoin

---

(1) Elle ſe trouve à Paris, chez d'Houry.

(2) *Voyez* le Traité ſur les abus de la Saignée, imprimé en 1759 à Paris, chez Vincent; Ouvrage digne des beaux jours d'Hippocrate & de Boerhaave.

de recourir à l'intrigue, pour ſe faire une réputation. Les autres doutent que la Chirurgie ſoit, comme nous l'aſſurons, un Art certain dans ſes opérations & dans ſes procédés. Une nouvelle découverte, une nouvelle méthode d'opérer peut être combattue ſans blâme. Il eſt bon même qu'elle ſoit examinée avec le plus grand ſcrupule. Mais l'expérience, ce grand Maître de l'Art, ne devroit-il pas être le point de notre raliement ? Si tous les Chirurgiens y avoient eu recours avec cette bonne foi, qui eſt la première qualité d'un Artiſte & de tout honnête homme, il y a long-temps que le Lithotome caché n'auroit plus d'adverſaires. M. Vandergracht le ſeroit moins que tout autre. Il a vu le Frère Coſme venir à Lille, tailler en même temps un vieillard, un jeune homme & deux enfans. Il les a vus tous quatre promptement & parfaitement guéris. S'il avoit été impartial, il ſe ſeroit dit : La méthode du Frère Coſme eſt excellente, puiſqu'elle guérit les pierreux de tout âge ſans accident, ſans qu'il reſte de l'opération le moindre veſtige malheureux. Mais le ſieur Vandergracht n'a point le cœur aſſez droit, ni l'eſprit aſſez juſte, pour en agir ainſi. Je viens au fait.

M. Dumont, Chirurgien à Bruxelles, avoit fait heureuſement une ſeule & unique taille avec le Gorgeret Cyſtitome. Enhardi par ce ſuccès, qui ſurpaſſoit peut-être ſes eſpérances, il tomba ſur M. de Grave, Chirurgien de la même ville, partiſan du Lithotome caché, en publiant que ce dernier avoit perdu un ſujet d'hémorrhagie. Quel que fut le deſſein de M. Dumont, ſa démarche étoit condamnable. A quel propos attaquer un Confrère, de qui il n'avoit point à ſe plaindre ? L'imputation étant d'ailleurs fauſſe & très-fauſſe, M. de Grave n'eut point de peine à forcer ſon adverſaire au déſaveu. Si M. Dumont en étoit reſté-là, en blâmant ſon imprudence, on rendroit juſtice au courage qu'il a eu de ſe retracter. Mais comme il en vouloit, à tout prix, au Lithotome caché, il ſuppoſa, avec la même bonne foi, que du moins cet Inſtrument avoit fait périr d'hémorrhagie deux ſujets à Lille. M. de Grave, bien inſtruit du fait, ripoſta qu'effectivement deux pierreux, opérés par M. Vandergracht, qui pratique à Lille la même méthode que M. Dumont à Bruxelles, étoient morts baignés dans leur ſang. La mépriſe étoit cruelle pour un partiſan du Gorgeret Cyſtitome. Cependant M. Dumont prit ſagement le parti du ſilence.

Mais quelle violence pour M. Dumont, lui qui s'eſt imaginé que ſon ſuffrage étoit néceſſaire à la réputation du Gorgeret Cyſtitome, lui qui aſſure que les Inſtrumens de M. le Cat ſont des chef-d'œuvres, *qui l'emportent même ſur ceux que ſon Père & lui avoient inventés!* Concluons de cet aveu, qu'il ne s'en eſt pas fallu de beaucoup que la gloire de cette découverte n'ait été moiſſonnée par Mrs Dumont, & qu'un effort de plus de leur part les y eût menés avant M. le Cat. Mais cet aveu que je trouve néanmoins équivoque, vient-il d'un excès de modeſtie perſonnelle, ou d'un vrai zèle pour la réputation de M. le Cat ? Ceux qui connoiſſent Mrs Dumont, ſavent juſqu'à quel point ils ſont humbles, & ſauront apprécier le ſacrifice qu'ils ont fait de leur découverte, à la gloire du célèbre Chirurgien de Rouen. Mais comment accorder avec de la modeſtie, la vanité de ſe faire imprimer, lorſqu'on n'a qu'une ſeule taille à citer, & encore une taille faite dans le myſtère & l'obſcurité ; car M. Dumont, fils, n'avoit pour témoin que M. ſon Père. Mais un Père eſt-il toujours impartial? On ſait déjà qu'il cite, à tout propos, M. ſon Fils ; celui-ci M. ſon Père, & tous les deux leurs grands exploits dans le petit Hôpital de

Saint-

Saint-Jean. Se trouvent-ils en consultation avec leurs Confrères, ils répondent à tout, en disant : Mon Père a vu cela, mon Fils a lu plusieurs faits semblables. On ne sauroit parler d'une maladie extraordinaire, d'une opération singulière, que ces Mrs ne l'ayent ou vue, ou faite dans leur Hôpital. Or, cet Hôpital, depuis trois ans que ces Mrs y sont placés, est devenu le Temple d'*Epidaure ;* ils en sont le Dieu ; l'on n'y reconnoît plus d'autres Oracles que les leurs. Ils font plus, ils n'y laissent entrer personne qui soit de l'Art ; & les jeunes Elèves qui cherchoient à s'instruire, en sont impitoyablement exclus. Tout s'y passe dans l'obscurité, c'est-à-dire, entre le Père & le Fils ; il n'y avoit pas plus de secret dans les mystères d'*Eluësis.* Observez néanmoins, Monsieur, que l'Hôpital Saint-Jean est le seul qu'il y ait à Bruxelles, & par conséquent le seul endroit où les jeunes Chirurgiens de cette ville pourroient prendre quelque idée des maladies ; car on profite non-seulement des succès des Maîtres, mais encore de leurs fautes. Les Magistrats d'ailleurs, si prévoyans pour tout le reste, ne devroient-ils pas remédier à cet abus, en ordonnant à Mrs Dumont d'admettre à leurs opérations dans l'Hôpital, tous les Chirurgiens

qui s'y préſenteroient, & enjoignant d'opérer & de panſer les malades à des heures reglées, ainſi que cela ſe pratique dans toute l'Europe, & par-tout où l'on s'intéreſſe aux progrès de l'Art de guérir ?

L'humiliation de M. Dumont n'effraya point le ſieur Vandergracht ; il croyoit peut-être qu'un voile impénétrable avoit caché ſes mauvais ſuccès aux yeux les plus perçans ; qu'il pouvoit hardiment nier les faits allégués à ſa charge, &, avec la même hardieſſe, en ſuppoſer aux partiſans du Lithotome caché. La Lettre qu'il écrivit en 1763 à M. le Cat, & que je vais tranſcrire ici ; les remarques que je ferai ſur cette Lettre, nous feront juger, Monſieur, de la véracité de M. Vandergracht.

MONSIEUR,

Je ſuis ſurpris d'apprendre que des Impoſteurs vous aient dit que j'avois perdu deux Sujets par l'hémorrhagie ; ce qui eſt très-faux. Il eſt vrai que Pierre-Joſeph Joſſart eſt mort cinq jours après l'opération, non pas d'une hémorrhagie, mais d'une grande douleur de côté ; pleuréſie caractériſée. Il étoit d'ailleurs malade depuis long-

temps. De plus, il avoit pris une drogue à mon insçu la veille de l'opération. Sa pierre, d'un volume considérable, pesoit quatre onces. L'opération n'a point été laborieuse..... il n'a pas perdu quatre onces de sang en tout.

A l'égard de Jean-Baptiste le Leu, je ne le connois pas; & j'ose vous assurer que depuis seize ans que je taille, je n'ai point perdu un seul Sujet par l'hémorrhagie. De deux cens & vingt-sept que j'ai taillés, il y en a seize de morts, dont les uns avoient des pierres considérables, pesantes jusqu'à dix onces, les autres d'une figure irrégulière.

J'écrirai au Lithotomiste de Bruxelles, pour savoir de qui il a appris ces fausſetés.

Les partisans du Lithotome caché se garderont bien d'annoncer au Public combien il en est mort entre leurs mains. Le sieur Chastanet a taillé un enfant de sept ans d'une très-petite pierre: il est mort le surlendemain, après avoir été travaillé trois quarts-d'heures pour cette pierrette. Plus, le fils de la veuve Gautier, âgé de quinze ans, mort deux jours après une opération d'une demi-heure. Plus, un Flamand du côté d'Amiens, mort deux jours après l'opération. Plus, un jeune homme natif de

Valenciennes, opéré par le même, vis-à-vis l'Egliſe de la Magdeleine, eſt mort au bout de trois ſemaines. Enfin, un Soldat, opéré à l'Hôpital Royal, a péri quelques jours après l'opération, qui a encore duré une heure.

Un enfant de Tournay, opéré par M. Maiſonfort, ne put être délivré de la pierre; il la lui a laiſſée dans la veſſie. J'attends des nouvelles pour l'aller opérer.

Trois pierreux à Saint-Omer, opérés par des Chirurgiens-Majors : ſavoir, une femme morte deux jours après l'opération, & deux enfans qui ſont morts, l'un dans la même nuit de l'opération, & l'autre le ſurlendemain; auſſi Meſſieurs du Magiſtrat de Saint-Omer ont défendu de ne plus laiſſer opérer leurs Sujets par cette méthode, & ils m'ont fait l'honneur de me demander pour y tailler quatre Sujets en préſence des Chirurgiens-Majors des Gardes Françoiſes & autres : ces quatre Sujets ſont parfaitement guéris.

Un Curé, opéré près de Courtray par un grand partiſan du Lithotome caché, eſt mort, pour ainſi dire, ſur la table.

Voilà, Monſieur, bien des merveilles de cet Inſtrument; mais j'oublie de vous dire qu'un Monſieur près d'Arras, opéré par le Frère Coſme à Paris, eſt mort le troiſième ou le quatrième jour.

Un Carme Déchauſſé, opéré à Cambray, périt ſix minutes après l'opération, faite par un Chirurgien-Major.

Le Public vous aura des obligations éternelles, d'avoir enſeigné la bonne méthode d'opérer.... J'ai taillé vingt-huit Sujets cette campagne, il y en a un de mort le huitième jour, & la pierre étoit d'une figure affreuſe. J'ai taillé un homme de ſoixante-cinq ans, à qui j'ai tiré trente-deux pierres. Il n'a plus paſſé d'urine par la plaie le cinquième jour, & il eſt bien guéri. Si les Coſmiens avoient opéré cette homme-là, quel bruit ils feroient de cette cure! &c.

Signé, *Vandergracht.*

A Lille, le 26 Octobre 1763.

Que dites-vous, Monſieur, de cette Epître? Ne trouvez-vous pas la juſtification admirable, & la récrimination merveilleuſe? Ce ton vague & mal aſſuré, ſoit dans la défenſe, ſoit dans l'attaque, ne ſauroit en impoſer qu'à ceux qui ſe plaiſent à être trompés : il eſt aiſé de déſabuſer les autres. Mais de crainte que l'on ſoit tenté d'attribuer à l'impoſſibilité de me défendre perſonnellement ce que j'ai à dire contre le ſieur Vandergracht, je

commence par mettre en pouſſière la ſeconde partie de ſon libelle.

1°. *Les partiſans du Lithotome caché ſe garderont bien*, dit-il, *d'annoncer au Public combien il en eſt mort entre leurs mains.* Et pourquoi ne les annoncerions-nous pas ? Nos Antagoniſtes nous y obligent, en empoiſonnant les choſes les plus ſimples : & ſi le ſieur Vandergracht liſoit quelquefois les Journaux de Médecine, il ſe ſeroit abſtenu de me faire un reproche ſi mal fondé.

2°. *Le ſieur Chaſtanet*, pourſuit-il, *a taillé un enfant de ſept ans d'une très-petite pierre ; il eſt mort le ſurlendemain, après avoir été travaillé trois quarts-d'heure pour cette pierrette.* Ne trouvez-vous pas le trait bien ſingulier ? Manœuvrer trois quarts-d'heures pour faire l'extraction d'une très-petite pierre ! Pouvez-vous le croire ? Ne croyez-vous pas au contraire, avec toute la Chirurgie, que ſi les opérations de la taille ſont quelquefois longues & laborieuſes, ce n'eſt jamais qu'en raiſon proportionnelle du volume & de l'adhérence des pierres ? Ces deux circonſtances exigent néceſſairement une manœuvre ſavante, un Artiſte conſommé, qui ſache ſe poſſéder, & qui n'ait point la vanité de compter, pour quelque choſe, les minutes &

encore moins les ſecondes. Mais ici il s'agit d'une *pierrette*, qui s'engage naturellement dans le col de la veſſie, qui tombe d'elle-même après l'inciſion (comme il m'eſt arrivé pluſieurs fois), & dont l'extraction ſe fait preſque toujours ſans le ſecours de la tenette; & l'on a la hardieſſe d'avancer que l'opération a duré trois quarts-d'heure! En vérité, l'imputation eſt abſurde. Le ſieur Vandergracht ne peut avoir pris que chez lui l'idée d'un Lithotomiſte ſi mal inſtruit & ſi mal habile. Voici l'hiſtoire de ce petit taillé; vous en jugerez.

» Je ſouſſigné, Maître Apothicaire à » Lille en Flandre, certifie que M. Chaſ- » tanet, Maître en Chirurgie, & Chi- » rurgien-Aide-Major des Hôpitaux Mi- » litaires de la même ville, a fait, à ma » prière, l'opération de la taille au nommé » Pierre Louis, âgé de ſix ans & demi, » fils de Pierre-Ignace le Clerc : que ce » Chirurgien réſiſta long-temps, & ne ſe » prêta à mes vives ſollicitations qu'avec » beaucoup de peine, à cauſe que ce ma- » lade lui paroiſſoit trop épuiſé. En effet, » il crachoit du pus, étoit fort éſoufflé, » & réduit au dernier degré de maraſme. » Mais les douleurs étoient ſi atroces, » ſes cris ſi aigus & ſi continuels, qu'en

» lui ôtant la pierre, il me paroiſſoit » qu'au moins on le délivreroit de ſon » mal le plus dangereux. Ainſi je redou- » blai mes inſtances, & M. Chaſtanet cé- » da à mon importunité. Il lui fit l'opé- » ration le 13 Juillet 1757, & le débar- » raſſa promptement d'une petite pierre, » groſſe à peu près comme un noyau de » prune, applatie & garnie d'aſpérités. Le » malade s'endormit peu de temps après » l'opération ; il continua d'être tranquil- » le pendant les deux premiers jours : » mais la fièvre ſurvint, & porta ſur la » poitrine, qui déjà étoit fort délabrée, » fit des progrès rapides, & le malade » mourut à la fin du troiſième jour. J'at- » teſte que tout ce que j'ai dit eſt de ma » connoiſſance, & parfaitement confor- » me à la vérité. Fait à Lille, le 15 Fé- » vrier 1764.

Signé, *JACQUEMANT, Apothicaire.*

3°. *Plus, le fils de la veuve Gautier*, (au lieu de Couthier), *âgé de quinze ans, mort deux jours après une opération d'une demi-heure.*

Il eſt vrai que Couthier eſt mort ; tout le reſte eſt faux, comme vous le verrez par l'atteſtation du ſieur Bougamont,

beau-père du taillé, en date du 2 Mars 1764.

» Pardevant le Notaire Royal de la ré-
» ſidence de Lille en Flandre, ſouſſigné,
» & en préſence des témoins après nom-
» més, eſt comparu le ſieur Gaſpard Bou-
» gamont, marchand en cette ville de
» Lille, ayant exercé l'Art de Chirurgie,
» pendant quatorze ans, en la ville de
» Douay; lequel, après ſerment par lui
» prêté ès mains dudit Notaire, a affirmé
» d'avoir vu faire à Jean-Baptiſte Cou-
» thier, ſon beau-fils, l'opération de la
» Lithotomie, par le ſieur Chaſtanet, Chi-
» rurgien en cette ville, le trois Février
» mil ſept cent cinquante-neuf: qu'il ſe
» rappelle très-bien que l'opération n'a
» pas duré plus de ſix minutes: qu'ayant
» fait mettre un plat au bas de la table,
» il n'eſt coulé que trois onces de ſang
» au plus: que le malade a été fort tran-
» quille le jour de l'opération: qu'on
» vint éveiller le dépoſant la nuit ſuivante
» vers les trois heures du matin, en lui
» diſant que les linges étoient détachés:
» que ledit dépoſant s'étant rendu près
» le malade, le trouva avec la fièvre, &
» lui remit les linges: qu'il n'y avoit pas
» une goutte de ſang non plus aux linges,
» qu'aux draps du lit: que quoiqu'il n'eût

» jamais eu aucun gonflement, tenſion,
» ni inflammation, non plus à la plaie
» qu'aux bourſes & au ventre, le malade
» eſt mort le quatrième jour après l'opé-
» ration, après avoir jetté par la bouche
» une grande quantité de pus ; ce qui
» donne lieu de croire qu'il avoit un dé-
» pôt ſur la poitrine : affirmant de plus
» que ledit Couthier étoit accidenté de
» la pierre depuis l'âge de huit ans : que
» les douleurs étoient exceſſives, & fré-
» quemment accompagnées d'attaques
» d'épilepſies : affirmant encore le com-
» parant, que ledit Couthier n'étoit âgé
» à ſa mort que de quatorze ans. Tout
» ce que deſſus, le comparant ſait pour
» être de ſon fait & connoiſſance, & pro-
» met de le ratifier pardevant tous Sei-
» gneurs & Juſtices, à la première requi-
» ſition. Fait & paſſé à Lille le deux Mars
» mil ſept cent ſoixante-quatre, préſens
» Pierre-Auguſtin Luttun & Philippe Fla-
» hault, Praticiens audit Lille, témoins
» à ce requis.

Signés, *Luttun, Flahault, Bougamont, & Desfrennes, Notaire.*

Ainſi, trois fauſſetés dans les deux lignes du ſieur Vandergracht. Couthier n'avoit pas

15 ans, mais 14 : l'opération n'a point duré une demi-heure, mais ſix minutes : le malade n'eſt pas mort le deuxième, mais le quatrième jour ſeulement. Il eſt clair, au ſurplus, que la mort de Couthier ne peut être raiſonnablement imputée ni au Lithotome, ni au Lithotomiſte qui l'a opéré. C'eſt tout ce que j'ai intérêt de prouver ; car je ne prétends pas que le Lithotome caché mette les pierreux à l'abri des accidens qui ne ſont pas liés à la préſence de la pierre.

4°. *Un Flamand du côté d'Amiens, mort deux jours après l'opération.*

Cela eſt laconique ; mais je vais donner en détail l'hiſtoire de cette opération. Je le dois, à cauſe des tracaſſeries qu'elle m'a ſuſcitées dans le temps : je le dois encore, à cauſe de certaines circonſtances, qui ſervent à prouver l'excellence de la méthode du Frère Coſme, autant & plus que la guériſon du taillé auroit pu le faire.

Adrien Devrée, âgé de 22 ans, ouvrier de Braſſeur, natif de Belſele, pays de Waes, en Flandre, fils de Felix André, avoit été, pendant ſa jeuneſſe, ſujet aux douleurs néphrétiques, auxquelles s'étoient jointes, depuis cinq ans, la difficulté d'uriner & l'incontinence d'urine. Ce der-

nier état l'avoit forcé de ſortir de ſon pays, pour chercher à Lille du ſoulagement à ſes maux. Il s'étoit refugié chez le ſieur Caſtille, rue Saint-François.

Devrée avoit le viſage pâle, livide, & un peu ſoufflé ; les bourſes & les jambes œdémateuſes, le pouls fébricitant ; ſes urines étoient troubles ; &, lorſqu'elles avoient ſéjourné quelques temps dans un vaiſſeau, elles dépoſoient un ſédiment purulent & fétide. La région des reins étoit œdémateuſe, & fort douloureuſe.

Je tirai de ces ſymptômes un prognoſtique très-fâcheux. J'étois ſurtout fort inquiet des reins, où je ſoupçonnois de la purulence. J'annonçai mes craintes dans une conſultation, où ſe trouvèrent trois de mes Confrères, Maîtres en Chirurgie, & M. Plancque, Chirurgien-Major des Hôpitaux Militaires. Ces Meſſieurs m'oppoſèrent un malade que j'avois opéré, & guéri dans des circonſtances approchantes. Une lueur d'eſpérance me détermina donc à l'opération : toute douteuſe qu'elle étoit, il n'y avoit point d'autre reſſource à employer vis-à-vis de Devrée.

A la faveur du N°. 11 je lui fis l'extraction, le 1er Juin 1758, de deux pierres, l'une du poids d'une once, l'autre de deux dragmes. Etonné de ce que le

malade n'avoit donné, durant la manœuvre, aucun ſigne de douleur, je lui en demandai la raiſon. Il répondit, en préſence de tous les aſſiſtans, qu'il avoit infiniment moins ſouffert que dans ſes accès ordinaires. Du reſte, point la moindre hémorrhagie; & Devrée mis au lit, ne parut aucunement agité d'une opération, qui n'avoit duré au plus que deux minutes.

Il paſſa la journée tout au mieux; mais la nuit fut laborieuſe. Je le trouvai le matin avec une fièvre très-forte. Une ſaignée, qui fut ſuivie d'une ſelle copieuſe, mêlée de pluſieurs vers, diminua la vivacité de la fièvre : mais elle revint le ſoir avec la même violence. Une ſeconde ſaignée, faite de l'avis des Conſultans, la calma une ſeconde fois. Un troiſième, un quatrième accès, accompagnés de friſſons, ne cédèrent plus à la ſaignée, qui fut de rechef employée. Les autres moyens ne furent pas plus efficaces. La rêverie, des ſueurs ſymptômatiques emportèrent le malade vers la fin du quatrième jour, & non pas le deuxième, comme il plaît au ſieur Vandergracht de le ſuppoſer.

L'ouverture du cadavre pouvant ſeule nous éclairer ſur la véritable cauſe de la mort de ce malade, je la fis en préſence

des Conſultans. Nous trouvâmes la veſſie ſingulièrement figurée, étroite dans toute ſon étendue, longue de ſix pouces, aſſez ſemblable à l'inteſtin colon. Une autre ſingularité, c'eſt qu'elle étoit partagée en deux cavités : l'une étoit formée en grande partie du col de l'organe, extrêmement dilaté : l'autre étoit compoſée de tout le fond ſupérieur de la veſſie, de la plus grande partie de ſon corps, & ſe trouvoit par conſéquent beaucoup plus étendue. Les deux cavités étoient ſéparées par une cloiſon charnue, fort épaiſſe, percée dans le milieu. Le trou qui faiſoit la communication des deux cavités, étoit, à peu près, de la grandeur & de la figure du pylore.

De la configuration unique de cette veſſie, il réſulte une preuve bien déciſive en faveur du Lithotome caché. La cavité inférieure, où les deux pierres ſe trouvoient, n'avoit que peu d'étendue ; à peine eût-elle pu contenir un œuf de poule. Malgré cela, l'inſtrument ouvert, au onzième degré d'écartement, avoit été porté, & avoit manœuvré dans cette petite poche, ſans qu'elle ſouffrît la moindre léſion. Nous n'y vîmes pas la plus petite moucheture, ni la plus petite excoriation.

Une inciſion auſſi préciſe, dans un organe mal configuré, *&c.* en faiſant le plus grand éloge du Lithotome caché, réfute tout ce qu'on a débité ſur le prétendu danger, auquel la pointe de ce Lithotome expoſoit les malades. Celui dont je me ſers n'eſt point émouſſé ; il eſt tel que les Médecins, préſens à l'opération de Devrée, vont le certifier.

» Nous ſouſſignés, Docteurs en Médecine de l'Univerſité de Montpellier, & » Médecin en ſurvivance des Hôpitaux » Royaux & Militaires de cette Place, » certifions que M. Chaſtanet a opéré, » avec ſuccès, pluſieurs pierreux en notre préſence, avec le Lithotome caché : » déclarons que cet Inſtrument eſt encore tel qu'il l'a reçu de Paris du Frère » Coſme, Religieux Feuillant, qui en eſt » l'Inventeur, ſans être, en aucune façon » quelconque, ni émouſſé par ſa pointe » & ſon tranchant, ni altéré dans aucune » de ſes parties : que ledit M. Chaſtanet » nous l'a remis en nos mains : que nous » l'avons reconnu pour le même, avec » lequel nous l'avons vu opérer : qu'il » ne differe en rien de la deſcription que » l'Auteur, en a donnée lui-même : & qu'enfin l'examen le plus ſcrupuleux nous a » conduits à le trouver exactement con-

» forme aux différentes gravures que » nous en avons vues, ſoit dans la Thèſe » du célèbre M. Macquart, ſoit dans » l'Ouvrage même de M. le Cat. En » foi de quoi nous avons ſigné. Fait à » Lille, le 5 Juillet 1764.

Signés, *Dehenne, Doct. en Méd.*
Deſmilleville, Méd. des Hôpit. R^x.

Voilà qui confirme merveilleuſement la façon dont le Lithotome caché agit dans la veſſie : ſon procédé eſt ſûr, ſi petite qu'elle puiſſe ſe rencontrer ; parce qu'alors tout l'affaiſſement du fond ſupérieur poſtérieur étant ſoutenu par la gaine de l'Inſtrument, la lame, en ſe retirant, fuit, & évite les parties qui pourroient ſe préſenter devant elle, n'inciſant, dans ſa retraite, que celles qui lui réſiſtent, & qui doivent être néceſſairement coupées, telles que la proſtate, le col de la veſſie, *&c.*

Je reviens au cadavre de Devrée. Les reins étoient celluleux : leur ſubſtance ne préſentoit plus que pluſieurs petites veſſies adoſſées & remplies d'un pus fétide : les uretères étoient gros, compactes, & pleins de la même matière. Nous jugeâmes, avec fondement, qu'il s'étoit fait un reflux de cette matière qui avoit causé la mort du taillé.

Toutes ces circonſtances ſont exactes, & juſtifiées par un certificat en bonne forme, dont je me ſuis muni dans le temps. Il eſt daté du 5 Juin 1758, & ſigné de J. F. Vinchant ; L. L. Prevoſt ; C. J. Vinchant & Plancque. Cependant la mort de Devrée reveilla mes envieux & la calomnie. On affecta de la répandre, en ſuppoſant méchamment que l'hémorrhagie avoit fait périr le taillé. On fit plus, on dénonça à l'Académie Royale de Chirurgie, que de cinq pierreux, taillés à Lille avec le Lithotome caché, quatre étoient morts promptement d'hémorrhagie ; & que les Magiſtrats de cette ville, ſur l'avis du Collège de Médecine, avoient porté une ordonnance, par laquelle ils défendoient d'employer à l'avenir le Lithotome caché, ſous peine de punition exemplaire. On s'étoit flatté probablement que l'Académie auroit ajouté foi à l'impoſture, ſans autre examen. Comment révoquer en doute un fait annoncé avec des circonſtances ſi perſuaſives, un fait étayé d'un avis d'un Collège de Médecine & d'une ordonnance du Juge-Policiateur ? On fut néanmoins trompé. L'Académie chargea M. Andouillet, aujourd'hui premier Chirurgien du Roi en ſurvivance, d'écrire à M. Plancque, pour ſavoir la vérité du

fait ; & la réponſe que fit ce dernier, détruiſit ces fauſſes imputations, en même temps qu'elle impoſa ſilence aux calomniateurs.

Non, Monſieur, les Magiſtrats de Lille n'ont jamais eu aucun motif de ſévir contre le Lithotome caché, ni le Collège de Médecine aucune occaſion de délibérer ſur le mérite de cet Inſtrument. Si la choſe étoit un jour ſoumiſe à ſes lumières, je ſuis ſûr d'avance que ſon avis lui ſeroit favorable. J'en juge par l'accueil & par les éloges des Médecins de ce Collège, qui m'ont fait l'honneur d'aſſiſter à quelques-unes de mes tailles. J'annonce, & je me glorifie même comme d'un bonheur, à l'abri de la malignité, que j'ai eu l'approbation de Mrs Dehenne & Merlin, Docteurs de l'Univerſité de Montpellier ; de M. Deſmilleville, Médecin en ſurvivance de l'Hôpital Militaire ; de Mrs Dirat, Deſombrages & Martin, Licentiés de l'Univerſité de Douay. La plus ſaine partie des Maîtres en Chirurgie de Lille, penſent ſur ce point de la même manière que les Médecins dont je viens de citer les noms ; & dès-lors le Public a droit de ſe tranquilliſer ſur le ſort des pierreux, taillés à la méthode du Frère Coſme ; d'autant plus qu'aucune autre méthode

ne réunit, en ſa faveur, un plus grand nombre de ſuccès.

5°. *Un jeune homme, natif de Valenciennes, opéré par le même, vis-à-vis l'Egliſe de la Magdeleine, eſt mort au bout de trois ſemaines.*

C'eſt ici le dernier coup que le ſieur Vandergracht me porte. A l'entendre, le jeune homme, natif de Valenciennes, eſt donc mort trois ſemaines après l'opération. Mais voici un certificat d'une perſonne digne de foi, qui lui donne un démenti formel.

» Je ſouſſigné, Religieux Carme Déchauſſé du Couvent de Lille, déclare » que M. Chaſtanet, Maître en Chirurgie audit Lille, fit, le premier Novembre mil ſept cent ſoixante, l'opération » de la taille à Dauon-Joſeph Lienard, » mon frère, âgé d'environ trente-trois » ans, natif de la ville de Valenciennes : » qu'il lui tira, par cette opération, une » très-groſſe pierre, ronde, hériſſée de » pointes, & du poids de ſix onces ; laquelle pierre il portoit dès ſon bas » âge, avec des douleurs extraordinaires ; ce qui le réduiſit dans une langueur preſque continuelle. L'opération » procura au malade un calme ſi grand, » que, la première nuit qui la ſuivit, mon

» frère dormit ſept heures : que le dou-
» zième jour les urines paſſoient en to-
» talité par les voies naturelles ; & que
» la plaie étoit prête à ſe cicatriſer, lorſ-
» qu'une fièvre des plus violentes, qui
» ſurvint contre toute attente, déran-
» gea le progrès de cette cure. On re-
» média néanmoins à cet accident, qui
» dura trois ſemaines. Les choſes repri-
» rent enſuite leur cours ordinaire, & la
» guériſon fut parfaite le quarante-deu-
» xième jour.

» Je certifie de plus avoir été préſent à
» tout, n'ayant point quitté le malade
» pendant toute la maladie.

» En foi de quoi, j'ai ſigné la préſente
» atteſtation, qui contient exactement la
» vérité. Fait à Lille, ce ſeize de Février
» mil ſept cent ſoixante-quatre.

Signé, *Père Gildard de S. Joſeph, Carme Déchauſſé dudit Couvent de Lille, en Flandre.*

Après cela, ai-je eu tort de vous prévenir que les aſſertions du ſieur Vandergracht étoient dictées par l'impoſture ? Il ne ſe contente pas de précipiter la mort des pierreux que j'ai taillés. Pour faire croire que l'hémorrhagie y a eu part, il

fait encore mourir ceux que j'ai guéris. C'eſt pouſſer bien loin la méchanceté. Ses autres imputations ne me regardent plus ; mais comme elles vont à noircir les partiſans du Frère Coſme, & le Frère Coſme lui-même, il eſt bon de ſuivre le calomniateur dans tous ſes plis & replis.

6°. *Un Soldat, opéré à l'Hôpital Royal, a péri quelques jours après l'opération, qui a encore duré une heure.*

Ceci concerne M. Plancque, qui adreſſe au ſieur Vandergracht la Lettre ſuivante, à laquelle il en joint une autre de M. Pape, Chirurgien-Accoucheur, & Lithotomiſte à Gand, contenant des éclairciſſemens au ſujet d'un Curé, dont le ſieur Vandergracht fait mention en ces termes : *Un Curé, opéré près de Courtray par un des plus grands partiſans du Lithotome caché, eſt mort pour ainſi dire ſur la table.*

MONSIEUR,

» Je viens de voir votre Lettre très-
» intéreſſante, & d'un ſtyle des plus élégant,
» inſérée dans un ouvrage de M. le Cat,
» ayant pour titre : *Lettre à M. Dumont,*
» *fils, Maître en Chirurgie, Lithotomiſte &*
» *Oculiſte à Bruxelles :* & j'y ai lu, avec

» beaucoup de ſurpriſe, qu'un Soldat,
» opéré à l'Hôpital Royal de Lille, avoit
» péri quelques jours après l'opération,
» qui avoit duré une heure. Vous en im-
» poſez, Monſieur; & ſans autre motif
» que de nuire à ma réputation, vous
» avez cependant manqué votre coup, &
» vous n'avez ſéduit perſonne, parce
» que vous avez déjà été publiquement
» convaincu de menſonge. La ville en-
» tière, en voyant votre Lettre, vous a
» renvoyé aux Annonces de Lille du mois
» de Juin 1762, dans leſquelles vous fîtes
» imprimer la liſte des perſonnes que
» vous aviez opéré de cataractes, &
» que vous annonciez comme ayant été
» parfaitement guéries. L'on ſe ſouvient
» que M. Chaſtanet vous donna un dé-
» menti formel, imprimé dans les mêmes
» Annonces, & que vous n'avez point
» cherché à contredire. Cependant, mal-
» gré le mépris & le peu de cas que je
» fais de votre inepte production, je vais
» vous répondre, en donnant en entier
» la note concernant le Soldat en queſ-
» tion.

» Antoine Brillets, dit la Roſe, Soldat
» au Régiment de la Reine, Infanterie,
» compagnie de Bruet, fut tranſporté à
» l'Hôpital Royal de Lille. Ce malade

» avoit de fréquens accès de gravelle,
» dans lesquels il perdoit connoissance ;
» une incontinence d'urine habituelle, &
» des douleurs fort aiguës dans la région
» du rein gauche. La sonde que j'intro-
» duisis dans la vessie, rencontra d'abord
» un corps résistant & volumineux ; mais
» point sonore. Ce corps paroissoit être
» attaché au côté gauche de la vessie ; la
» sonde, que je poussai à plusieurs repri-
» ses sur lui, ne put le déplacer. Cette
» immobilité me fit soupçonner une pierre
» enkistée, ou une tumeur skirreuse. Ce-
» pendant, quelle que fût la nature de ce
» corps étranger, j'aurois, sans balancer,
» pris sur le champ le partie de l'opéra-
» tion, si le malade eût été en état de la
» supporter ; mais outre qu'il étoit réduit
» au plus extrême desséchement, il cra-
» choit aussi du pus, & la fièvre ne le quit-
» toit pas d'un instant. Je me bornai donc
» à le mettre à l'usage des alimens incras-
» sans, & des remèdes appropriés à son
» état. Ces moyens produisirent un assez
» bon effet ; la poitrine fut soulagée, &
» la fièvre diminua. Malgré cela, la situa-
» tion de ce malade étoit si triste, que je
» ne pensois point à l'opérer ; mais les
» prières réitérées qu'il ne cessoit de me
» faire, ses larmes, & quelqu'espoir dans

» le mieux que j'avois remarqué, me dé-
» terminèrent.

» Je l'opérai le 28 Juillet 1758. Je fis
» mon inciſion à l'urètre. J'introduiſis
» mon Lithotome dans la veſſie. Je le mis
» au N°. 13. L'inciſion faite, je portai le
» doigt indicateur dans cet organe, où
» je rencontrai, du côté gauche, une po-
» che très-dure. Je fis une compreſſion
» avec l'ongle, au moyen duquel je dé-
» chirai une portion d'un kiſte, qui ren-
» fermoit une grande quantité de pierres
» murales. Je portai ma tenette, & je ſaiſis
» un corps d'une grande étendue; ce corps
» que j'embraſſai, fit le même bruit que
» feroit une poche remplie de noiſettes.
» Je chargeai & je ramenai des pierres &
» des portions de kiſte. Je répétai cette
» manœuvre ſix fois; &, à chaque fois,
» je tirai des pierres & de grands lam-
» beaux du même kiſte. Tout cela fut
» conduit avec beaucoup de douceur, afin
» de ménager la veſſie; auſſi ne fut-elle
» point fatiguée, non plus que le malade,
» à qui je fis néanmoins faire une petite
» ſaignée, à cauſe qu'il n'avoit preſque
» point perdu de ſang pendant l'opération.
» Le temps qu'elle dura, & celui qu'il
» fallut pour coucher le malade, fut de
» ſeize minutes.

» Mon taillé paſſa la nuit fort tranquil-
» lement ; je lui fis des injections dans la
» Veſſie, qui ramenèrent encore quelques
» débris de kiſte. La ſuppuration s'éta-
» blit, elle diminua à proportion que la
» plaie ſe détergea ; tout annonçoit, con-
» tre mon attente, une guériſon prochaine,
» lorſque le 22me. jour le malade ſe trouva
» ſaiſi d'un friſſon qui dura trois heures,
» pendant lequel il fut travaillé d'une toux
» fréquente & convulſive. Un cours de
» ventre s'établit enſuite & continua plu-
» ſieurs jours. Ces accidens qui menaçoient
» mon malade d'une mort prochaine, ſe
» calmèrent à la fin ; tout changea de face,
» & concourut en peu de jours à me faire
» regarder ſon rétabliſſement comme cer-
» tain. Les urines reprirent leur cours or-
» dinaire & naturel, les forces devinrent
» plus grandes, le ſommeil plus long, les
» digeſtions mieux faites, en ſorte que la
» plaie ſe cicatriſa le 31me. jour. Mais ce
» ne fut pas pour long-tems, un ſecond
» orage ſurvint & s'annonça comme le
» premier par un friſſon, un cours de ven-
» tre ſéreux & accompagné d'épreintes,
» une toux opiniâtre avec douleur dans la
» poitrine, un abbattement général ; la
» fiévre qui ne diſcontinua jamais & qui
» au contraire prenoit à chaque inſtant

» des forces : enfin tant d'accidens réunis,
» emportèrent mon malade le 37me. jour
» de l'opération.

» Je fis l'ouverture du cadavre, je trou-
» vai la ſubſtance du poulmon ulcérée,
» les cellules de ce viſcère étoient inon-
» dée de pus. Le rein gauche étoit rempli
» de pierres ſemblables à celles que j'a-
» vois extraites de la Veſſie, ſes trois ſubſ-
» tances étoient entièrement fondues, &
» les pierres y nageoient dans un grand
» flot de matière purulente. L'uretère du
» même côté étoit gros comme un inteſtin
» grêle, rempli d'une matière plâtreuſe &
» de pus. La Veſſie du côté gauche étoit
» racornie & raboteuſe dans toute l'éten-
» due où les pierres avoient ſéjourné ; il
» s'y trouvoit encore des portions de kiſte
» attachées à la Veſſie, qui d'ailleurs étoit
» en aſſez bon état. J'ai une boëte remplie
» des pierres que je tirai le jour de l'opé-
» ration, la totalité eſt du poids d'onze
» onces.

» Rapprochez, Monſieur, de ce narré
» bien exact & bien vrai, tout ce que
» vous avez ſi inconſidérément avancé,
» & jugez-vous vous-même. Vous faites
» mourir ce Soldat quelques jours après
» l'opération, tandis qu'il n'eſt mort que
» le 37.me, après avoir été cicatriſé, &

» par des accidens attachés à ſa mauvaiſe
» conſtitution, auxquels il n'étoit pas
» poſſible qu'il pût échapper. Vous dites
» qu'il fut une heure dans l'opération,
» laquelle, toute difficile qu'elle étoit,
» n'a duré réellement que 16 minutes.
» Reconnoiſſez-vous là, Monſieur, l'œu-
» vre d'un honnête & galant homme ?
» N'avez-vous point de reproches à vous
» faire ? Tant pis pour vous, Monſieur,
» vous êtes d'autant plus à plaindre, qu'il
» paroît que la raiſon ne peut rien ſur
» votre eſprit. Vous dites quelques lignes
» plus bas, qu'*un Curé opéré près de Cour-*
» *tray, eſt mort, pour ainſi dire, ſur la*
» *table.*

» Cette allégation eſt ſi vague, que
» tout le monde a jetté les yeux ſur moi,
» parce qu'on ſçait que je taille beaucoup
» à Courtray & aux environs. J'étois
» cependant bien ſûr de n'avoir opéré
» aucun Eccléſiaſtique dans cette région.
» Mais le Public pouvant ſur votre dire
» le ſuppoſer, je fis des informations qui
» me réuſſirent. J'appris que M. Pape,
» Lithotomiſte penſionné de la ville de
» Gand, avoit taillé ce Curé ; je lui en
» écrivis en conſéquence, & voici ſa
» réponſe.

A Gand, ce 30 Janvier 1764.

MONSIEUR,

» J'ai reçu la Lettre que vous m'avez » fait l'honneur de m'écrire, laquelle me » fait connoître les fauſſetés & menſonges » dont le Sr Vandergracht, Lithotomiſte » à Lille, s'eſt ſervi à mon égard, dans » une Lettre à M. le Cat, au ſujet du » Curé de Wielsbeke près de Courtray, » que j'ai taillé le 23 Septembre 1760. » M. Vandergracht a cherché vainement » à fournir à M. le Cat des raiſons peu » ſuffiſantes, pour décrier le Frère Coſme » & ſon divin Lithotome, à quoi il ne » parviendra certainement point. Mais » pour vous ſatisfaire, Monſieur, & con- » vaincre ceux que la calomnie auroit pû » ébranler, je vais vous donner un détail » de tout ce qui s'eſt paſſé, avant, pen- » dant & après l'opération faite à M. le » Curé de Wielsbeke. Ce détail, tout ſuc- » cint qu'il eſt, fera connoître aux per- » ſonnes de l'Art, & autres, que M. Van- » dergracht a été mal inſtruit, ou qu'il a » voulu en impoſer de la manière la plus » noire.

» Le 22 Septembre 1760, je fus de-

» mandé par M. le Prevôt de St Bavon à
» Gand, étant pour lors à Wielbeke;
» pour examiner le Curé de la Paroiſſe,
» & voir, de concert avec le Médecin
» du lieu, ſi ledit Curé étoit en état de
» ſoutenir l'opération de la taille. Je m'y
» rendis en conſéquence le 23; je m'in-
» formai d'abord de la ſituation de ce
» malade, & j'appris qu'il étoit depuis
» quatre ans perclus des jambes, & ſou-
» vent épileptique. Il ne pouvoit ſouffrir
» aucune voiture, qu'une littière, dans
» laquelle on le portoit d'un lieu dans un
» autre. Je lui fis des queſtions, mais il ne
» put jamais expliquer ſon mal, à cauſe
» qu'il étoit alors dans le délire, qui ſe
» paſſoit néanmoins de tems en tems,
» malgré que la fiévre ſubſiſtât toujours.
» Il gardoit le lit depuis plus de trois ſe-
» maines, & il étoit ſi épuiſé, qu'à tous
» momens on croyoit de le perdre. Je le
» ſondai, je trouvai une groſſe pierre qui
» rempliſſoit exactement la Veſſie. Ayant
» réfléchi ſur l'état de ce Curé, nous
» jugeâmes, de concert, qu'il valoit mieux
» tenter un remède douteux, que de le
» laiſſer mourir faute de ſecours. En con-
» ſéquence l'opération fut faite l'après-
» midi, en préſence du Médecin de la
» Paroiſſe, d'un Chirurgien de Gand qui

» avoit été demandé avec moi, & du
» Bourguemeſtre du lieu. Le N°. 13 me
» mit pleinement à portée d'embraſſer avec
» ma tenette une pierre d'une groſſeur
» énorme, que je tirai avec un peu de
» peine. Le poids de cette pierre ne répon-
» doit point à ſa groſſeur, il n'étoit que
» de ſix onces & demi.

» Le malade fut enſuite couché, il té-
» moigna une entière ſatisfaction, il ex-
» prima ſon contentement par différentes
» démonſtrations de reconnoiſſance. Après
» avoir ordonné le régime & la conduite
» qu'il falloit tenir, je partis & laiſſai le
» malade aux ſoins du Médecin. Je reçus
» le lendemain une Lettre, par laquelle
» on m'informoit que M. le Curé avoit
» bien paſſé la nuit, & qu'il avoit dormi
» par intervalle. La journée du lendemain
» fut paſſable; la fièvre devint plus forte
» la nuit d'après, elle ne fit qu'augmenter
» juſqu'à la mort du malade qui arriva le
» troiſième jour, dans ſon lit, & non
» ſur la table, comme le dit fauſſement
» M. Vandergracht.

» Voilà, Monſieur, le fait au vrai, je
» vous prie en conſéquence de me juſti-
» fier en le mettant au jour, & de me
» croire très-parfaitement, &c.

Signé, *De Pape, fils.*

» Cette Lettre dément complettement » votre assertion, elle donne l'histoire » d'une taille très-bien faite, mais déter- » minée par une très-grosse pierre, & où » il s'est rencontré des complications in- » surmontables. Enfin le malade loin de » mourir, comme vous l'annoncez, sur » la table, a vécu trois jours, il a même » donné de l'espérance pendant les deux » premiers. Convenez, Monsieur, que » votre conduite est bien repréhensible & » bien condamnable. Je finis par vous prier » de ne plus paroître comme agresseur, » vous n'y trouveriez pas votre compte. » J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *Plancque.*

Je n'ajouterai rien à la défense de M. Plancque. Vous connoissez sa probité & sa prudence. Il est trop honnête homme pour trahir la vérité ; & si la tentation d'y manquer pouvoit le prendre, ce ne seroit pas à propos d'un fait qui s'est passé dans un Hôpital Militaire, c'est-à-dire, en présence de quantité de témoins.

6°. *Un enfant de Tournay opéré par M. Maisonfort, ne put être délivré de la pierre, il la lui a laissée dans la Vessie ; j'attends des nouvelles pour l'aller opérer.*

Le Sr Vandergracht attend encore. Du

reſte n'y auroit-il pas un peu de rivalité de ſa part ? L'on ſçait que le Sr Vandergracht a joui pendant pluſieurs années de la penſion de Lithotomiſte de la ville de Tournay ; & que M. de Maiſonfort, après pluſieurs tailles très-heureuſes faites avec le Lithotome caché, demanda & obtint d'être ſubſtitué au Sr Vandergracht pour la taille & pour la penſion. Ce dernier, ſenſible à la préférence, murmura, s'en plaignit, fit des amis, mais inutilement. Le bien public, qui avoit ſollicité pour M. Maiſonfort, exigeoit de la ſageſſe de Mrs du Magiſtrat de Tournay, qu'ils ne ſe départiſſent pas du choix qu'ils avoient fait. C'eſt ſans doute ce motif qui a engagé le Sr Vandergracht à lancer le trait contre ſon rival. Le dépit de ſe voir ſupplanté a ému ſa charité, avec auſſi peu de fondement & de raiſon, qu'il en a montré envers moi & tant d'autres de ſes Confrères.

Quoiqu'il en ſoit, j'en ai écrit à M. Maiſonfort qui m'a répondu : » J'ignore ce » que le Sr Vandergracht veut dire par » l'apoſtrophe qui me regarde. Quand il » aura taillé le Sujet, il aura la bonté de » me le faire ſçavoir. En attendant je ferai » toute perquiſition pour connoître cette » ſupercherie.

Depuis

Depuis lors, rien de nouveau. Le ſieur Vandergracht attend toujours, & il attendra long-tems pour aller tailler l'enfant que M. Maiſonfort a manqué. S'il fonde là-deſſus l'eſpérance de récupérer ſa penſion de Tournay, je lui promets qu'il n'aura jamais cette ſatisfaction. Mais le ſieur Vandergracht, qui s'érige en Redreſſeur des torts ſuppoſés des autres Lithotomiſtes, auroit bien dû ſe rappeller, en forgeant cette anecdote, l'aventure qui lui eſt perſonnellement arrivée, celle du fils Sance. Dans l'eſpace de cinq ſemaines, l'habile Opérateur avoit taillé deux fois cet enfant. La première, il lui avoit tiré quelques débris d'une pierre aſſez groſſe; la ſeconde, après avoir tourmenté, tenaillé le malade, il avoit encore été obligé de renoncer à l'extraction du corps étranger. Pour comble d'infortune, deux fiſtules, que le ſieur Vandergracht panſa inutilement pendant quatre mois, renouvelloient à chaque inſtant le ſouvenir cruel des deux opérations.

A quelque tems de-là, je fus appellé; & par le ſecours du Lithotome caché, je ne délivrai pas ſeulement le fils Sance d'une pierre peſant deux dragmes & demi, mais encore des deux fiſtules, reſtes mal-

heureux des tailles funeſtes du ſieur Vandergracht.

Des circonſtances, à peu près ſemblables à celle où je me trouve, m'obligèrent dans le tems à rendre publique, par une Lettre imprimée, l'hiſtoire détaillée de la guériſon du fils Sance. Je l'appuyai de ſi bonnes preuves, que le ſieur Vandergracht fut forcé de mordre le frein, & de garder le ſilence le poignard dans le cœur. Après une aventure auſſi humiliante, lui convenoit-il de ſe faire un trophée, quand même il eût été vrai, d'avoir à tailler un enfant manqué par M. Maiſonfort ?

Suivons notre faiſeur d'épîtres. 7°. *Trois pierreux à Saint-Omer, opérés par des Chirurgiens-Majors*, ſavoir, *une femme morte deux jours après l'opération, & deux enfans qui ſont morts, l'un dans la même nuit de l'opération, & l'autre le lendemain.*

Le ſieur Vandergracht eſt riche en imputations, il eſt en revanche très-pauvre en preuves. Je le défie de juſtifier que les trois pierreux, dont il parle, ayent été taillés avec le Lithotome caché. Je vais d'ailleurs porter le flambeau de la vérité ſur des faits que l'on s'eſt efforcé de dénaturer depuis dix ans, & que l'on a pris plaiſir de répandre ſur des ouis dire, dont l'infidélité eſt aujourd'hui démontrée.

Des trois Sujets de Saint-Omer, aucun n'a été taillé avec le Lithotome caché. Deux ont été opérés à une autre méthode, le troisième avec un Biſtouri caché, très-courbe, de l'invention de M. Mainvielle, Chirurgien-Major du Régiment de Poitou, inſtrument mépriſable, qui n'eſt rien moins que le Lithotome caché du célèbre Frère Coſme.

Mon garant n'eſt pas ſuſpect. Dans le tems que les faux bruits couroient, & que l'on avoit la fureur de décrier, à tout prix, le Lithotome caché, j'écrivis à ce ſujet à M. Marchant, Chirurgien-Major du Régiment d'Infanterie Allemande de Benthem, de qui je reçus la réponſe ſuivante.

A Saint-Omer, le 3 Juin 1755.

» Ce fut, Monſieur, le 24 du mois
» dernier, que M. de Mainvielle opéra
» ici un enfant de huit ans, en préſence
» de M. Senz, Médecin de Montpellier,
» & Chirurgien-Major de l'Hôpital Mili-
» taire; de MM. Oulés de Royal-Bavière,
» la Parette de celui de Provence, & de
» moi qui fut deſtiné par l'Opérateur pour
» lui tenir la ſonde.

» Je veux vous épargner un détail long

» & très-ennuyeux; j'ai deſſein de vous » inſtruire ſeulement que le Lithotome » dont ſe ſervit M. Mainvielle, n'a aucun » rapport avec celui de notre illuſtre » Feuillant; auſſi fit-il une mauvaiſe taille, » dont le malade fut la victime.

» Il y a dix-huit mois qu'il fit deux » tailles dans la même Ville à une autre » méthode, & qui eurent le même ſuccès.

» Mais vous connoiſſez, Monſieur, le » prétendu Lithotome caché de M. Main- » vielle; je ſçais que vous l'avez vû chez » M. Plancque, Chirurgien-Major de » l'Hôpital Militaire de Lille, à qui le » ſieur Mainvielle l'avoit envoyé. Je ne » ſçais quel jugement vous en avez por- » té; mais tel qu'il puiſſe être, je vous » garantis cet inſtrument très-propre à » produire d'auſſi mauvais effets, que » celui du Frère Coſme eſt capable d'en » produire de bons. J'ai l'honneur d'ê- » tre, &c.

Signé, *Marchant.*

Je ne pouvois mieux m'adreſſer: un Chirurgien-Major qui a tenu la ſonde à l'Opérateur, eſt certainement bien croyable. J'y joins le témoignage de M. Plancque, dont M. Marchant parle dans ſa Lettre.

» Nous, Chirurgien-Major des Hôpi-
» taux Militaires de cette place, certi-
» fions que M. Mainvielle, Chirurgien
» Major du Régiment de Poitou, Infan-
» terie, étant chez moi au commence-
» ment de l'année 1754, me proposa un
» Lithotome caché, corrigé par lui, &
» fabriqué sur sa correction par un Cou-
» telier de Cambray. Lequel Lithotome
» réunissoit excellemment toutes les par-
» ties de la taille latérale. Sur cet exposé,
» je priai mondit sieur Mainvielle de m'en
» envoyer un, lorsqu'il seroit de retour à
» Cambray, où son Régiment étoit alors
» en garnison, ce qu'il fit quelques jours
» après. Mais je fus fort surpris en exa-
» minant, avec plusieurs de mes Confrères,
» ce prétendu Lithotome caché, en ce
» qu'il ne ressembloit point du tout, quant
» à ses dimensions, au véritable Litho-
» tome du Frère Cosme : il étoit très-
» courbe, un pouce & demi plus court
» que celui de l'illustre Feuillant ; & lors-
» qu'il étoit ouvert, l'angle que décrivoit
» la lame d'avec la gaîne, étoit droit. Ce
» qui me fit soupçonner, avec raison, qu'il
» pouvoit causer de grands desordres, soit
» du côté de sa grande courbure, ou de
» celui de son extrême écartement. Ce
» qui me détermina de ne vouloir en faire

» aucun uſage, & de le renvoyer à Cam-
» bray à l'Auteur de cette prétendue cor-
» rection, lui marquant avec franchiſe
» les défauts eſſentiels que j'avois obſervés.
A Lille le 26 Juin 1757. Signé *Plancque.*

Que l'on ceſſe donc de mettre ſur le compte du Lithotome caché, les trois tailles de M. Mainvielle à Saint-Omer, ou que l'on me fourniſſe des preuves capables de détruire celles dont je ſuis muni. J'en dis autant du Carme que M. Mainvielle a opéré à Cambray, auquel ſe rapportent ces expreſſions du ſieur Vandergracht, *un Carme Déchauſſé opéré à Cambray, périt ſix minutes après l'opération faite par un Chirurgien-Major.*

L'on a chargé, contre toute vérité, le Lithotome caché de cet événement, en ajoutant, pour rendre le fait plus touchant, que le taillé étoit mort d'hémorrhagie. Jamais fauſſe ſuppoſition ne fit tant de bruit. On l'imprima dans les Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, parce que, ſans doute, l'on fit à cette Compagnie un rapport ajuſté de manière à donner quelque apparence à la calomnie. Le fait une fois tranſmis dans ces Archives reſpectables, fut répété, copié, imprimé, réimprimé juſqu'à ſatiété & juſqu'au dé-

goût. Le Carme de Cambray a figuré enfin, avec distinction, pendant dix ans, dans toutes les Brochures contre le Lithotome caché.

J'ignore quels moyens l'on a employés pour séduire l'Académie de Chirurgie; mais je sçais que le Carme a été opéré par M. Mainvielle, & qu'il n'est pas mort d'hémorrhagie. Je m'appuie sur un certificat d'un témoin oculaire.

» Je soussigné, certifie que le sieur Main-
» vielle, Chirurgien-Major du Régiment
» de Poitou, Infanterie, a taillé à Cam-
» bray, le 21 Mai 1754, le Révérend Père
» Aubert, Carme Déchaussé du Couvent
» de ladite Ville, qu'il lui a tiré, par cette
» opération, une pierre du poids de sept
» onces; qu'il n'y a point eu d'hémorrha-
» gie; que le malade a chanté le *Te Deum*,
» en voyant le corps étranger. Mais qu'en-
» viron une demi-heure après ladite opé-
» ration, il s'est trouvé pris de suffocation,
» occasionnée par un accès d'asthme au-
» quel il étoit sujet depuis très-long-tems,
» & qui alors le saisit si violemment, qu'il
» mourut presque subitement. J'étois le
» garde de ce malade, avant, pendant
» & après l'opération, & j'ai été présent
» à tout. On a ouvert le corps, & l'on a
» trouvé un côté du poulmon desséché.

» Je certifie ces faits véritables. A Mons, » ce 31 Janvier 1764.

Signé, *Frère Joſſe Marie de St Caſſien, Carme Déchauſſé.*

C'eſt la paſſion des Antagoniſtes du Lithotome caché, de le ſouiller de quelque bonne hémorrhagie. Mais vous voyez, Monſieur, qu'ils n'y réuſſiſſent pas, même en le rendant complice des fautes de M. Mainvielle, qui s'eſt fait une méthode meurtrière de tailler. Car, encore un coup, l'inſtrument de ce Chirurgien eſt tout différent de l'admirable Lithotome de notre Maître. Il eſt inepte, mal imaginé, ſans combinaiſon, ſans rapport dans ſes différens degrés d'écartement; c'eſt enfin un Lithotome, ſi l'on veut, mais un Lithotome corrompu. Cette expreſſion *corrompu*, quoique vraie & appropriée, a ſoulevé nos Envieux. Ils ont pris la choſe au ſérieux & au tragique. A entendre l'un d'eux, dans ſes écrits, le bras ſéculier auroit dû s'armer contre nous. Mais l'on s'eſt apperçu, malgré la véhémence de la déclamation, que l'Orateur, qui n'avoit que des mots & point de preuves à donner, tâchoit de ſe ſauver à travers beaucoup de verbiages, & d'un fatras inutile d'érudition.

Je termine cet article par vous rappeler

l'avertiſſement inſéré dans l'addition au Recueil (*a*) ſur la Taille. Le Frère Coſme y déclare hautement, *que ceux qui ſe ſerviront de Lithotomes fabriqués chez d'autres Ouvriers que le Coutelier qu'il a indiqué dans l'Anonyme, & qui n'y joindront pas la ſituation horizontale, ne ſeront point réputés ſuivre ſa méthode; parce qu'il a vû*, dit-il, *pluſieurs Lithotomes fabriqués en Province, remplis de défauts qui peuvent faire manquer l'opération.* Après une déclaration auſſi préciſe, nous devons mépriſer tout Diſcoureur qui viendra publier qu'un tel Pierreux eſt mort entre les mains d'un tel Partiſan du Lithotome caché, à moins qu'il ne commence par prouver que le malade a été opéré avec le vrai Lithotome, & à la vraie méthode du célèbre Feuillant.

Grace au Ciel ! je ſuis parvenu à la dernière accuſation du ſieur Vandergracht. Elle attaque notre digne & reſpectable Maître. *J'oublie*, dit-il, *qu'un Monſieur près d'Arras, opéré par le Frère Coſme, à Paris, eſt mort le troiſième ou le quatrième jour.*

Notre Epilogueur veut parler de M. le Marquis de Goui, du Pays d'Artois. Eh bien, ce Monſieur a été taillé le 5 Mai

(*a*) Imprimé à Paris, chez d'Houry, en 1753.

1763, & ne mourut que le 19 du même mois. Mais une différence de dix à onze jours, eſt une bagatelle pour le ſieur Vandergracht. Il eſt heureux quand on n'a rien à lui reprocher de plus. S'il eſt d'ailleurs curieux de ſçavoir les détails & les circonſtances de cette opération, il eſt aiſé de le ſatisfaire.

M. le Marquis de Goui étoit âgé de 68 ans. Il avoit commencé depuis 8 ans à ſouffrir lorſqu'il urinoit, & depuis 3 ans il étoit attaqué de rétention conſidérable. Il ne rendoit plus qu'avec la ſonde, qu'il ne pouvoit garder un inſtant après qu'elle avoit produit ſon effet. Les douleurs furent extrêmes durant les deux dernières années. On le ſondoit au moins vingt fois par vingt-quatre heures; & chaque obligation de le ſonder étoit précédée d'un accès de teneſme, qui duroit pluſieurs minutes, avec des hurlemens & des efforts convulſifs qui faiſoient frémir les aſſiſtans. L'accès terminé, on introduiſoit la ſonde pour une cuillerée ou deux d'urine, & d'autant de pus verdâtre, d'une fétidité inſupportable. On y faiſoit ſuccéder ſur le champ une injection émolliente, dont on laiſſoit une partie dans la veſſie en retirant la ſonde, ce qui calmoit un peu la vivacité des douleurs. M. le Marquis de

Goui avoit deux ſondeurs, & l'un ou l'autre reſtoit continuellement près de lui. Ce ne fut qu'après avoir été ainſi ſondé une infinité de fois, & qu'il eût épuiſé tous les ſecours de ſon Pays, qu'il ſe fit tranſporter à Paris, pour y conférer avec les plus habiles de ceux, par l'avis deſquels il avoit ſubi le traitement d'un mal vénérien, dont il n'étoit point infecté.

Juſques-là on avoit ſuppoſé des ulcères dans la veſſie, les proſtates, ſans rien ſoupçonner de plus. Mais à ſon arrivée à Paris, on reconnut deux pierres dans la veſſie. Ce qu'il y a de plus incroyable, c'eſt qu'aucun de ceux qui avoient ſondé M. le Marquis de Goui, & qu'il aſſuroit avoir tous conſultés, ne s'étoit aviſé de rencontrer le corps étranger. Sur le champ, il voulut être taillé. On ne lui diſſimula point le danger de ſon état, tant du côté de l'épuiſement qui étoit extrême, que de celui de la qualité de ſon mal qui affectoit toute la machine. M. le Marquis de Goui préféra l'opération, & en quelque ſorte, la mort, à l'excès de ſes douleurs.

On tira trois pierres qui ſe brisèrent dans la tenette. La veſſie exhala, à ſon ouverture, une infection cadavéreuſe, ſemblable à celle des charognes au plus haut période de leur corruption. Cette

ouverture ne ſervit de rien pour l'évacuation des urines. On fut encore obligé de ſe ſervir de la ſonde, mais plus rarement, c'eſt-à-dire de trois heures en trois heures; parce qu'il ne pouvoit ſouffrir ni canule dans la plaie, ni ſonde permanente dans le canal. Quoiqu'il y eût toujours du pus mêlé avec les urines, il y avoit apparence de guériſon. Mais l'onzième jour, au ſoir, le malade fut ſaiſi d'un friſſon, auquel ſuccédèrent de la chaleur & de la moiteur. Cet accident fit ſoupçonner quelque reflux de ſuppuration, ſans néanmoins que l'on pût connoître l'endroit qui la fourniſſoit. Le ſoupçon ſe réaliſa par la répétition des friſſons qui devinrent fréquens. Les forces déclinèrent juſqu'au 14me. jour, que M. le Marquis de Goui ſuccomba. Après ſa mort, il rendit par la bouche beaucoup de matières purulentes, & auſſi fétides que celle qui ſortoit de la veſſie avant l'opération. Toute la région des reins & des lombes prit une couleur violette : preuves bien évidentes de la putridité générale dont le défunt étoit affecté depuis long-temps. Auſſi ne fit-on aucune inſtance, pour l'ouverture du cadavre; auprès d'une épouſe & d'une fille éplorées, qui avoient accompagné M. le Marquis

de Goui, & qui étoient fort affligées de ſa perte.

Le ſieur Vandergracht peut maintenant choiſir, dans ce récit, les traits qui lui conviendront le mieux pour éguiſer l'énergie de quelque nouveau menſonge. Tout eſt poſſible à quiconque poſsède auſſi ſupérieurement que lui l'art de corrompre & d'empoiſonner les faits. Mais avant que d'attaquer le ſieur Vandergracht avec les mêmes armes que je me ſuis défendu, c'eſt-à-dire, des raiſons & des preuves, dois-je laiſſer ſubſiſter l'idée qu'il a voulu inculquer par ſa Lettre, que le plus grand nombre de ceux que nous avons taillés, eſt mort de l'opération ? Vous me permettrez donc, Monſieur, de mettre les bons ſuccès à côté des mauvais.

J'obſerve d'abord que le ſieur Vandergracht nous reproche ſeulement les morts de ſix pierreux, ſouſtraction faite des trois de Saint-Omer, du Carme de Cambray, qui ne furent point opérés avec le Lithotome du Frère Coſme, & du quatrième de ſa liſte, qui fut guéri. Mais afin que mon Adverſaire ne ſe donne pas la torture par des perquiſitions qui, peut-être, ne lui réuſſiroient pas, je vais lui indiquer très-généreuſement, cinq autres ſujets opérés avec le Lithotome caché, qui ont ſuccom-

bé à l'opération ; ſavoir, deux de plus pour le compte de M. de Pape, un pour celui de M. Maiſonfort, un pour M. Cambon à Mons, & celui qu'a perdu M. de Grave à Bruxelles ; ce qui fait en total dix : de manière que ce petit nombre de morts comprend les mauvais ſuccès que neuf diſciples du Frère Coſme ont éprouvés pendant l'eſpace de douze années. Mais combien en ont-ils opéré ? Combien en ont-ils guéri dans le même intervalle ? C'eſt, en effet, ce qui eſt très-important de ſavoir, & ce que je vais faire connoître.

Liſte des Tailles faites en Flandre avec le Lithotome caché.

Noms des Opérateurs.	*Nombre des Opérations.*	*Guéris.*	*Morts.*
Le Frere Coſme demandé à Lille en Sept. 1760. . .	4	4	
M. Maiſonfort à Tournay.	22	21	1
M. de Pape à Gand . . .	19	16	3
M. Cambon à Mons. . .	30	29	1
M. Plancque à Lille. . . .	11	10	1
M. Deſcamps à S. Omer..	7	6	1
M. de Grave à Bruxelles..	13	12	1
M. Jadot ſon ſucceſſeur. .	1	1	
M. Robert à Lille	1	1	
Et moi.	21.	17	3
	129	117	11

Total cent vingt-neuf ; onze ont ſuccombé, cent dix-huit ſont guéris ; & tous l'auroient été, ſans des complications que rien n'étoit capable de ſurmonter. Voilà de quoi raccommoder le Lithotome caché avec ceux que le récit infidèle du ſieur Vandergracht auroit pu indiſpoſer contre cet inſtrument.

Le ſieur Vandergracht pourroit peut-être nier les guériſons, & prendre acte de l'aveu que nous faiſons des onze morts, taillés par nos mains. Pour lui enlever cette petite reſſource, je ne connois pas de moyen plus propre que de lui décliner les noms, ſurnoms & demeures de ceux que j'ai opérés, en le défiant de me trouver en défaut. Le nombre n'eſt pas prodigieux ; mais je ſuis véridique. Je dis ce que j'ai fait, ſans rien diminuer & ſans rien ajouter : &, après tout, un pilote qui connoît bien la carte, & qui a fait vingt fois le voyage de l'Amérique, ne mérite-t-il pas autant de confiance que celui qui y a été plus ſouvent, ſur-tout ſi ce dernier a fait des fréquens naufrages ?

N°. 1. Le nommé Auguſte, âgé de ſept ans, fils de Henri, Cantinier au quartier de la Magdeleine à Lille, fut opéré le 21 Décembre 1754. Je lui tirai, à la faveur du N°. 9, une pierre de la groſſeur d'un

œuf de pigeon, & du poids d'une demi-once. Ce malade fut très-bien guéri dix-neuf jours après l'opération.

N°. 2. Philippe Joſeph, âgé de dix ans & demi, fils de Pierre-Joſeph Sance, Facteur de Guy, demeurant cour des bons Enfans, fut taillé le 12 Avril 1756. Le Lithotome mis au N°. 9, je tirai, avec beaucoup de facilité, une pierre du poids de deux dragmes & demi, & de la groſſeur d'un petit œuf de pigeon applati. La guériſon ſuivit de près. C'eſt le Sujet que le ſieur Vandergracht avoit manqué deux fois, & qu'il avoit doublement eſtropié.

N°. 3. André Joſeph, âgé d'onze ans, fils de N. le Fer, Batellier de la Baſſe-Deûle, fut opéré, rue de la Comédie, au commencement de Juin même année 1756. Je lui tirai, à la faveur du 11e degré d'écartement, une pierre du poids d'une once; il fut bien guéri avant la fin dudit mois de Juin.

N°. 4. Pierre-Joſeph, âgé de cinq ans, fils de Michel-Joſeph Averlan, Maître Savetier, rue des Foſſés neufs, fut taillé au N°. 7. Le 26 Juillet de la même année 1756, je fis, avec facilité, l'extraction d'une pierre très-ſolide du poids de deux

dragmes

dragmes & demie. La plaie fut bien cicatrisée le 9e jour.

N°. 5. Ce même Sujet fut taillé une seconde fois le premier Juin de l'année 1757. Je mis le Lithotome au 9e degré de dilatation, & je fis l'extraction d'une pierre ronde du poids d'une demi-once. Ce malade fut bien guéri le 12 du même mois.

N°. 6. Pierre Louis, âgé de six ans & demi, fils de Pierre-Ignace le Clercq, fut opéré au N°. 5 le 14 Juillet 1757. Je tirai une pierre murale de la grosseur d'un noyau de prune; le malade mourut le 2e jour.

La poitrine qu'il avoit très-mauvaise, & qui étoit en suppuration, m'avoit déjà déterminé à ne point l'opérer; mais des douleurs extrêmement aiguës, auxquelles il ne pouvoit plus résister, & les sollicitations pressantes de plusieurs personnes du voisinage, me firent tenter l'opération. Malgré cela, il donnoit des espérances les deux prémiers jours: mais des chaleurs excessives, un violent orage qui éclata la nuit suivante, dérangèrent la progression; la fièvre qui survint porta à la poitrine, & le malade mourut, pour ainsi dire, étouffé.

N°. 7. Thomas Joseph, âgé de 12 ans,

fils de Jean-Baptiſte Spièce, demeurant rue du Mai, fut taillé le 9 Mars 1758. Le N°. 11 me donna toute facilité de tirer une pierre de la groſſeur d'un œuf de poule, & du poids d'une once & demie. Malgré une fièvre vermineuſe, qui ſurvint le 6e jour, il fut parfaitement guéri le 26 du même mois.

N°. 8. Jean Baptiſte, âgé de 16 ans, fils de Joſeph Royal, demeurant Cour-Fleur, proche l'Hôpital Général, fut opéré au N°. 9 le 11 Janvier 1759. Je fis l'extraction d'une pierre murale du poids d'une demi-once. Royal fut bien guéri le 17e jour après l'opération.

Si la crainte de compromettre notre réputation pouvoit empêcher les ſecours que nous devons par état aux infortunés, Royal étoit dans ce cas : il étoit né avec la pierre, & par-conſéquent livré, dès le moment de ſon exiſtence, aux douleurs les plus cuiſantes. L'incontinence d'urine, & un cours de ventre habituel, furent les premiers & les plus légers accidens qui ſe joignirent aux ſymptômes du calcul ; la région des reins, qui devint œdémateuſe & douloureuſe, annonça la purulence de ces organes. Le pus, que charioient les urines, paroiſſoit au moins le manifeſter. Enfin, Royal tomba inſenſiblement dans la fièvre

lente, & dans le ſuprême degré de maraſme.

Ce fut dans cet état, & au mois de Septembre 1758, qu'il fut mis à l'Hôpital-Comteſſe pour y être taillé. Le ſieur Vandergracht, Lithotomiſte de cet Hôpital, ſe donna la peine de l'obſerver pendant pluſieurs ſemaines ; mais, après un examen réfléchi, il jugea l'état de ce malade au-deſſus de toute reſſource, & le renvoya comme incurable. Dans cette extrêmité, la mort étoit l'unique conſolation qu'imploroit Royal : mais la mort étoit ſourde à ſes cris. Cependant l'affreuſe ſituation, dans laquelle étoit réduite cet infortuné, attira la compaſſion de M. Grandel, Pauvrieur du quartier, homme charitable, & vraiment digne d'éloges par le bien qu'il procure aux pauvres qui ont le bonheur d'être ſous lui. Emu de pitié pour le malheureux Royal, il me fit prier de le voir. Je fus frappé de tant de complications. J'entrepris néanmoins de lui ſauver la vie : & après avoir fait conſtater ſon état par ſept Maîtres en Chirurgie expérimentés, auxquels ſe joignit M. Plancque, Chirurgien-Major des Hôpitaux Militaires, je l'opérai, & je le guéris. C'eſt ainſi que Royal, taillé preſque agoniſant, au milieu de l'hyver, fut rendu, en moins de trois

ſemaines, à la ſociété. Le ſieur Vandergracht l'avoit abandonné dans la bonne ſaiſon ; le Lithotome caché fut ſon ſauveur dans la plus mauvaiſe.

N°. 9. Jean-Baptiſte Couthier, âgé de 14 ans, demeurant chez M. Baugamont ſon beau-père, marchand Parfumeur, rue de la Clef, fut taillé le 3 Février 1759. Je lui tirai, au onzième degré d'écartement, une pierre ronde, murale, du poids de deux onces ; le malade mourut le 4e jour.

N°. 10. Alexandre Baillé, âgé de quatorze ans, demeurant chez le ſieur Baillé ſon père, au cul-de-ſac, fut taillé au N°. 9 le 22 Septembre 1759. Je fis l'extraction de deux pierres, la plus groſſe peſant une once, & la ſeconde une demi-once. Il fut très-bien guéri le premier Novembre ſuivant.

N°. 11. Le fils du nommé Deſſalle, à Mons-en-Barœil, près de Lille, âgé de 13 ans, fut taillé le 8 Octobre 1759. Je lui tirai une petite pierre de la groſſeur d'un noyau de prune ; il fut parfaitement guéri le 3 Novembre ſuivant.

N°. 12. Philippe-Joſeph Sance, deuxième de cette liſte, fut opéré une ſeconde fois au mois de Juillet 1760. Je lui tirai, au N°. 9, deux pierres ; l'une du poids

d'une once, & l'autre de ſix dragmes. Il fut très-bien guéri 35 jours après l'opération.

N°. 13. Druon Lienard, âgé de 33 ans, natif de Valenciennes, fut opéré le premier Novembre 1760. Je fis, à la faveur du N°. 13, l'extraction d'une pierre murale, ronde, du poids de ſix onces. Malgré une fièvre maligne, qui s'empara du malade le 10e jour, il fut très-bien guéri le 11 Décembre ſuivant.

N°. 14. Le fils du nommé Dutrieux, à Mons en Barœil, âgé de 13 ans, fut opéré le 12 Mars 1761. Le Lithotome ouvert au 11e degré, je fis l'extraction d'une pierre du poids d'une once & demie; le malade fut guéri le 18 Avril ſuivant.

N°. 15. Charles Joſeph, âgé de cinq ans, fils de Joſeph le Roy, demeurant dans la rue Saint-Sebaſtien, fut taillé le 31 Mai 1762. Je lui tirai, par le N°. 9, une pierre murale du poids d'une demi-once; il fut très-bien guéri le 10e jour après l'opération.

N°. 16. Louis, âgé de 8 ans, fils de M. Letocart, Négociant rue Notre-Dame, taillé au N°. 9. Le 8 Septembre 1763, je lui tirai une pierre murale, exactement ronde, du poids d'une demi-once. La cure n'a duré que vingt-deux jours, malgré

l'épuiſement extrême dans lequel étoit ce malade lors de l'opération.

N°. 17. Denis-François Joſeph, âgé d'onze ans, fils de N. le Secq, Batellier, fut taillé ſur le grand rivage le 29 Septembre 1763. Je tirai, à la faveur du N°. 9, une pierre murale du poids d'une once ; ce malade fut très-bien guéri au commencement du mois de Novembre ſuivant.

N°. 18. Jean-Baptiſte Joſeph, âgé de 8 ans & demi, fils de N. du Val, natif de Merville, fut opéré le 18 Novembre 1763. Le N°. 9 me donna toute la facilité poſſible, pour tirer une pierre plus groſſe qu'un œuf de pigeon, & du poids d'une once ; ce malade fut très-bien guéri le 2 Décembre ſuivant.

N°. 19. Jean-Baptiſte, âgé de ſix ans & demi, fils de N. Loccre, Boutonnier, rue de l'Abbaye de Loos, taillé le 13 Octobre 1764 : le N°. 9 ſuffit pour tirer une pierre murale du poids d'une once. Ce malade fut très-bien guéri le 9 Novembre ſuivant.

N°. 20. Auguſtin Joſeph, âgé de 13 ans, fils de Paul-Joſeph Delvalée, Maître Tailleur, rue d'Amiens, taillé le 19 Juin 1765. Le N°. 7 ſuffit pour tirer deux pierres, peſant enſemble une demi-once. Ce malade fut parfaitement guéri en 11 jours.

N°. 21. Charlemagne Joſeph, âgé de douze ans, fils de Dominique Barbion, demeurant rue du Pont-à-Reine, taillé au N°. 9 le 22 Novembre 1765. Je tirai une pierre exactement ronde & murale, du poids de cinq dragmes. Ce malade n'a éprouvé aucune eſpèce d'accidens, pas même la fièvre ; il a été bien guéri en quinze jours. Il faut obſerver que c'eſt le douzième de ma liſte guéri de ſuite. Mrs Savarin père & fils, M. Corroyer, tous les trois Médecins de la Faculté de Douay, ont été préſent à cette opération.

Sur vingt-un, j'ai donc perdu trois Sujets. Mais faites attention que je n'ai pas refuſé mon miniſtère à qui que ce ſoit. J'ai taillé indifféremment tous ceux qui ont imploré le ſecours de l'Art. L'état d'épuiſement, la qualité des complications, rien ne m'a arrêté. Le ſieur Vandergracht eſt plus prudent ; le délaiſſement de Royal en eſt la preuve. Mais quoique j'aie donné priſe ſur moi à mes ennemis, je ne me répens pas de l'excès de mon zèle. Si j'avois été plus circonſpect, que ſeroit-il arrivé ? Le Clercq, qui avoit le poulmon en ſuppuration ; Devrée, qui avoit un abcès dans les reins ; Couthier, qui étoit ſujet à des accès d'épilepſie, ne ſeroient pas moins

morts ; Sance & Royal ne ſeroient pas guéris. Je ne connois rien de ſi conſolant, que de pouvoir ſe dire : Sans moi, un tel ne ſeroit plus ; & dût la jalouſie s'armer de tous ſes traits pour entamer ma réputation, je préférerai toujours le plaiſir de ſauver un de mes ſemblables, à la foibleſſe de menager ma fortune.

Le ſieur Vandergracht a bien d'autres exploits à nous vanter. Écoutez-le : *il a taillé, depuis ſeize ans, deux cens vingt-ſept Sujets ; il n'en a perdu que ſeize, & aucun d'hémorrhagie.* Je reconnois bien-là la modeſtie & la bonne foi de l'homme. Mais il me permettra de n'en rien croire auſſi longtemps qu'il ne donnera point la liſte chronologique de ſes tailles ; c'eſt-à-dire, les noms, ſurnoms, âges, profeſſions & demeures de ceux qu'il a opérés ; enſemble l'année, le mois, le jour de chaque opération. S'il n'en impoſe pas, rien ne lui eſt plus aiſé que de ſuivre mon exemple ; ſinon nous croirons que ſur quatre Sujets, il en a au moins perdu un, ainſi que tous ceux qui pratiquent la même méthode que lui (*a*).

(*a*) Voyez l'Addition au Recueil ſur la Taille, publié par le Frère Coſme, pag. 165.

En attendant, je vais effectuer ma promeſſe, & dévoiler la turpitude du Sr Vandergracht. Ce qui a irrité davantage cet habile Lithotomiſte, c'eſt l'imputation qu'il avoit perdu deux Sujets d'hémorrhagie, Goſſart & Leleu : il eſt ſurpris d'apprendre que des *Impoſteurs* aient débité cette fable, qui *eſt très-fauſſe.* Il convient néanmoins d'avoir taillé Goſſart ; mais voici ſon hiſtoire. *Ce Goſſart*, dit-il, *eſt mort cinq jours après l'opération, non pas d'une hémorrhagie, mais d'une grande douleur de côté ; pleuréſie caractériſée.* Il falloit en effet que la douleur fut bien grande, pour faire mourir Goſſart. *Il étoit d'ailleurs malade depuis longtemps.* Oh vraiment je le crois ; les pierreux d'ordinaire ne ſe portent pas bien. *De plus, il avoit pris une drogue.* Le ſieur Vandergracht auroit dû nous inſtruire du nom de cette drogue. En connoiſſez-vous, Monſieur, qui provoquent l'hémorrhagie ? C'eſt une de cette eſpèce que Goſſart aura priſe ; car il y a longtemps que je tiens la preuve qu'il eſt mort de cet accident. J'avois vu & ſondé Goſſart avant le ſieur Vandergracht. J'avois même promis à Made. Spillaert, ſa marraine, de lui faire charitablement l'opération. Le ſieur Vandergracht vint à la traverſe, & m'eſcamota furtivement le

Sujet. Piqué de l'aventure, j'épiai ſes démarches, & je ſuivis les traces de l'Opérateur. Je fus bien ſervi. Un Médecin qui n'eſt plus, & qui avoit été préſent à l'opétion, m'en rendit un compte exact. Il fit plus, il me donna ſon atteſtation conçue dans les termes ſuivans.

» Je ſouſſigné, Médecin de Lille en » Flandre, certifie avoir été préſent à l'o- » pération de la taille que le ſieur Vander- » gracht, Maître en Chirurgie, & pen- » ſionné pour la Lithotomie de cette ville, » a faite le trois de Mars mil ſept cent cin- » quante-ſept, au nommé Pierre-François- » Joſeph Goſſart, âgé d'environ trente ans. » Par cette opération le ſieur Vandergracht » tira une pierre de la groſſeur d'un œuf » de poule ; mais l'hémorrhagie fut ſi con- » ſidérable, que tous les aſſiſtans en furent » émus ; j'en fus ſi frappé moi-même, que » je tombai en ſincope. Le ſieur Vander- » gracht fut ſeul intrépide ; il dit deux ou » trois fois, en entendant le murmure des » aſſiſtans, que ce n'étoit rien. Mais l'é- » vènement juſtifia nos craintes, puiſque » le malade mourut le lendemain matin. » En foi de quoi, j'ai délivré la préſente » atteſtation, qui eſt exactement confor- » me à la vérité. Fait à Lille, ce 25 Juin » 1757. Signé, *Deſmazières*, *Méd.*

Je gage que mon agreſſeur ne me ſoupçonnoit point armé d'une pièce ſi victorieuſe, & qui me diſpenſe de recourir aux témoignages des vivans. Sans doute qu'il ne dira pas que j'ai reſſuſcité les morts, pour en tirer des preuves contre lui.

Pourſuivons. *A l'égard de Jean-Baptiſte Leleu*, dit le ſieur Vandergracht, *je ne le connois pas.* Cela eſt bref ; mais auſſi l'on ne peut pas toujours ſuppoſer qu'un taillé a pris des drogues malfaiſantes & meurtrières. Tâchons pourtant de le lui faire connoître. Il y a un Jean-Baptiſte Leleu, Drapier de profeſſion, mort à l'Hôpital-Comteſſe le 26 Septembre 1758, dont voici l'Extrait-mortuaire : *Le vingt-ſix Septembre mil ſept cent cinquante-huit, Jean-Baptiſte Leleu, Drapier de profeſſion, fils de Joſſe & de Marie-Catherine Pringuet, époux de Marie-Catherine-Joſeph Wildo, décédé la veille, âgé de 45 ans, adminiſtré des Sacremens, a été tranſporté de l'Hôpital-Comteſſe à la Magdeleine ſa paroiſſe, pour y être inhumé, préſens Pierre Michel & Louis Labbe, Clercs du même Hôpital, leſquels ont ſigné ce préſent Acte comme témoins. Donné & ſigné conforme à l'original, &c.* Signé, *Ph. F. Bonne, Aumonier dudit Hôpital.*

Le ſieur Vandergracht connoît-il à préſent le pauvre défunt, qui, pour ſon malheur a connu le ſieur Vandergracht ? Point encore. Qu'il liſe donc cette autre pièce.

» *Pardevant le Notaire Royal* de la ré-
» ſidence de Lille, ſouſſigné, & en préſen-
» ce des témoins après nommés, eſt com-
» parue Catherine-Joſeph Wildo, veuve
» de Jean-Baptiſte Leleu, vivant ouvrier
» de Drapier, demeurant en cette ville ;
» laquelle, après ſerment par elle prêté ès
» mains dudit Notaire, a affirmé que ſon
» dit feu mari étoit accidenté de la pierre,
» & qu'il fut taillé le dix-huit Septembre
» mil ſept cent cinquante-huit, à l'Hôpital-
» Comteſſe de cette ville, par le ſieur Van-
» dergracht, Chirurgien-Juré en cettedite
» ville : qu'une des parentes de la compa-
» rente, qui a été préſente à l'opération,
» lui a dit qu'on lui tira une pierre aſſez
» groſſe, & qu'il perdit conſidérablement
» de ſang : qu'immédiatement après l'opé-
» ration il eut des foibleſſes continuelles ;
» la fièvre lui prit ; il eut des vomiſſemens,
» un hocquet fréquent, & le ventre devint
» fort enflé & douloureux ; ce qui conti-
» nua juſqu'à la mort, qui arriva le vingt-
» cinq du même mois : affirmant de plus
» que ſon mari étoit âgé de quarante-cinq
» ans ou environ. Tout ce que deſſus, la

» comparante promet ratifier, pardevant » tous Seigneurs & Juſtice, à la première » réquiſition. Ainſi fait & paſſé audit Lille » le dix-ſept Avril mil ſept cent ſoixante-» quatre, préſens Pierre-Auguſtin Luttun, » & Philippe Flahaut, Praticiens audit » Lille, témoins à ce requis.

Signés, *Luttun, Flahaut. Marque † de ladite Catherine-Joſeph Wildo; & Desfrennes, Notaire.*

Pour le coup, ſi le ſieur Vandergracht ne connoît pas Jean-Baptiſte Leleu, nous connoiſſons par qui il a été taillé, de quelle manière il eſt mort; & le déſaveu de l'Opérateur ne ſert qu'à confirmer la déclaration de la veuve. L'on ne feint point d'oublier, quand on n'a point intérêt de cacher la vérité d'un fait.

Voilà le ſieur Vandergracht convaincu des deux hémorrhagies qu'il a déniées hardiment; mais je ne le quitte pas à ſi bon marché. Puiſſe-t-il, une autre fois, être plus ſage, & ne pas forcer les gens à le démaſquer!

Le 5 Mai 1755, il tailla, à l'Hôpital-Comteſſe, le nommé Jean-Baptiſte-Joſeph Vancouyghen, âgé de 20 ans. L'hémorrhagie fut terrible; le malade fut panſé à

pluſieurs repriſes, à cauſe que le ſang perçoit, à tout moment, l'appareil. Il fut tamponné : un Aide-Chirurgien fut placé à côté de lui, une main ſur l'appareil, afin d'arrêter le ſang par une compreſſion continuée. Tout fut inutile. L'hémorrhagie ſe répéta tant de fois, qu'elle emporta le taillé le troiſième jour. Je n'allègue rien que de certain. Avec moi, la preuve marche toujours à côté du fait.

» Pardevant le Notaire Royal de la ré-
» ſidence de Lille, ſouſſigné, & en pré-
» ſence des témoins après nommés, eſt
» comparu Jean-François-Joſeph Ledoux,
» maître Tiſſerand, demeurant en cette
» ville ; lequel, après ſerment par lui prêté
» ès mains dudit Notaire, préſent leſdits
» témoins, a affirmé qu'il a parfaitement
» connu Jean-Baptiſte-Joſeph Vancouy-
» ghen, ci-devant garçon Rubannier en
» cette ville : qu'il ſe rappelle très-bien
» d'avoir été préſent, & avoir même tenu
» ledit Vancouyghen, lorſque le Sr Van-
» dergracht, Chirurgien en cette même
» ville, lui fit l'opération de la taille à
» l'Hôpital-Comteſſe de cettedite ville, en
» l'année mil ſept cent cinquante-cinq ou
» mil ſept cent cinquante-ſix, ſans pou-
» voir autrement préciſer le temps : que
» pendant l'opération il a remarqué que

» le ſang a donné avec tant de force,
» qu'outre un flot qu'il y avoit par terre,
» ledit ſieur Vandergracht en étoit tout
» couvert : qu'il ſait que ledit ſieur Van-
» couyghen eſt mort le troiſième jour après
» cette opération.

» Ce fait, eſt auſſi comparu Jacques-
» Philippe-Joſeph Vancouyghen, maître
» Racoutreur en cette ville ; lequel, après
» ſerment par lui prêté ès mains dudit
» Notaire, préſens les ſuſdits témoins, a
» affirmé qu'il ſe rappelle parfaitement
» qu'en l'année mil ſept cent cinquante-
» cinq ou mil ſept cent cinquante-ſix,
» ſans pouvoir autrement préciſer le
» temps (*a*), Jean-Baptiſte-Joſeph Van-
» couyghen, ſon frère, étoit accidenté
» de la pierre : qu'ayant appris que le ſieur
» Vandergracht lui avoit fait l'opération,
» il alla le voir le même jour à l'Hôpital-
» Comteſſe, où il ſe trouva avec un gar-
» çon Chirurgien qui tenoit la main ſur
» l'appareil, pour empêcher le ſang de
» s'écouler : qu'il remarqua que le lit, ſur
» lequel ſondit frère étoit couché, étoit
» tout enſanglanté ; affirmant de plus leſ-
» dits comparans, qu'ils ont vu la pierre,

(*a*) L'extrait-mortuaire de Vancouyghen porte qu'il mourut le 9 Mai 1755 ; ainſi l'opération fut faite le 7.

» & qu'elle étoit environ de la groſſeur
» d'une forte noix. Tout ce que deſſus,
» les comparans ſavent pour être de leur
» fait & connoiſſance, & promettent de
» le ratifier, pardevant tous Seigneurs &
» Juſtices, à la première requiſition. Fait
» & paſſé à Lille, le vingt-cinq Février
» mil ſept cent ſoixante-quatre, préſent
» Pierre-Auguſtin Luttun & Philippe Fla-
» haut, Praticiens audit Lille, témoins
» requis. Signés, *Ledoux*, *Vancouyghen*,
» *Luttun*, *Flahaut & Desfrennes*, *No-*
» *taire*.

Il n'eſt point à préſumer qu'il prenne envie au ſieur Vandergracht de diſputailler ſur cette troiſième Hémorrhagie. Elle eſt trop bien peinte dans le triſte tableau de la dépoſition du ſieur Ledoux & du frère du défunt. Le fait ſuivant n'eſt pas moins frappant, & la cataſtrophe n'en eſt pas moins tragique.

» Pardevant le Notaire Royal de la
» réſidence de Lille, ſouſſigné, & en pré-
» ſence des Témoins après nommés, eſt
» comparue Marie-Magdeleine-Joſephe
» Davrin, veuve de Guillaume-Laurent
» Carlier, vivant Maître Tapiſſier en cette
» Ville, laquelle, après ſerment par elle
» prêté ès mains dudit Notaire, préſent
» leſdits Témoins, a affirmé qu'elle ſe rap-
» pelle

» pelle parfaitement, que le dix-ſept Août
» mil ſept cent ſoixante-deux, Louis-
» Joſeph Carlier, ſon fils, a été taillé de
» la Pierre, par le ſieur Vandergracht,
» Chirurgien en cette Ville, à l'Hôpital
» Comteſſe d'icelle. Qu'ayant été le len-
» demain voir ſondit fils, pluſieurs per-
» ſonnes qui ſe trouvoient auprès, lui
» ont dit que la veille, c'eſt-à-dire, le jour
» de l'opération, le ſang avoit pénétré au
» travers du lit de ſon fils, & qu'il y en
» avoit un ruiſſeau par terre, nonobſtant
» la précaution que le ſieur Vandergracht
» avoit priſe de mettre un garçon Chi-
» rurgien qui tenoit la main ſur l'appareil.
» Qu'elle ſçait que ſondit fils eſt mort le
» troiſième jour après l'opération. (*a*)
» Tout ce que deſſus, la Comparante ſçait
» pour être de ſon fait & connoiſſance,
» & promet de le ratifier pardevant tous
» Seigneurs & Juſtices à la première requi-
» ſition. Ainſi fait & paſſé à Lille le vingt-
» cinq Février mil ſept cent ſoixante-quatre.
Préſens Pierre-Auguſtin & Philippe Fla-haut, Praticiens audit Lille, témoins à ce requis. Signé, *la Veuve Carlier. Luttun, Flahaut; & Desfrennes, Notaire.*

(*a*) Carlier, ſuivant ſon Extrait-mortuaire, étoit âgé de 23 ans.

Que dites-vous, Monſieur, ou plutôt que dira le ſieur Vandergracht, dont la vanité a paru ſi cruellement bleſſée de l'imputation de deux hémorrhagies? Comment ſe tirer de ce mauvais pas? Fera-t-il l'aveu de ſa turpitude? Conviendra-t-il, de bonne foi, qu'on ne lui a point gardé le ſecret qui lui avoit été promis; que le bien public, & la vérité ont forcé toutes les bouches à parler? Étrange extrémité où les méchans ſe réduiſent eux-mêmes! Preſque toujours ils ſont les duppes de leurs méchancetés. En voulant noircir les *Coſmiens*, & ſe laver de deux hémorrhagies, le ſieur Vandergracht ſe trouve atteint & convaincu de quatre, dont chacune porte avec elle ſa preuve, & l'empreinte de la certitude.

Encore n'eſt-ce pas tout. J'avois entendu parler de quelques cataſtrophes arrivées à Caſſel. Jaloux de ne rien hazarder & d'être exact, j'en écrivis à une perſonne reſpectable, qui me fit parvenir la pièce ſuivante.

» Pardevant le ſouſſigné Notaire Royal » héréditaire de la réſidence de Caſſel, » en préſence des Témoins ci-après nom- » més, fut préſent Maître Louis Daenés, » Chirurgien uré, âgé de vingt ſix ans, » demeurant en cette ville de Caſſel, le-

» quel Comparant a déclaré, certifié &
» atteſté, ainſi qu'il déclare, certifie &
» atteſte par ces Préſentes, ſous ſerment
» prêté ès mains de moi ſouſſigné Notaire,
» d'avoir parfaite connoiſſance, que le
» treize de Mai mil ſept cent cinquante-
» neuf, Jean Duc fut taillé en la maiſon
» de Guillaume Valentin, en cette ville
» de Caſſel, par le ſieur Vandergracht,
» Chirurgien-Juré en la ville de Lille,
» ayant eu une grande hémorrhagie, &
» fut néanmoins guéri, par les ſoins &
» exactitude de Maître Louis Daenés,
» Chirurgien-Juré, père du Comparant.
» Que l'année ſuivante fut taillé de même,
» en ladite maiſon, par ledit ſieur Vander-
» gracht, Barthélemi-Joſeph Hamecuve,
» jeune homme, âgé de vingt-deux ans,
» fils de Thomas & de Marie-Philippine
» le Maire, natif de Nordberquin, mort
» la nuit ſuivante d'une grande hémor-
» rhagie, & fut enterré à Notre-Dame en
» cette ville de Caſſel. Finalement, que
» le neuf ou le dix du mois de Mai der-
» nier, Pierre Folcke, fils de Mathieu,
» natif de Caſſel, fut taillé par ledit ſieur
» Vandergracht, & a reſté fiſtuleux juſ-
» qu'à la Touſſaint, & qu'il a été guéri par
» Maître de Col, Médecin, demeurant

» à Staple, ce que ledit Folcke a déclaré » au Comparant. Déclarant l'atteſtant être » prêt de comparoître devant tous Magiſ- » trats, Loix, Juriſdictions, & devant » toutes Cours, & d'y renouveller, & réi- » térer ſous ſerment cette ſon atteſtation » étant requis; ainſi fait & paſſé audit » Caſſel, en préſence de Pierre-François » de Bender, & de Charles-Joſeph Allays, » témoins à ce requis, ce ſeize de Mars » mil ſept cent ſoixante-quatre. Signé, *Louis Daenés, Maître Chirurgien-Juré, de Bender, Allays; & Elleboode, Notaire Royal.*

De trois taillés à Caſſel par le ſieur Vandergracht, l'un eſt donc encore promptement mort baigné dans ſon ſang, l'autre a failli périr du même accident, & le troiſième eſt reſté ſept mois fiſtuleux. Le ſieur Vandergracht n'a-t-il point bonne grace après cela d'appeller impoſteur quiconque aſſure qu'il a perdu le moindre ſujet d'hémorrhagie? Jugez qui eſt l'impoſteur, ou de quel côté eſt l'impoſture.

J'ajoute une petite liſte d'autres Taillés morts entre les mains du ſieur Vandergracht, parmi leſquels vous pourrez reconnoître des traces d'hémorrhagies, mais je n'aſſure rien, parce que les preuves poſitives me manquent.

Le 16 Avril 1760, il a taillé à Lille, rue des malades, Paroiſſe Saint Sauveur, François-Joſeph Duqueſne, mort le 21 du même mois. Pendant les cinq jours que ce malade ſurvécut à l'opération, il ſouffrit des douleurs atroces dans les entrailles, accompagnées de hocquets, de vomiſſemens, & d'une tenſion extrême de tout l'abdomen.

Le 20 Avril 1752, fut taillé à Tournay, par le ſieur Vandergracht, le nommé Hubert Carette, âgé de douze ans & demi, mort le 24 du même mois, dans d'extrêmes convulſions.

Le 17 Septembre 1759, a été taille à l'Hôpital Comteſſe, Jean-François d'Acqueny, âgé de 38 ans, Raccoutreur de profeſſion, fils de Sébaſtien-François & de Marie Crombecque, natif de Provin-Bonvin, mort dans ledit Hôpital le 17 Octobre ſuivant.

Le 4 Septembre 1761, fut taillé à l'Hôpital Comteſſe, le nommé Jean-Baptiſte Richewaert, âgé de 60 ans, fils d'Antoine & de Godelive Hanſepie, natif de la Paroiſſe d'Elderdynq, mort le lendemain cinq.

Le 28 Novembre 1761, il fit l'opération au ſieur Lagoux, âgé d'environ 64 ans, Marchand Sellier & Carroſſier à Lille,

rue Baſſe : malgré la petiteſſe de la pierre que lui tira le ſieur Vandergracht, il mourut le quatrième jour.

Le 27 Août 1763, il tailla à l'Hôpital Comteſſe, le nommé Amé-Joſeph Coyar, âgé de 36 ans, natif de Lille, Paroiſſe ſainte Catherine, mort audit Hôpital le 19 Septembre ſuivant.

C'eſt aſſez parler d'hémorrhagies. Je vais mettre ſur la ſcène un autre genre d'accident qui accompagne les tailles du ſieur Vandergracht. Une mort prompte n'en eſt pas toujours la ſuite, mais ſouvent une mort lente qui conduit, d'une manière inſenſible, les malades au tombeau. Vous penſez, Monſieur, que j'entends parler des Fiſtules. J'en diſtingue deux claſſes. Les unes ſont mortelles en plus ou moins de temps ; les autres ne ſont point autrement dangereuſes, mais elles ſont toujours très-incommodes, & ceux qui ont le malheur d'en être accidentés, ſont à charge à eux-mêmes, & inutiles à la Société.

Le fils Sance, dont j'ai déja parlé, mérite de figurer le premier parmi les Taillés fiſtuleux du ſieur Vandergracht.

A ſa ſuite viennent Pierre Coiſne, habitant du Pont-rouge, taillé au Printemps 1751. Malgré tous les remédes il reſta fiſtuleux, durant onze ans qu'il ſurvécut

à l'opération ; & les douleurs, qui alloient toujours en augmentant, mirent enfin un terme à sa misère : il cessa de vivre au Printems de 1762.

Charles Pringué, fils de Jacques, âgé de 13 ans, opéré à l'Hôpital Comtesse, au mois de Mai 1751. La pierre dont le sieur Vandergracht fit l'extraction, étoit de la grosseur d'un petit œuf de pigeon applati. Malgré sa petitesse, notre Opérateur eut peine à la tirer, de sorte que l'opération fut laborieuse. Les tiraillemens & les déchiremens qui accompagnèrent la manœuvre, rendirent la plaie fistuleuse, & la fistule ne céda à aucun moyen. Vous ne devineriez pas le dernier que le sieur Vandergracht mit en usage. Il s'imagina qu'en introduisant un trochisque de minium dans le trou fistuleux, il parviendroit à fondre les callosités par la suppuration, & à fermer la plaie, en détruisant l'obstacle qui empêchoit la réunion de ces parties. La tentative n'étoit pas réfléchie. Aussi produisit-elle sur Charles Pringué, l'effet le plus terrible. Le scarrotique enflamma la vessie, & l'inflammation occasionna la rétention d'urine ; les uretères s'enflammèrent à leur tour, les reins subirent le même sort, & la suppression fut totale : de-là des sueurs forcées, des vomissemens

urineux, le hocquet & la mort ; triſte fruit d'un reméde appliqué ſans connoiſſance & ſans principes. Quoi, Monſieur, la vie des hommes eſt-elle de ſi petite conſéquence pour la livrer aux épreuves les plus meurtrières ! Un Chirurgien eſt-il excuſable d'expoſer un organe auſſi ſenſible que la veſſie, à toute la cauſticité du ſublimé corroſif ! Mais détournons les yeux d'un ſpectacle ſi déplorable. Il y a apparence que le ſieur Vandergracht n'a point combiné l'action du remède avec l'effet qu'il devoit produire ; & voilà à quoi expoſe l'ignorance en Chirurgie.

Le ſort de François-Joſeph de Lau, que le ſieur Vandergracht tailla le 30 Avril 1753, ne fut pas beaucoup plus heureux que celui de Pringué : quoique la pierre fut petite, l'opération fut longue & laborieuſe, à cauſe que l'Opérateur n'avoit pas d'abord inciſé la veſſie. Le ſieur Vandergracht eut beau pouſſer ſa tenette pour prendre la pierre, il ne put ſaiſir qu'un corps mou, & ce corps étoit la veſſie même : il y revint à pluſieurs repriſes, mais toutes ſes tentatives furent inutiles. Tantôt il mettoit le doigt indicateur au lieu & place de la tenette, tantôt la tenette prenoit la place du doigt indicateur. Mais la tenette & le doigt ne parcouroient

que l'eſpace celluleux qui ſe trouve entre la veſſie & le rectum ; heureuſement même que cette dernière partie n'avoit point été touchée, car il arrive quelquefois au ſieur Vandergracht de couper le rectum au lieu de la veſſie, ou tous les deux en même temps. Une manœuvre auſſi longue, auſſi cruelle pour le malade qu'impatientante pour les aſſiſtans, obligea quelques-uns de ceux-ci de propoſer au ſieur Vandergracht de remettre la ſonde dans la veſſie. Le conſeil fut ſuivi. Il inciſa, cette fois, l'organe qui ne l'avoit point été, & fit l'extraction du corps étranger. Mais le tenaillement fut ſuivi d'accidens qui devoient naturellement en réſulter, & le malade reſta fiſtuleux. Toujours livré aux douleurs les plus atroces, il ſupporta néanmoins la fiſtule près de 13 mois. La fièvre ne l'ayant jamais quitté, il tomba dans le maraſme, & le deſſéchement le plus hideux ; il mourut enfin le 20 Mai 1754.

Le nommé François, fils de Miché, Maître Cordonnier, autre fiſtuleux, opéré par le ſieur Vandergracht, à l'Hôpital Comteſſe, en Septembre 1752, ou 1753. Toujours ſouffrant, il s'étoit traîné de l'Hôpital à la maiſon de ſon père, rue de l'Abbiette, chez qui le ſieur Vandergracht

alloit le panſer, & chez qui il mourut neuf mois après l'opération.

Le 27 Juin 1760, il tailla François Hyacinte Bury, âgé de ſix ans & huit mois, en la maiſon de ſon père, petite place Commines, Paroiſſe Saint Maurice, mort 36 jours après l'opération. Je ne ſçais quelle fut ſa manœuvre. Mais j'ai viſité cet enfant quelques jours avant ſa mort, à la ſollicitation de ſes parens. Je ne vis jamais de ſpectacle plus horrible & plus touchant. Un ulcère ſordide & putréfié occupoit, non-ſeulement tout le théatre de l'opération, mais il s'étendoit encore ſur les bourſes, l'anus & les parties voiſines. L'on ne pouvoit diſtinguer ſi les excrémens & les urines ſortoient par une ouverture commune, tant le délabrement étoit affreux. Une puanteur inſupportable s'exhaloit des parties affectées. En un mot, Bury faiſoit reculer d'effroi tous ceux qui en approchoient. Si quelqu'un a pu deſirer la mort, ce fut ce pauvre petit malheureux : elle ſeule pouvoit en effet mettre un terme à ſon cruel état.

J'ai encore viſité avec un de mes Confrères, au mois de Décembre 1760, Hubert-Joſeph, fils de Joſeph Cliquenois, que le ſieur Vandergracht avoit taillé en

Septembre 1759, à l'Hôpital Comteſſe, & qui étoit reſté fiſtuleux ; mais il ne nous fut pas poſſible de lui procurer le moindre ſecours. Il étoit ſi affoibli & ſi décharné, que la Mort ne tarda point à avoir au ſieur Vandergracht l'obligation de cette nouvelle victime. Mais elle attend ceux dont je vais parler.

Jacques-Joſeph Averlan, âgé de trente-quatre ans, taillé à l'Hôpital Comteſſe, dans le mois de Septembre 1762, fiſtuleux, & hors d'état de gagner ſa vie.

François Waequez, âgé de 36 ans, Charretier de profeſſion, natif du Village d'Amette, Evêché de Boulogne, opéré à Saint-Omer, à l'Hôpital de la Maladrie le 18 Mai 1763. L'opération fut longue, laborieuſe ; après une groſſe demi-heure, le ſieur Vandergracht tira la moitié d'une très-petite pierre. Là finit la manœuvre. Il étoit temps. Le patient étoit aux abois, & l'Opérateur, au rapport des aſſiſtans, avoit perdu la tête. Cependant Waequez fut bien-tôt ſaiſi d'une fièvre ardente, avec tenſion inflammatoire de tout le bas-ventre. La ſaignée fut répétée ſix fois. Des embrocations, des fomentations ſur tout l'abdomen, menacé de gangrène, furent miſes en uſage. Tous ces ſoins ſauvèrent la vie au malade, mais ils n'empêchèrent

point qu'il ne reſtât fiſtuleux ; de ſorte que Waequez ſortit de l'Hôpital ſix ſemaines après l'opération, traînant par-tout ſa fiſtule & ſes douleurs.

Pierre Devoſt, fils aîné de la femme Bernard Moiſſon, Cabaretier, taillé dans la même ville de Saint-Omer le 9 Septembre 1760, ſe trouva dans le même cas. Il eſt reſté fiſtuleux, & les urines s'écoulent en partie par la fiſtule.

Le fils du nommé Jean Malfais, âgé de 18 ans, taillé à Tournay au mois de Septembre 1764, dans la maiſon de ſon père, à la vieille Cantine à l'Eau-de-vie, eſt reſté fiſtuleux, malgré les ſoins que l'aide du ſieur Vandergracht en cette Ville s'eſt donnés, en ſorte qu'il ne paſſe preſque pas d'urine par la verge.

Je ne vous rapporterai pas, Monſieur, des preuves des fiſtuleux de Lille, morts ou vivans, pour ne pas trop groſſir ma Lettre. Vous êtes perſuadé, ſans doute, que je les tiens ſous la main. Je me contenterai de juſtifier ici les deux fiſtules de Saint-Omer.

» Je ſouſſigné François Waequez, dé-
» clare avoir été taillé par M. Vander-
» gracht le 18 de Mai 1763, dont il m'a
» reſté une fiſtule, au travers de laquelle
» l'urine coule continuellement, & point

» du tout par la verge. Depuis ce temps-
» là, je ſouffre de grandes douleurs qui
» m'empêchent même de porter une cu-
» lotte. Fait à Saint-Omer, ce 23 Mars 1764.

Marqué

†

De François Waequez, qui déclare ne point ſçavoir écrire. (a)

» Pardevant les ſieurs Echevins de la
» ville de Gravelines en Flandres, à défaut
» de Notaire en icelle, eſt comparu le
» nommé Bernard Moiſſon, Cabaretier
» demeurant aux Huttes, époux de la
» veuve Touſſaint de Voſt, en ſecondes
» nôces, lequel nous a dit & déclaré avoir
» un garçon nommé Pierre de Voſt, fils
» aîné de ſa femme, âgé d'environ huit
» ans, lequel a été opéré de la Lithoto-
» mie, dite opération de la Pierre, par
» M. Vandergracht, Opérateur penſionné,
» demeurant à Lille, étant pour lors à
» Saint-Omer, le neuf Septembre mil ſept
» cent ſoixante, ledit enfant âgé pour lors
» de quatre ans & trois mois; & après

(a) Je donnerai ci-après l'atreſtation de M. Deſcamps, Maître Chirurgien à Saint-Omer, qui fut préſent non-ſeulement à l'opération, mais qui a toujours panſé Waequez.

» avoir reſté audit Saint-Omer trois mois
» après l'opération faite, il n'avoit pu être
» guéri qu'en perdant ſes urines par la
» plaie qui étoit reſtée fiſtuleuſe, ce qui
» incommode dangereuſement cet enfant,
» qui a continuellement une fièvre lente
» qui le conduit inſenſiblement dans un
» maraſme ; déclarant auſſi que lors de
» l'opération il n'y a point eu d'hémor-
» rhagie, quoique la Pierre qui a été ex-
» traite ſoit de la groſſeur d'un petit
» œuf de pigeon & bien grainée. C'eſt tout
» ce que ledit Bernard Moiſſon a déclaré
» être vérité en tout ſon contenu ; en foi
» de témoignage de tout quoi, il a ſigné
» avec leſdits ſieurs Echevins, le vingt-
» ſept Mars mil ſept cent ſoixante-quatre.

Marque

†

de Bernard Moiſſon.

Signé, *Aumeau & Deſcouteau.*

» Mayeur & Echevins de la ville de
» Gravelines, certifions à tous qu'il ap-
» partiendra, que les ſieurs Deſcouteau &
» Aumeau, qui ont reçu & ſigné la décla-
» ration du nommé Moiſſon ci-deſſus,
» ſont Echevins de ce Siége nos Confrères
» en Loi, que ce ſont leurs véritables ſi-
» gnatures, qu'à tous autres & pareil Acte

» par eux ſigné en leurdite qualité, foi &
» crédence doit y être ajoutée tant en ju-
» gement que dehors; en témoins de quoi
» nous avons à ces préſentes fait mettre
» & appoſer le Scel ordinaire de notre
» Juriſdiction, & le ſeing de notre Gref-
» fier, cejourd'hui vingt-ſept Mars mil
» ſept cent ſoixante-quatre.

Signé, *Waute.*

Je vous ai parlé, en paſſant, des rectum inciſés & ouverts, dans les opérations de taille du ſieur Vandergracht, accident qui ſuppoſe que l'Opérateur pratique une mauvaiſe méthode, ou qu'il tranſgreſſe toutes les règles de la taille latérale. Il eſt juſte que j'appuie la choſe par des exemples. Il y en a deux de ma connoiſſance.

Le premier eſt M. l'Abbé Fromont de Valenciennes, à qui le ſieur Vandergracht fit l'extraction de deux pierres en 17..... il reſta extérieurement fiſtuleux pendant ſix mois, & il l'eſt encore intérieurement. Je tiens ce fait de M. Hego, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, & Aide-Major de l'Hôpital Militaire de Valenciennes. Il m'écrivit le 20 Septembre 1763 : » Le ſieur Vandergracht a taillé de
» ma connoiſſance M. l'Abbé Fromont, à

» qui il a extrait deux pierres. Cet Abbé » eſt reſté fiſtuleux pendant ſix mois : ac- » tuellement il eſt quitte de ſa fiſtule exté- » rieure, mais il y a une communication » du rectum avec la veſſie ; enſorte qu'une » partie des excrémens paſſe par la voie » des urines, & une partie des urines paſſe » par l'anus, *&c.* Signé, *Hego.* Le même fait me fut certifié par M. Commart, dans une Lettre du 14 Avril 1764. » J'ai » vu hier le ſoir, y eſt-il dit, M. l'Abbé » Frómont, que je reconnus pour un par- » tiſan zèlé du ſieur Vandergracht. Il m'en » fit le plus grand éloge, me renvoyant à » M. Hego, ſi j'en deſirois un plus am- » ple (*a*). Je le ſondai ſur ſon état ac- » tuel : il m'aſſura qu'il jouiſſoit d'une » ſanté parfaite ; ce que ſa mine démen- » toit abſolument. Je l'amenai cependant » à mon but, en lui peignant l'état d'un » ami imaginaire, qui, deſirant ſe faire » tailler, me demandoit en grace de ne » cacher aucune des ſuites fâcheuſes de » cette opération. Je lui repréſentai com- » bien il étoit inſtant de ne point tromper » ſa confiance ; & je lui dis que j'eſpérois » que, plus attaché à la vérité par la ſain-

(*a*) On peut juger de l'éloge qu'eût fait M. Hego par la Lettre qu'il m'écrivit, & que je viens de rapporter.

» teté

» teté de ſon état, il ne me refuſeroit pas
» les éclairciſſemens que je le ſuppliois de
» me donner. Pénétré du pathétique de
» mon diſcours, il me répondit que lui
» ſeul étoit ſujet à un petit accident, qui
» étoit quelquefois de rendre un peu d'u-
» rine par le fondement ; & comme j'in-
» ſiſtai ſur ce *quelquefois*, il m'avoua que
» c'étoit pluſieurs fois le jour ; m'aſſurant
» au reſte que cela ne l'incommodoit pas
» plus qu'une envie d'aller à la ſelle, &
» qu'il étoit même le maître de comman-
» der, pendant pluſieurs heures, à ce be-
» ſoin. Il ajouta que cet accident ne pro-
» venoit pas de l'opération ; mais de ce
» que la veſſie avoit été ouverte par une
» des pierres que l'on avoit tirée couverte
» de pus ; ce qui ne paroît guères ſolide :
» car ſi la veſſie eût été dans le cas de l'ou-
» verture avant la taille, l'intégrité du rec-
» tum empêcheroit l'écoulement des urines
» par l'anus ; & ſi la pierre avoit pu percer
» la veſſie & le rectum, ſans que l'opéra-
» tion y ait eu part, les urines dès-lors
» euſſent pris le cours qu'elles tiennent au-
» jourd'hui ; ce qui n'arrivoit pas précé-
» demment.

» Il paroît, par tout ce que m'a raconté
» cet Abbé, que M. Vandergracht a fait
» valoir, à notre Magiſtrat, cette cure

» comme un prodige unique d'habileté ;
» il s'y préſenta avant d'opérer : dit que
» l'état cacochyme & dangereux de l'Ab-
» bé Fromont ne lui promettoit au plus
» que trois jours à vivre : que cet état l'ex-
» poſoit à périr dans l'opération ; & que
» tout ce qu'il pouvoit promettre, (ſans
» cependant en déſeſpérer, attendu qu'il
» n'en avoit jamais manqué (1)) étoit de
» procurer une mort plus douce. Il le tail-
» la, &, malgré le ſang qu'il perdit abon-
» damment, il échappa à la mort ; triom-
» phe que M. Vandergracht ne devoit
» pas, ce me ſemble, ravir à la nature
» pour s'en prévaloir. Je ſuis, &c.

Signé, *Commart.*

---

(1) Je ſerois curieux de ſavoir ce qu'entend le ſieur Vandergracht par là. Eſt-ce qu'il a guéri tous ceux qu'il a opérés ? Non. Tout ce que j'ai dit juſqu'à préſent, prouve le contraire. Il ſemble qu'il ait voulu dire, qu'il ne lui étoit jamais arrivé qu'un taillé lui fût mort pendant l'opération. Cela peut être vrai. Mais quelles réflexions n'eſt-on pas en droit de faire ſur le ſoin qu'il prend de débiter aux Magiſtrats de Valenciennes, des diſcours ambigus, qui ne tendent qu'à le mettre à couvert d'une taille qu'il va faire à un homme connu, & tromper, par des promeſſes captieuſes, les Chefs de la Police ! L'Abbé Fromont, dit il, n'a au plus que trois jours à vivre.... Le deſtin lui a-t-il ouvert ſon livre ? Lui a-t-il dévoilé que l'Abbé Fromont ne devoit reſter que ce petit nombre de jours ſur la terre des vivans ? Je déſeſpère, pourſuit-il, de le guérir ; mais je lui rendrai la mort douce & paiſible. Quel front il faut avoir, pour débiter à des Magiſtrats, à des hommes inſtruits, de pareils paradoxes ! Quel Charlataniſme !

Le deuxième, à qui cet accident eſt arrivé, ſe nomme Pierre-Joſeph Vandenbos, âgé de 9 ans, natif de Saint-Omer, fils de Pierre, maître Cordier, taillé à l'Hôpital de la Maladrie de cette ville, le même jour que le nommé Waequez. Deux bons certificats, l'un du Chirurgien du lieu, & l'autre du père du taillé, garantiſſent la vérité du fait.

» Je ſouſſigné, Maître & Chirurgien à » Saint-Omer, déclare que M. Vander- » gracht, Maître Chirurgien à Lille, & » penſionné pour la Lithotomie de cette- » dite ville de Saint-Omer, a fait le 18 Mai » 1763, à l'Hôpital de la Maladrie, l'o- » pération de la taille au nommé Fran- » çois Waequez, âgé de 36 ans, natif du » village d'Amette, Evêché de Boulogne, » Charretier de profeſſion : que ledit ſieur » Vandergracht a été une demi-heure pour » lui tirer partie d'une très-petite pierre : » que le malade eſt ſorti de l'Hôpital le » 26 Juillet ſuivant, avec une fiſtule con- » ſidérable, qui l'oblige à porter des jupes, » & l'empêche de gagner ſa vie, à cauſe » des douleurs exceſſives qui ne le quittent » jamais : déclarant de plus que l'urine » ſort en totalité par la fiſtule, n'en étant » point ſorti une ſeule goute par les voies

» naturelles, depuis ſa ſortie de l'Hô-
» pital.

» Que le même jour 18 Mai, à neuf
» heures du matin, ledit ſieur Vander-
» gracht opéra Pierre-Joſeph Vandenbos,
» âgé de 9 ans, fils de Pierre, maître Cor-
» dier, natif dudit Saint-Omer, paroiſſe
» Sainte Marguerite : qu'il lui tira, avec
» bien de la difficulté, une pierre murale
» de la groſſeur d'un œuf de pigeon : que
» je fus fort ſurpris de voir, le quatrième
» jour de l'opération, les excrémens ſortir
» par la plaie ; cependant elle ſe cicatriſa
» extérieurement ; mais la plaie de la
» veſſie & celle du rectum, faites par la
» même coupe, communiquèrent enſem-
» ble, enſorte que les urines prirent la
» voye de l'anus, le malade n'en ayant
» pas rendu une ſeule goutte autrement
» depuis cette malheureuſe opération. Fait
» à Saint-Omer, le 24 Mars 1764.

Signé, *H. L. Deſcamps.*

Celui du père n'eſt pas moins expreſſif :
» Je ſouſſigné déclare que mon enfant,
» le nommé Pierre-Joſeph Vandenbos,
» qui a été taillé le mois de Mai dernier à
» l'Hôpital de Saint-Omer, n'eſt pas guéri,
» & que cet enfant rend les excrémens &
» les urines par le fondement, & non pas

» par la verge, non plus que par la plaie.
» Fait à Saint-Omer, le 21 de Mars 1764.
Signé, *Pierre Vandenbos, maître Cordier.*

Vous n'auriez pas cru, Monsieur, qu'après des aventures si malheureuses & si humiliantes, Saint-Omer dût être la ville où le sieur Vandergracht établiroit le théâtre de sa gloire. C'est néanmoins dans cette ville où il s'annonce comme le Réformateur de la taille, en ajoutant que *Messieurs du Magistrat de Saint-Omer ont défendu de ne plus laisser opérer leurs sujets par cette méthode*, c'est-à-dire, celle du Frère Cosme.

Ce n'est donc plus le Magistrat de Lille, mais celui de Saint-Omer, qui a proscrit le Lithotome caché. Le sieur Vandergracht substitue habilement l'un à l'autre. Y a-t-il bien refléchi ? A-t-il enfin trouvé des Juges Policiateurs, qui se soient armés du glaive de la Justice contre la méthode du célèbre Feuillant ? Je tiens une délibération du Magistrat de Saint-Omer, qui donne un terrible démenti au sieur Vandergracht.

» Le quatorze Mars mil sept cent soi-
» xante-quatre, Messieurs des deux années,
» & dix Jurés pour la Communauté, sur
» la requête à eux présentée par le sieur

» Deſcamps, Maître Chirurgien en cette
» ville, tendante à ce qu'il leur plût lui
» accorder la penſion dont jouit le ſieur
» Vandergracht, Maître Chirurgien-Li-
» thotomiſte, demeurant à Lille, pour ſe
» rendre chaque année, vers le mois de
» Mai, à l'effet d'y faire les opérations de
» la taille aux pauvres de cette ville, &
» aux offres que fait ledit ſieur Deſcamps
» de ſe rendre à Paris, pour s'y perfec-
» tionner dans cette partie de la Chirurgie,
» & de rapporter des preuves de ſa capaci-
» té; ont délibéré de donner audit ſieur
» Deſcamps ladite penſion de cent livres,
» &, en outre, dix livres pour chaque
» opération qu'il fera par leurs ordres, en
» rapportant préalablement des certificats
» des plus habiles Maîtres de Paris, juſti-
» ficatifs de ſa capacité & des opérations
» qu'il aura faites ſous leurs yeux, & en
» particulier du Frère Coſme, Feuillant.

Collationné au Regiſtre aux délibérations par le Greffier principal de la ville & cité de Saint-Omer, ſouſſigné Gaillon.

N'êtes-vous pas édifié, Monſieur, de la droiture & de la ſincérité du ſieur Vandergracht? Vous voyez comme il reſpecte la vérité, & quelle confiance nous devons

avoir dans ſes imputations & ſes forfanteries? Le Magiſtrat de Saint-Omer eſt l'admirateur de ſes rares talens, & cependant il le prive de ſa penſion. Le Magiſtrat de Saint-Omer proſcrit le Lithotome caché, & cependant il enjoint à un nouveau Penſionnaire *de ſe munir de certificats des plus habiles Maîtres de Paris, juſtificatifs de ſa capacité & des opérations qu'il aura faites ſous leurs yeux, & en particulier du Frère Coſme, Religieux Feuillant.*

Je ſuis fatigué de relever tant d'inepties & tant d'abſurdités. Je ne puis pourtant réſiſter à la tentation de vous rendre compte d'un fait qui achevera de vous peindre le ſieur Vandergracht. Vous avez vû de ſes Taillés perdre leur vie avec leur ſang; d'autres trouver la mort dans les ſuites de ſes opérations fiſtuleuſes; pluſieurs traînant leurs plaies & leurs douleurs; quelques-uns rendant par l'anus, ce qui devoit ſortir par la voie des urines: celui dont j'ai à vous parler, a été taillé ſans avoir de pierre.

» Pardevant le Notaire Royal de la ré-
» ſidence de Lille, ſouſſigné, & en pré-
» ſence des témoins après nommés, eſt
» comparu le ſieur .... (*a*) Chirurgien-

(*a*) C'eſt par ménagement que je ſupprime le nom du Chirurgien qui m'a donné cette atteſtation; mais que je produirai, ſi j'y ſuis obligé.

» Juré en cette ville de Lille, lequel après
» ſerment par lui prêté ès mains dudit
» Notaire, a affirmé qu'il ſe rappelle par-
» faitement que dans l'année mil ſept
» cent cinquante-neuf, il a été préſent à
» l'opération de la taille qu'a faite le ſieur
» Vandergracht, Chirurgien-Juré en cette
» dite Ville, à un enfant âgé de ſept
» ans ou environ, à l'Hôpital Comteſſe
» d'icelledite Ville, que l'opération faite,
» ledit ſieur Vandergracht ne trouvant pas
» de pierre, prit le parti de reſonder le
» malade de nouveau, & ne trouvant
» alors rien, prit le parti d'abandonner
» la plaie aux panſemens ordinaires. Tout
» ce que deſſus, le Comparant ſçait pour
» avoir été fait en ſa préſence, & pro-
» met de le ratifier pardevant tous Sei-
» gneurs & Juſtices, à la première requi-
» ſition. Fait & paſſé à Lille, le 6 Mars
» mil ſept cent ſoixante-quatre, préſent
Pierre-Auguſtin Luttun & Philippes Fla-haut, Praticiens audit Lille, témoins à ce requis. Signé, *Luttun, Flahaut & Desfren-nes, Notaire.*

Tout cela vous éloignera de croire que ſur 227 Pierreux que le ſieur Vandergracht dit avoir taillés, il n'en ait perdu que 16, comme il le prétend. Mon calcul eſt fort différent. Je ne connois au plus que ſoi-

xante Sujets qui ayent passé par ses mains, & j'en trouve dix-sept rayés du nombre des vivans, ceux que j'ai nommés, trois autres morts à Dunkerque, dont je n'ai pu me procurer les noms; un Flamand, natif de Gand, opéré il y a environ 18 ans à l'Hôpital Comtesse, & qui la nuit de l'opération a succombé à l'hémorrhagie. Remarquez que la plûpart de ces pauvres malheureux ont été la victime, ou du vice de l'opération, ou de la mal-adresse de l'Opérateur, & vous n'aurez point grande opinion du succès des tailles inconnues du sieur Vandergracht. Au surplus, si nos conjectures sont fausses, c'est à lui de mettre au jour le grand nombre de Sujets guéris, dont il se fait un trophée. Je l'y ai déja provoqué, s'il y manque, nous sçaurons à quoi nous en tenir; & s'il l'effectue, nous serons à portée de voir si en 1764 il en a taillé & guéri 28, comme on l'a annoncé avec tant d'affectation dans tous les Journaux & dans la plûpart des Gazettes. J'étois alors trop occupé à mon Ouvrage, pour pouvoir éclairer les démarches du sieur Vandergracht & suivre ses opérations; des occupations d'ailleurs très-multipliées & très-essentielles, ne me permirent point d'informations sur des succès dont je doutois,

& mon Adverſaire a joui paiſiblement depuis lors, de la gloire d'avoir opéré & guéri 28 Pierreux. Je vais le priver aujourd'hui d'un triomphe de deux ans, en faiſant connoître au Public quel cas il doit faire, & quelle foi il doit ajouter aux productions du ſieur Vandergracht.

Charles-Joſeph le Comte, Sayetteur de profeſſion, âgé d'environ 30 ans, demeurant rue de la Biette, proche le Gouvernement, fut taillé à l'Hôpital Comteſſe le 21 Septembre 1764, par conſéquent ce malade eſt un des 28 taillés par le ſieur Vandergracht, & ce taillé eſt ſi peu guéri, que je le déclare ici ſi bien eſtropié & d'une manière ſi nouvelle & ſi malheureuſe, qu'il eſt dans l'impuiſſance abſolue de procréer ſon ſemblable. (*a*) Or, je ne crois point qu'un homme ſoit toujours parfaitement guéri, parce qu'il n'a pas ſuccombé à l'opération.

Le malheureux le Comte fit un ſéjour de quatre mois à l'Hôpital Comteſſe; en vain ſe ſervit-on de toutes ſortes de moyens, l'on ne put jamais parvenir à fixer invariablement la cicatrice. Ennuyé

(*a*) Il manquoit cet exemple pour rendre les opérations du ſieur Vandergracht défectueuſes de tous points.

à l'Hôpital, il en ſortit pour rejoindre ſa femme & ſes trois enfans. Rebuté enſuite du peu de fruit qu'il retiroit des panſemens que le ſieur Vandergracht lui faiſoit depuis ſa ſortie de l'Hôpital, il prit le parti de conſulter d'autres Lithotomiſtes. M. Plancque lui donna ſon avis, je fus conſulté à mon tour. Je le trouvai avec une incontinence d'urine habituelle, mais cette incommodité n'étoit que la plus petite partie de ſes maux. Celui qui l'affligeoit le plus, étoit un abſcès ouvert au moment que je le viſitai, abſcès qui renaiſſoit chaque fois qu'il avoit commerce avec ſa femme. Voici comme il m'aſſura que cet accident lui arrivoit. Dans le temps de l'éjaculation, la ſemence au lieu d'être élancée au dehors, retrogradoit, s'épanchoit dans la veſſie. (*) Immédiatement après le coït, il ſentoit une petite douleur

(*) Il eſt aiſé de juger quelles ſont les parties qui on été ſabrées dans l'opération du malheureux Lecomte ; d'ailleurs, la réunion intérieure ne s'eſt jamais faite, & ne ſe fera plus. Cet exemple ſe rapporte parfaitement avec ce qu'on m'a écrit de Tournay : » Il faut obſerver, me marque-t-on, » que tous les Sujets que le ſieur Vandergracht a taillés ici, & » qui ſe ſont mariés, il n'y en a pas un qui ait famille ; ainſi » on ne le doit pas regarder comme un bon Citoyen, puiſque » ſa méthode d'opérer eſt un obſtacle à la population, &c. J'ajoute que ce n'eſt pas le moyen de ſe ſoutenir dans l'eſtime & la faveur des Magiſtrats des villes, & qu'il eſt à craindre pour lui que pluſieurs ſuivent l'exemple de ceux de Tournay & de Saint-Omer.

à l'angle inférieur de la cicatrice ; ce point douloureux ſe gonfloit, s'ouvroit au bout de deux ou trois jours, & laiſſoit échapper une matière ſemblable à la ſemence & beaucoup d'urine, qui faiſoient la matière de l'abſcès.

Tel eſt l'état actuel de Charles-Joſeph le Comte, qu'on juge s'il mérite de figurer dans une Liſte de Pierreux parfaitement guéris. Et mon Adverſaire a eu le front de l'annonçer comme tel à toute l'Europe !

Je viens de convaincre de faux le véridique Vandergracht, cela ſuffit pour faire douter de la réalité des autres faits annoncés pour l'année 1764, ſur laquelle je reviendrai un jour. Mais en attendant je vais faire part de quatre opérations que le ſieur Vandergracht a faites depuis le mois d'Avril dernier, cela n'empêchera pas qu'il ne les publie dans la liſte qu'il donnera ſans doute, des ſuccès de la préſente année 1765.

Le nommé Joſeph Brebion, fils d'Eugène, Marchand de Bois à Bailleul, fut taillé à l'Hôpital Comteſſe le 22 Avril 1765 ; il ſortit dudit Hôpital le 7 Juillet ſuivant, fiſtuleux & languiſſant, & il eſt aujourd'hui dans le même état.

Louis Appelgen, âgé de douze ans,

taillé par le ſieur Vandergracht à Bergues-Saint-Winock, le 10 Mai 1765, mort le 15 du même mois.

Charles de Lannoy, âgé de cinq ans, du village de Marquette proche Lille, taillé audit Village le 7 Juin 1765, mort le 17 du même mois.

Pierre-Joſeph le Roy, âgé de douze ans, fils de Jean-Baptiſte & de Robertine du Barre, taillé à l'Hôpital Comteſſe le 7 Novembre 1765, mort le lendemain matin 8 du même mois.

Vous voulez ſçavoir, Monſieur, la cauſe d'une mort ſi précipitée, vous vous imaginez que cette terrible cataſtrophe eſt liée à une hémorrhagie mortelle, & vous ne vous trompez pas. Mais outre l'hémorrhagie la pierre fut arrachée avec un lambeau de la veſſie. Les douleurs les plus cruelles s'emparèrent d'abord du jeune le Roy, une ſueur froide annonça ſa fin prochaine, elle arriva en effet le lendemain matin.

Au reſte, je me flatte d'avoir rendu au ſieur Vandergracht toute la juſtice qu'il méritoit. Il s'y attendoit ſans doute; car il me connoiſſoit aſſez pour ne point préſumer que je laiſſerois ſubſiſter ſans réponſe un Libelle, tiſſu par la méchanceté, rempli de propos calomnieux, d'aſſertions &

d'imputations les plus fauſſes. J'avois droit d'y ripoſter, je l'ai fait; & ſi j'ai récriminé, c'eſt que j'y étois forcé. Que ne reſtoit-il en paix ? Pourquoi envelopper dans ſa Satyre tous ceux qui ſe ſont offerts à ſon eſprit & qui ne lui diſoient rien ? Pourquoi ſe venger ſur tous les Lithotomiſtes du pays ? M. de Grave lui avoit reproché deux Sujets morts d'hémorrhagie; il devoit répondre à M. de Grave ſeulement; ſe diſculper, s'il le pouvoit, ſe taire, s'il avoit tort; il ſe ſeroit épargné une leçon un peu ſevère, & qui lui apprend que l'on ne doit inſulter perſonne ſur la Lithotomie, quand on a commis, en ce genre, des fautes auſſi lourdes que les ſiennes.

Cet Ouvrage étoit preſque fini d'imprimer, lorſque je fus appellé à Louvain pour y faire l'opération de la taille au Préſident du Collége de *Druſius*. Ce malade étoit âgé de cinquante-deux ans, & il y en avoit quinze qu'il ſouffroit. Sa veſſie paralitique depuis quatre mois ne faiſoit plus ſes fonctions, & il y en avoit cinq qu'il n'oſoit plus boire malgré la ſoif qui le dévoroit, craignant de lâcher involontairement de l'urine dans l'Egliſe où il étoit obligé, comme Prêtre, de reſter long-tems. L'appétit étoit entièrement perdu, le tempérament ruiné, la veſſie ulcérée & menacée

d'une putréfaction complette ; le pus & l'urine qui en ſortoient annonçoient par une puanteur inſupportable le deſordre de cet organe. Les douleurs étoient exceſſives, le ſommeil perdu, &c. D'après cette eſquiſſe, jugez, Monſieur, combien il faut de courage & d'humanité pour oſer entreprendre une opération ſur un tel Sujet, je la fis le 12 Décembre 1765, & j'y fus encouragé par la préſence de pluſieurs ſçavans Profeſſeurs de la Faculté de Louvain, & de trois Chirurgiens de la même Ville. Je lui tirai au N° 13, une pierre du poids de plus de ſix onces, avec toute l'aiſance & la ſûreté poſſible, les Médecins & les Chirurgiens m'en firent tous des complimens qui me parurent ſincères.

Le malade paſſa la journée tranquillement, il fut ſaigné le ſoir, d'autant qu'il n'avoit pas perdu de ſang dans l'opération. La nuit ſe paſſa dans un ſommeil paiſible. Le lendemain je fis voir la plaie à MM. les Médecins qui la trouvèrent très-belle, les chairs en étoient vives, ſaines & dans l'état naturel : cette ſeconde journée & la nuit ſuivante furent également favorables. Le troiſième jour qui fut celui de mon départ, le malade étoit encore ſelon nos deſirs ; mais comme il étoit d'une

grande foibleſſe, il fut décidé qu'on lui donneroit des crêmes de ris, & qu'on feroit les bouillons plus nourriſſans.

De retour chez moi, je reçois une Lettre où l'on m'annonce la mort de M. le Préſident, décédé le ſixième jour de l'opération, on ajoute qu'il étoit ſurvenu une gangrène à la plaie & aux bourſes.

Cette gangrène eſt-elle l'effet de l'inciſion ou du vice de la maladie & de ſes effets ? L'opération que j'ai faite étoit toute ſimple, au volume du calcul près ; cette groſſe pierre ſe trouvoit logée de manière que ſon plein occupoit le bas fond poſtérieur de la veſſie, & à peu de choſe près toute la veſſie ; ſa pointe s'allongeoit vers le col, & ne me laiſſoit que la liberté de couper la glande proſtate. D'ailleurs cette groſſe maſſe étoit immobile, parce que la veſſie ne ſe rempliſſant plus d'urine depuis quatre mois, n'étoit plus ſoulevée, & reſtoit conſtamment dans la même ſituation. Cette poſition de la pierre démontre en même temps aux Adverſaires du Lithotome, qu'il étoit impoſſible, même à un Novice, de couper la veſſie, puiſque la pierre lui ſervoit de rempart contre le tranchant de l'Inſtrument. Ainſi ce mauvais effet prétendu, attribué au Lithotome, ne ſçauroit être allégué

allégué ici. Je demande maintenant ſi une inciſion bien faite, bien unie, ſans hémorrhagie, peut faire éclore une mortification? Si cela étoit vrai, il faudroit néceſſairement en conclure que ce malheur ſeroit attaché à toutes les méthodes de tailler. Mais je ne crois pas qu'une perſonne éclairée puiſſe avancer & ſoutenir une telle propoſition. M. Vandergracht lui-même en rougiroit.

L'épuiſement du malade par ſes longues ſouffrances, par les fréquentes hémorrhagies qu'il avoit eſſuyées, l'écoulement du pus, l'infection de l'urine, &c. ſont des cauſes réelles & viſibles de gangrène.

Le 13 du même mois de Décembre, je taillai auſſi à Louvain, au N° 9, François Hembroch, fils de François, Braſſeur de profeſſion: la pierre étoit murale, ſes aſpérités fort aiguës. Elle étoit de figure ronde & de la groſſeur d'une noix. Le malade eut des douleurs de ventre, qui lui ont fait faire des cris pendant deux ou trois jours: les urines ont été ſanguinolentes. Une embrocation d'huile d'*Hypericum* a calmé tout. M. de Vienne, Chirurgien, à qui je ſuis redevable de ſon attention à me donner des nouvelles de ce ſecond

taillé, a eu la bonté de m'écrire que le malade étoit actuellement au mieux.

Avant de finir, je dois encore parler de M. Vandergracht : ce Chirurgien ne donne aucun relâche à la critique ; toujours enveloppé de ténèbres, il croit soustraire ses prouesses à ses Confrères, mais la vérité perce & le masque tombe. Jean-Joseph Yonquere, âgé de dix-huit ans, fut taillé à l'Hôpital Comtesse par M. Vandergracht, au mois d'Avril dernier, il ne lui en est resté qu'une fistule ; je vais travailler à l'en guérir en détruisant les callosités. Si les Journaux font mention des Exploits merveilleux de ce Lithotomiste, on y verra qu'il a eu pendant l'année 1765, trois morts & deux fistuleux au moins, de notre connoissance.

Les Annonces de Normandie nous apprendront sans doute le nombre des malades taillés par M. Vandergracht pendant le Printems & l'Automne de 1765. Après nous serons plus à portée d'apprécier ses bons & mauvais succès, & d'en faire la balance. Je conseille cependant à mes Adversaires de se piquer d'exactitude ; car j'ai déja des suspicions assez bien fondées, pour croire qu'on cherchera à en imposer ; je travaillerai d'avance à vérifier

certains faits, & je promets bien d'en faire part au Public, ſi la malice de mes ennemis m'y contraint. On ſçait, au reſte, que je n'ai jamais été aggreſſeur, que je n'ai jamais employé l'intrigue, ni la ſupercherie pour ſéduire qui que ce ſoit ; que j'ai laiſſé au Public la liberté de ſe choiſir une méthode & un Lithotomiſte, ſans jamais en paroître ni fâché ni mécontent. Si mes Adverſaires en avoient uſé de même, ſi la vanité de vouloir aſſujettir tous les Chirurgiens à leur méthode & à leur Secte, ne les eût poſſédés, toutes ces Liſtes de morts & d'eſtropiés qu'on affecte de publier, ſeroient encore dans les ténèbres d'où elles n'auroient jamais dû ſortir ; les Pierreux ſont aſſez à plaindre, pour ne pas leur ravir juſqu'à l'eſpoir de leur guériſon.

J'ai l'honneur d'être, &c. &c. &c.

LETTRE III
SUR LA LITHOTOMIE,

Par M. CHASTANET, &c.

A M. VANDERGRACHT, *Lithotomiſte penſionné, & Maître en Chirurgie de la ville de Lille ; en réponſe à la Lettre qu'il a écrite à M. Dumont, Lithotomiſte à Bruxelles, le 26 Juillet 1766.*

MONSIEUR,

J'ÉTOIS bien éloigné de croire qu'après les vifs démêlés qui s'étoient paſſés entre nous, au ſujet de la Lithotomie, vous duſſiez encore me provoquer dans un genre de combat, où vous avez pluſieurs fois ſuccombé. Je vous avoue que votre témérité m'étonne & me fait pitié : vos bleſſures ſont à peine cicatriſées, que vous formez contre moi une nouvelle attaque, qui certainement vous réuſſira auſſi mal que les précédentes. Pourquoi ? Parce que

votre cauſe eſt mauvaiſe, déteſtable ; qu'elle eſt prouvée telle par les faits, & jugée définitivement par ma dernière Brochure (1), dont je vous défie, malgré vos clameurs, de vous tirer, même en empruntant les ſecours de la calomnie ; reſſource des lâches & des gens de mauvaiſe foi.

Je ſais très-bien que je vous inſpire de la jalouſie, que mes ſuccès vous donnent de l'envie & de l'humeur ; mais ce n'eſt pas ma faute. Je ſuis comme vous, Monſieur, Chirurgien, & libre de faire valoir, au profit du Public & du mien, les foibles avantages que la Nature, ſecondée de la lecture & de la méditation des Anciens & des Modernes, m'ont acquis. Au ſurplus, je n'ai pas dû vous demander la permiſſion pour tailler ; & en le faiſant ſans votre aveu, je ne vous ai fourni ni le droit, ni le titre de me diffamer.

Tout le monde ſait que la Brochure que je fis imprimer au commencement de 1766, & contre laquelle vous vous recriez avec tant d'audace, n'eſt au fond qu'une réfutation pure & ſimple, un démenti formel

(1) Lettre de M. Chaſtanet, &c. à M. Cambon, premier Chirurgien de S. A. R. Madame la Princeſſe Charlotte de Lorraine, &c.

des impoſtures que vous aviez répandues ſur mon compte, & que vous aviez trouvé le ſecret de faire inſérer dans l'ouvrage d'un des plus célèbres Ecrivains de ce ſiècle (2). Je ne cherche point à deviner les moyens dont vous vous êtes ſervi, pour faire illuſion & pour ſéduire l'Auteur de cet Ouvrage ; mais la diffamation étoit imprimée, & elle ſe vendoit publiquement. J'ai dû, en conſéquence, écouter la Loi, qui nous preſcrit de défendre notre honneur & notre réputation injuſtement attaquée. Je n'ai rien fait de plus, & je l'ai fait avec tout l'avantage que donne la vérité.

Si, après ma juſtification, j'ai uſé de repréſailles ; ſi j'ai récriminé, c'eſt que je le devois. Vous même, Monſieur, m'y aviez forcé, en niant effrontément les deux hémorrhagies que M. de Grave vous avoit reprochées. Et comment encore aviez-vous nié ces deux hémorrhagies ? En me traitant d'impoſteur ; épithète que je ne méritois ſûrement pas, puiſque j'ignorois alors la diſpute qui s'étoit élevée

(2) Lettre de M. le Cat, Ecuyer, Docteur en Médecine, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, &c. à M. Dumont fils, Maître en Chirurgie à Bruxelles, ſur l'opinion de l'adhérence des pierres à la veſſie.

à Bruxelles, entre Mrs Dumont & de Grave, & dans laquelle je n'avois aucun intérêt de prendre parti.

Après cela, Monsieur, vous sied-il bien d'ameuter contre moi tous ceux qui ont eu la bonté, ou plutôt la foiblesse, de vous écouter, comme si je vous avois fait la plus grande injustice, & que j'eusse voulu vous perdre? De quel manège ne vous êtes-vous pas servi, pour séduire certaines personnes, dont il vous importoit le plus de captiver la bienveillance, & auxquelles vous vouliez inspirer de la compassion? Avec quelle charité ne m'avez-vous pas peint aux yeux de nombre de Curés, Religieux, &c.? Vous les avez conduits au point de vous plaindre, de me blâmer, de me haïr peut-être, tandis que je m'étois borné à une juste défense, & à repousser les traits envénimés que vous aviez lancés publiquement contre moi?

Quoiqu'il en soit, Monsieur, je n'ai point à me reprocher d'avoir avancé contre vous aucun fait que je n'aie amplement prouvé; & sans m'arrêter plus longtemps à discuter les torts que vous m'avez prêtés, soit en secret, soit en public, je passe au motif qui m'oblige à reprendre aujourd'hui la plume; libre à vous, après cela, d'aller de porte en porte

débiter des Jérémiades, & vous plaindre amèrement de ma perſécution. Mais afin que perſonne n'en ſoit la dupe, & qu'un chacun ſoit à portée de juger ſur le vu de la pièce, où votre nouvelle inſulte eſt conſignée, je commence par tranſcrire votre Lettre à M. Dumont, imprimée dans une autre de M. le Cat à M. de Saint-Martin, premier Chirurgien de ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Duc de Chartres, en date du 5 Août 1766. La voici : *Le libelle du ſieur Chaſtanet n'eſt qu'un tiſſu d'impoſtures ..... Les pièces dont je ſuis muni, ne ſont que trop ſuffiſantes pour vous en convaincre ..... Je me flatte d'avance de retirer d'autant plus de gloire de ma défenſe, que mon ennemi a joui long-temps dans le Public, d'une victoire qu'il n'a pas remportée.*

C'eſt à quoi je vais répondre. Vous deviez vous y attendre ; car vous me connoiſſez aſſez pour ne pas préſumer que je ſois d'humeur de laiſſer ſubſiſter, ſans replique, une Lettre ſi offençante. Quoi, Monſieur, un libelle, un tiſſu d'impoſtures qui attaque votre honneur & votre réputation ; une méchanceté noire & odieuſe, que je n'ai entrepriſe que pour vous décrier ! Vous faites plus, vous annoncez, pour en impoſer mieux, que vous

êtes poſſeſſeur de pièces ſuffiſantes, pour convaincre le Public que je ſuis un méchant, un impoſteur, un détracteur de vos rares talens (3).

Je n'ai, Monſieur, qu'un mot à repliquer. Vous êtes muni, dites-vous, de pièces ſuffiſantes pour vous juſtifier : pourquoi ne les produiſez-vous pas ? Il y a plus de deux ans que ma Brochure eſt publique ; il y en a un & demi que vous prétendez avoir en main de quoi me confondre. Hâtez-vous donc. Qui vous oblige à me ménager ? Et quel uſage voulez-vous faire de ces prétendues pièces victorieuſes ? Eſt-ce pour les garder inutilement dans votre porte-feuille que vous vous les êtes procurées ? Si, malgré mes attentions les plus ſcrupuleuſes à faire les informations, j'avois été induit en erreur, je ſerois le premier à me rétracter.

Nais non, Monſieur, votre feinte eſt trop groſſière. Puiſque vous n'avez rien

---

(3) Le ſieur Vandergracht pouſſa l'effronterie juſqu'à préſenter Requête, à ma charge, à Mrs. du Magiſtrat, pour qu'il fût nommé par eux des Commiſſaires, à l'effet de viſiter quelques malades que j'avois méchamment annoncé morts ou eſtropiés des ſuites de ſes opérations de tailles, & il concluoit en conſéquence à des réparations exhorbitantes. Mrs. du Magiſtrat ſavent ſi je fis la moindre démarche, pour arrêter l'effet de cette Requête : auſſi fut-elle apoſtillée ; alors le ſieur Vandergracht jugea à propos de s'en déſiſter.

produit & que vous ne produiſez rien, je regarde plus que jamais, comme réelles & certaines vos tailles meurtrières, dont j'ai rendu compte dans ma Brochure, & je vous en tiens atteint & convaincu au tribunal de la Raiſon & du Public. Je prouverois même, s'il étoit néceſſaire, que je pouvois encore vous accabler davantage, & que par charité je vous ai ménagé; que j'ai paſſé ſous ſilence des anecdotes très-humiliantes, uniquement à deſſein de ne pas trop charger le tableau. Et afin que vous ne preniez pas ce que je dis ici pour une forfanterie déplacée, je rapporterai deux faits que j'avois paſſés ſous ſilence, & que vous vous rappellerez très-facilement. Jugez après cela, Monſieur, ſi je me ſuis ſervi de toutes mes armes pour vous combattre, & ſi c'eſt à tort que je vante d'avoir eu la complaiſance de dérober au Public une partie de vos écarts en Lithotomie.

Le premier des deux faits eſt une taille ſans pierre, que vous fites à Aire en 1753; (4) cette opération eſt conſignée dans une Lettre que m'a écrit M. Lieſon, Maître

(4) C'eſt la deuxième taille ſans pierre que M. Vandergracht a faite; voyez ma dernière brochure, page 97. Ce ne ſera probablement pas la dernière.

en Chirurgie à Aire, qui en fut témoin. La voici : *Dans l'année* 1756, *M. Darthée, mon Confrère, Chirurgien des Pauvres de cette Ville, m'ayant dit, Monſieur, que le ſieur Vandergracht, Chirurgien à Lille, devoit faire le lendemain l'opération de la Lithotomie dans ſon Hôpital, je le priai de m'indiquer l'heure, ce qu'il fit avec bonté, & je ne manquai pas de m'y rendre. C'étoit ſur un enfant de dix ans. Le ſieur Vandergracht ayant fait ſon inciſion, il introduiſit ſa tenette dans la veſſie, y chercha la pierre, au moins un demi-quart d'heure ſans pouvoir la trouver; mais enfin perdant contenance, il nous dit que l'enfant n'en avoit point. Je paſſe ſous ſilence les propos vifs qui lui furent tenus & qu'il méritoit; il me ſuffit de vous obſerver que cet enfant échappa à la mort, & qu'il en fut quitte pour avoir inutilement ſouffert la torture de l'opération.* Signé, *L. J. Lieſon.*

Le ſecond mérite de figurer à côté de ceux de Goſſart, Leleu, Vancouyghem, & des autres, il eſt détaillé dans l'atteſtation ſuivante.

Pardevant les Notaire Royal & homme de Fief du Haynaut, de la réſidence de la ville de Condé, ſouſſignés, comparut M. Charles Stievenard, Curé de la Paroiſſe

du Vieux-Condé, lequel après ſerment par lui prêté, manu dexterâ pectori appoſitâ, *ès mains deſdits Notaire & Homme de Fiefs, a affirmé avoir été préſent à l'ouverture du Cadavre de Jacques-Joſeph Leloire, ſon Paroiſſien, fils de feu Chriſtophe & de Marguerite d'Apſence, décédé audit Vieux-Condé le onze du mois de Juin mil ſept cent cinquante-cinq, quelques jours après avoir été taillé de la Pierre par le ſieur Vandergracht, Chirurgien de Lille, & que dans ce moment MM. le Brun & Deſmaretz, Maîtres en Chirurgie à Condé, lui ont fait obſerver que la veſſie de l'Opéré avoit été percée d'outre en outre lors de l'opération.*

Et ſont auſſi comparus Marie-Joſephe Refaut, femme à Guillaume Leleu, ci-devant Cabaretier, demeurant au Vieux-Condé, & Jacques-Albert Huart, Clerc de ladite Paroiſſe, préſens tous deux à ladite opération; leſquels ont affirmé par ſerment qu'ils ont auſſi prêté ès mains deſdits Notaire & Homme de Fiefs; ſçavoir, ladite Refaut, que l'opération dont eſt queſtion avoit duré une demi-heure; que le ſieur Vandergracht auroit dit après l'opération, qu'il n'en avoit jamais vû de pareille; qu'elle a été préſente à l'ouverture dudit Cadavre, & qu'elle a oüi dire par MM.

le Brun & Deſmaretz, Maîtres en Chirurgie, que la veſſie de l'Opéré étoit percée en deux endroits. Et ledit Huart, qu'il a tenu ledit Opéré pendant une demi-heure ou environ que l'opération a duré; de tout quoi leſdits Comparans ſont très-mémoratifs, & déclarent de ratifier le tout pardevant tous Seigneurs, Juges qu'il appartiendra, ayant été obſervé par les Comparans, que ledit enfant étoit mort ſix à ſept jours après l'opération. Ainſi fait & paſſé audit Condé, & après lecture, le premier de Décembre mil ſept cent ſoixante-ſix.
Signé, *Stievenart, Curé du Vieux-Condé.*
J. A. Huart. *La Marie-* ✝ *Marque de Joſephe Refaut.*
Baligand, homme de Fief. *Rouſſeau, Notaire Royal.*

Voilà encore deux faits tirés de l'oubli; ne ſoyez pas ſurpris, Monſieur, ſi vous apprenez que je m'occupe le plus qu'il m'eſt poſſible à de nouvelles recherches, & que je tiens regiſtre de tout; diſpoſé à vous pouſſer toujours plus vivement, chaque fois qu'il vous prendra envie de revenir à la charge. C'eſt bien ſans doute la moindre choſe qu'on puiſſe me permettre; car vous ſçavez que vous avez toujours fait l'office d'aggreſſeur, ſans

avoir d'autres motifs que celui d'avoir pu vous convaincre que j'étois ſinon plus habile, du moins plus heureux Lithotomiſte que vous. Nous verrons au reſte ſi vous continuerez à jouer un rôle qui vous ſied ſi mal, & que pour votre honneur vous n'auriez jamais dû faire. En attendant, comme c'eſt vous qui m'avez mis malgré moi la plume à la main, vous me permettrez, Monſieur, avant de la quitter, de tracer ici une partie de vos ſuccès de l'année 1766, & votre début pour 1767. Vous voyez, Monſieur, que je m'adreſſe ſans façon à vous-même : ce n'eſt plus à M. Cambon, c'eſt à vous ; &, par ce moyen, je vous fournis tout naturellement l'occaſion d'une réponſe (vous m'en devez plus d'une), & par-conſéquent celle de mettre au jour les pièces victorieuſes dont vous êtes muni. Vous ne pouvez plus décemment reculer, Monſieur ; il faut vous juſtifier en règle, ſi vous le pouvez ; ou me démentir avec des pièces, ſi vous en avez. Il faut vous expliquer, ſi vous êtes innocent ; ou vous taire tout-à-fait, ſi vous êtes coupable : oui, vous taire tout-à-fait, & vous réſoudre à ne donner, de votre vie au Public, de ces petites Lettres honteuſes, dépourvues de ſens & de raiſon, où la méchanceté perce à chaque

ligne, & où la vérité gémit à chaque mot.

Après ce conſeil, dont vous profiterez ſi vous m'en croyez, je vais mettre ſous vos yeux le réſultat des informations que j'ai faites depuis la publication de ma Lettre à M. Cambon. Je vous préviens que j'ai uſé de la même précaution que par le paſſé ; je veux dire, que chaque fait eſt muni de ſa preuve. Au ſurplus, Monſieur, vous verrez ſi vous pourrez vous inſcrire en faux. J'en doute fort. Cependant, je vous laiſſe là-deſſus liberté pleine & entière. Je commencerai vos tailles par Valenciennes, d'où vous êtes penſionné, & je ne ferai que tranſcrire la Lettre de M. Agaſſe, préſent aux trois opérations que vous fîtes dans cette ville le 29 Avril 1766. Ecoutez.

J'ai vu, m'écrit M. Agaſſe, *opérer ici le ſieur Vandergracht : il a taillé trois enfans de l'âge de 12 à 15 ans : le premier ſe nomme Maurice Mayeu, âgé de 14 ans, natif de Beaurain, près de Guiſe, à qui il a d'abord ôté une très-petite pierre engagée dans l'urètre, vers le milieu du canal ; mais comme la veſſie contenoit une autre pierre plus conſidérable, ce malade fut à l'inſtant opéré : la pierre ſe trouva friable, & elle ſe briſa lors de l'extraction ; ce qui obligea*

l'Opérateur à y revenir au moins à trois ou quatre repriſes, & à ſe ſervir de la curette pour en tirer les fragmens reſtés ; ce qui rendit la manœuvre longue & aſſez laborieuſe : il eſt probable qu'il y eut quelques fragmens oubliés dans la veſſie, puiſque ce taillé en a quitté un ces jours derniers par l'anus : il y a par-conſéquent toute apparence qu'il reſtera fiſtuleux.

Cela eſt clair, & c'eſt tout le moins qui puiſſe lui arriver. Je gagerois même, & je gagnerois ſans doute, que ce malade n'en ſera quitte que pour la double fiſtule (5) ; car pour qu'un fragment d'une pierre briſée dans la veſſie, ſorte par l'anus après une opération de taille, il faut, ſans contredit, que le rectum ait été coupé dans l'opération. Ne concluriez-vous pas de même que moi, Monſieur ? Je vous en fais Juge. Qu'en penſez-vous ? N'eſt-il pas vrai que Mayeu eſt auſſi infortuné que l'Abbé Fromont, à qui les urines ſortent

(5) Si la gageure avoit eu lieu, je l'aurois en effet gagnée ; car le 14 Juin 1767 je reçus une Lettre de Valenciennes, qui confirme ce que M. Agaſſe m'avoit mandé l'année précédente. L'on me marque de nouveau : *Que Maurice Mayeu a ſi certainement le rectum coupé, que lorſque les urines ont le temps de détremper, par leur ſéjour, les matières fécales, ces matières paſſent par la plaie.*

Il n'y a point là d'équivoque, &, à ce trait, l'on reconnoît d'abord d'où le mal procède.

par

par l'anus (voyez ma Lettre à M. Cambon, page 89)? Et convenez de bonne foi, que l'un & l'autre vous ſont redevables de la route contre nature, que ſuivent chez eux les excrémens & les urines.

Le même jour, pourſuit M. Agaſſe, *fut taillé dans une chambre de l'Hôtel-Dieu de cette ville, le nommé Joſeph Céa, âgé d'onze ans & quelques mois, natif de Valenciennes, dont le père eſt Maçon, & demeure rue du Profond-Sens. Cet enfant eſt parfaitement guéri depuis quatre ſemaines* (6).

Vous voyez, Monſieur, que je vous rends volontiers juſtice, en publiant moi-même la parfaite guériſon de Céa. Si vous me fourniſſiez plus ſouvent les moyens d'exhalter vos talens, vous verriez avec quelle chaleur j'épouſerois vos intérêts. Ce trait doit du moins vous convaincre que je ſuis auſſi incapable de la foibleſſe de diſſimuler vos bons ſuccès, que de taire vos mauvais. Paſſons au troiſième taillé.

(6) C'eſt-à-dire, que ce taillé n'a été guéri qu'au bout de trois mois. Le terme paroîtroit long, ſi nous ne ſavions que preſque tous les taillés du ſieur Vandergracht ſont dans le même cas; trop heureux quand ils guériſſent.

Il ſe nomme, dit M. Agaſſe, *Louis-François Louvenie, âgé de dix ans & demi, natif du Fauxbourg Cambray-lez-Valenciennes, le père y demeurant, & faiſant le métier de Jardinier : ce malade, ainſi que les deux précédens, fut taillé le même jour & dans le même endroit : il eſt reſté fiſtuleux pendant plus de quatre mois : il eſt enfin guéri contre toute attente.*

M. Agaſſe termine ſa Lettre par m'informer de la ſituation actuelle de M. l'Abbé Fromont, que vous avez taillé, Monſieur, il y a pluſieurs années. *Il eſt toujours*, dit-il, *dans le même état : ſes urines, fluant de temps à autre par l'anus ; ſa mère & ſa ſœur, à qui j'en ai parlé depuis votre Lettre reçue, me l'ont de nouveau confirmé.*

De Valenciennes, le 31 Août 1766.
Signé, *Agaſſe.*

A la ſuite de ces trois opérations vient celle que vous fîtes à l'Hôpital-Comteſſe le 29 Juin 1766, au nommé Noël-Etienne Bodin, natif de Lille, paroiſſe S. André. Cet enfant fut mis hors de l'Hôpital cinq ſemaines après l'opération, ſa plaie n'étant pas encore tout-à-fait cicatriſée. Ce qui détermina à le faire ſortir avant ſa guériſon, fut probablement une incontinence

d'urine ſi conſidérable, qu'il pourriſſoit toutes les literies ſur leſquelles on le couchoit. Dans cet état, Etienne Bodin fut renvoyé chez ſon père, où vous fûtes le panſer. Sa plaie ſe cicatriſa enfin ; mais l'incontinence perſiſta, & perſiſte encore aujourd'hui, & cela au point qu'il eſt toujours mouillé. A cette fâcheuſe incommodité s'en eſt jointe une autre encore plus fâcheuſe ; ce ſont des douleurs aiguës, lorſque les urines paſſent dans le canal ; elles ſont quelquefois ſi fortes, que ce petit malheureux eſt ſur le point de tomber en convulſion. Telle eſt, Monſieur, la ſituation de votre opéré. Je ne dis rien dont je ne ſois très-ſûr : il y a plus d'un an que j'en ai la preuve. Je vais la tranſcrire.

Je certifie, Chirurgien-Juré & prépoſé pour les pauvres de la paroiſſe de S. André de cette ville, d'avoir viſité le nommé Noël-Etienne Bodin, âgé de dix ans, qui fut taillé, ſuivant le rapport que le père de cet enfant m'en a fait, par le ſieur Vandergracht, à l'Hôpital-Comteſſe, le 29 Juin 1766. Depuis lors, ce petit taillé ſouffre les douleurs les plus cruelles, quand les urines paſſent par le canal de l'urètre ; & ces douleurs ſont accompagnées d'une in-

continence d'urine ſi abſolue, qu'il eſt toujours mouillé. Fait à Lille, le 18 Décembre 1766. Signé, *Alexandre Pionnier.* Et plus bas : *N. J. Bodin, père dudit Noël-Étienne Bodin.*

Bodin n'eſt pas mort ; mais eſt-il guéri ? Eſt-il fait pour figurer parmi vos ſuccès de 1766 ? Car il vous ſuffit qu'un taillé ait échappé au trépas, n'importe d'ailleurs s'il ſe trouve noté d'incontinence, de fiſtule, &c. pour que vous le placiez au rang des heureuſement guéris, & qu'à l'inſtant ſon nom aille groſſir la liſte qu'on publie chaque année, pour inſtruire l'Europe de vos prétendus ſuccès. J'augure mal de celle-ci, Monſieur. Ce que nous en voyons juſqu'à préſent, eſt peu propre à ſoutenir la réputation de Célèbre & d'Heureux Lithotomiſte, qu'on s'eſt efforcé de vous prodiguer (7), & que votre modeſtie a

(7) Dans un Ouvrage publié en 1766, intitulé : *Parallèle de la taille latérale de M. le Cat, avec celle du Lithotome caché* : on lit, à la page 222 de cet Ouvrage, que M. Vandergracht de Lille a taillé & guéri, dans environ un an, 32 ſujets. Auſſi, ajoute-t-on, Mrs. les Grands Baillifs de la Châtellenie de Lille l'ont-ils gratifié de 1200 liv. de penſion.

L'Auteur du Parallèle n'avoit ſûrement pas encore vu la Brochure que je fis imprimer auſſi en 1766, dans laquelle je rendis compte des ſuccès en Lithotomie du ſieur Vandergracht ; cette lecture l'auroit infailliblement rendu plus

ſouffert ſans rougir. Voyons cependant ſi la ſuite vous ſera plus favorable.

Le 18 Août 1766, vous fûtes tailler à Tourcoing le nommé Jean-Baptiſte Dewenain, mort le 4 Septembre ſuivant.

La cauſe de cette mort eſt ſi intimement liée à votre opération, qu'il ſuffira, Monſieur, d'en rappeler les principales circonſtances. Je me contenterai pour cela de tranſcrire la pièce ſuivante, qui me fut envoyée par les Médecins & Chirurgiens qui ſe trouvèrent préſens à la taille en queſtion ; témoins connoiſſeurs, irréprochables, & que je vous défie de récuſer. Ecoutez : *Voici, Monſieur*, m'écrit-on, *le détail de la taille que M. Vandergracht, Lithotomiſte penſionné de la ville de Lille, a faite à Tourcoing, en préſence de Mrs. de Wavrin & du Colombier, Chirurgiens-Jurés audit Lille.*

» Le 18 Août 1766, fut taillé Jean-
» Baptiſte Dewenain, âgé de ſix ans ou

---

réſervé à prodiguer des éloges à ce Chirurgien. Quant aux 1200 liv. de penſion, il m'eſt permis, je crois, d'en douter, ſans en diſputer la réalité ; car je ſais qu'on peut jouir de fortes penſions ſans les mériter, ſur-tout quand ces penſions ſont aſſignées ſur les revenus d'une Châtellenie ou d'une ville. Si, au ſurplus, cette anecdote eſt vraie, je dis que les Légiſlateurs ont cru voir, dans cet établiſſement, l'avantage public ; mais avec l'envie la plus décidée de faire le bien, l'on ne réuſſit pas toujours à le procurer.

» environ, fils de Ferdinand, Fileur, au
» grand Chariot, de ſa profeſſion. L'opé-
» ration ne dura que quelques minutes,
» parut être exécutée avec dextérité ; ce
» qui engagea les aſſiſtans à féliciter l'O-
» pérateur. Mais, malgré cette congratu-
» lation, le petit taillé ne ceſſoit de crier,
» & de ſe plaindre amèrement, qu'il avoit
» mal au fondement. L'on crut d'abord
» que ces plaintes étoient annexées à ſon
» état : mais comme Dewenain perſiſta
» dans les mêmes plaintes pendant dix-
» huit jours qu'il ſurvécut à ladite opéra-
» tion, l'on fut, avec raiſon, inquiet de
» leur opiniâtreté ; & ce ne fut que quel-
» ques jours après, qu'on dévoila la véri-
» table cauſe qui les produiſoit.

» Deux heures après l'opération, Mrs
» de Wavrin & du Colombier furent re-
» quis, par le père du taillé, de le venir
» voir, à cauſe que, ſuivant ſon rapport,
» il ſe mouroit baigné dans ſon ſang.
» Cette expreſſion parut ſingulière, parce
» que Dewenain n'avoit perdu dans l'opé-
» ration qu'environ trois onces de ſang.
» Mrs de Wavrin & du Colombier s'y
» tranſportèrent ſur le champ, & trou-
» vèrent en effet l'opéré & le lit inondés
» de ſang : de la charpie brute, un bon
» bandage, & les attentions qu'appor-

» tèrent ces deux Meſſieurs pour ſauver
» cet infortuné du danger preſſant qui le
» menaçoit, arrêtèrent l'hémorrhagie ;
» mais le coup étoit porté, & il n'étoit
» pas en leur puiſſance d'en éluder l'ef-
» fet.

» La fièvre étoit dès-lors (deux heures
» après l'opération) très-violente ; la nuit
» fut mauvaiſe, & il ſe manifeſta un
» phlogoſe aux bourſes ; le ventre ſe ten-
» dit avec ſenſibilité ; des ſelles, des ſyn-
» copes, le hoquet, *&c.* tous ſymptômes
» qui nous firent préſager une mort promp-
» te. Le malade ſupporta néanmoins le
» choc de tant d'accidens : il ſurvécut
» 18 jours à cette funeſte opération, en
» donnant même des alternatives d'eſpé-
» rance & de crainte : il ſuccomba enfin
» le 4 Septembre ſuivant, à tant d'accidens
» réunis.

» L'on fit l'ouverture du cadavre (8) le
» ſoir du même jour de la mort. La cu-
» rioſité de ces Meſſieurs étoit d'autant
» plus en place, qu'ils étoient extrêmement
» ſurpris qu'il ne fût paſſé aucune goutte
» d'urine par les voies naturelles pendant

(8) M. Vandergracht y fut invité, parce que ce même jour il ſe trouva à Torcoing. On ignore les raiſons qui l'obligèrent à ne point y aſſiſter.

» les 18 jours qui s'étoient écoulés depuis » l'opération, quelques ſituations qu'on » fît prendre au malade, & qu'il ſe fût » préſenté, à différentes repriſes, des ex- » crémens à l'orifice de la plaie extérieure. » Il n'étoit pas difficile de deviner la cauſe » de ces accidens ; mais on vouloit s'en » aſſurer par le vu des organes intéreſſés » dans l'opération. « C'eſt ce qu'on fit, & en conſéquence on joignit au récit ci-deſſus, le certificat ſuivant.

Nous Médecin & Chirurgiens à Tourcoing, ſouſſignés, certifions & atteſtons à tous ceux qu'il appartiendra, que le 4 Septembre 1766 avons fait l'ouverture du cadavre de Jean-Baptiſte Dewenain, taillé le 18 du mois précédent par le ſieur Vandergracht, Lithotomiſte à Lille. Nous avons trouvé le bas-ventre inondé d'une matière griſe très-infecte, avec quelques grumeaux de ſang, putréfiés & changés de nature & de couleur : la veſſie racornie étoit inciſée au moins de deux travers de doigt dans ſon fond inférieur & poſtérieur. En foi de quoi nous avons ſouſſigné cet Acte. Fait à Tourcoing, ce 13 Octobre 1766.

Signés, *F. E. Francq, Méd. Licentié. V. J. de Wavrin ; D. F. du Colombier, Chirurgiens.*

Les accidens graves qui ont accompagné cette taille, font naître des idées, Monſieur, qui vous ſont bien déſavantageuſes. L'épanchement dans le bas-ventre, la nature de l'humeur épanchée, les excrémens qui ſe ſont préſentés à pluſieurs repriſes à l'ouverture de la plaie extérieure, la mort : que penſer de tout cela, Monſieur ? Sinon que la plaie du fond poſtérieur de la veſſie a dû néceſſairement produire tous ces ravages ; plaie pénétrante dans le rectum, dans le bas-ventre, où elle a cauſé un épanchement mortel. Je me tais : la charité me dicte de ne pas pouſſer plus loin mes réflexions. Approuvez, Monſieur, ma retenue : vous ne ſauriez mieux faire ; mais ſur-tout gardez-vous bien de vouloir vous diſculper : vous ne trouveriez pas à Tourcoing les mêmes reſſources, que vous trouvez par fois ailleurs. Il y a, dans ce Bourg, des hommes que le bien public décide, ſans égards ni pour vous, ni pour moi ; des hommes éclairés, intègres, & ſur qui la ſéduction ne peut rien.

Le 6 Octobre 1766, vous opérâtes, à l'Hôpital-Comteſſe à Lille, le nommé Vanbelghem, âgé de 24 ans, Tailleur de ſon métier, & habitant de la paroiſſe de Pérenchies. Si alors l'hémorrhagie fût fort con-

ſidérable, on parvint au moins à ſe rendre maître du ſang. Mais elle ſe répéta le 14, huit jours après l'opération, avec tant de furie, que le malade fut ſur le point d'expirer. M. Dupont, très-habile Chirurgien en chef de cet Hôpital, employa inutilement toutes les reſſources de l'Art ; il fut obligé d'avoir recours aux ſtyptiques, qui enfin lui réuſſirent. L'hémorrhagie s'arrêta ; mais les ſuites de cette taille furent fort traverſées. Il parut, peu après, une fluxion éréſipélateuſe dans le voiſinage de l'opération : l'inflammation ſe fixa au haut de la cuiſſe, où il ſurvint un abcès qu'on ouvrit. Il y eut encore d'autres abcès dans différentes parties qui ſuppurèrent. Le malade reprit cependant aſſez de forces, pour ſortir de l'Hôpital le 12 Décembre ſuivant.

Avouez, Monſieur, qu'une cure de cette eſpèce ne doit pas beaucoup vous flatter ; & après avoir annoncé à l'Europe entière qu'il ne vous étoit jamais arrivé d'hémorrhagies dans vos opérations de tailles, il eſt triſte pour vous d'être convaincu que pluſieurs de vos taillés ſoient morts, ou aient été en danger de mourir de cet accident. Pourſuivons.

Le 10 Novembre 1766, vous fûtes à Roncq opérer le nommé Jean-Baptiſte

Cochon, Journalier en Lin, âgé de 28 ans ou environ. En voici le détail, il eſt d'autant plus exact qu'il vient d'un Chirurgien qui non-ſeulement fut préſent à cette taille, mais qui n'a jamais perdu le malade de vûe, l'ayant viſité pluſieurs fois depuis.

Oui, Monſieur, m'écrit-on, *j'ai été préſent à l'opération qu'a faite le ſieur Vandergracht le 10 Novembre 1766, ſur le nommé Cochon, du village de Roncq. Cette opération ne fut nullement laborieuſe; la pierre étoit petite, allongée, & reſſembloit à un moyen cornichon, de manière qu'après l'inciſion elle préſenta une de ſes extrémités, ce qui rendit l'extraction prompte & facile. Cependant le malade eut la fièvre le même jour, elle augmenta pendant la nuit, & elle devint ſi forte les jours ſuivans, que l'opéré fut en grand danger. Je le revis ſept à huit jours après, & l'on me dit qu'il avoit reçu les Sacremens, & qu'il avoit failli périr d'une douleur lancinante dans la région hypogaſtrique. Cependant la fièvre ayant diminué peu à peu, elle le quitta tout-à-fait, en ſorte qu'il n'en avoit plus le 19 ou le 20me jour de l'opération que je le viſitai. Les urines alors ne paroiſſoient point encore vouloir prendre leur canal naturel, & la plaie devenoit de jour en jour douloureuſe*

& mauvaise. Les bords en furent probablement calleux, car la plaie n'étoit pas encore fermée après trois mois d'un pansement infructueux, aussi le malade désespéroit-il de sa guérison. M. Vandergracht le vint voir à peu près dans ce temps-là, & lui-même ne comptant plus pouvoir cicatriser la plaie, à moins de détruire la callosité des bords, il prit le parti d'introduire un trochique de minium dans tout le trajet fistuleux. Vous concevez, Monsieur, si ce remède produisit beaucoup de douleurs, elles furent excessives pendant les douze heures qui suivirent cette imprudente application, qui néanmoins n'eut point de suites plus fâcheuses ; au contraire, la plaie suppura au bout de quelques jours, la regénération se fit après la chûte des escarres, & elle se cicatrisa, du moins en apparence. Je dis en apparence, car vous verrez bientôt, Monsieur, par la suite de mon récit, cette plaie se r'ouvrir & rester fistuleuse, jusqu'à ce que la mort vienne débarrasser ce malheureux d'un état encore plus cruel que n'est la fistule.

Cette fistule n'est pas en effet son plus grand mal ; Cochon m'a avoué qu'il avoit rendu par la plaie en différentes fois plusieurs parcelles de pierres, & que ses urines passoient quasi en totalité par ladite plaie.

Que d'ailleurs il étoit ſans ceſſe livré aux douleurs les plus poignantes dans les reins, dans la veſſie & dans tout le paſſage des urines. Que vous dirai-je enfin, Monſieur, cet infortuné conſerve à peine la figure humaine, il eſt deſſéché & mourant. Tel eſt ſon état actuel; en vain M. Vandergracht l'a-t-il ſondé de nouveau, il ne lui a pas trouvé, dit-il, de pierre; & il eſt ſans doute à préſumer qu'il ne trouvera pas non plus aucun moyen pour le tirer d'un état auſſi ſouffrant & auſſi critique.

A Tourcoing, ce 19 Août 1767. *Signé*, V. J. De Wavrin.

Le ſouſſigné, Licentié en Médecine, déclare avoir vû le ſuſdit Jean-Baptiſte Cochon au village de Roncq, taillé de la pierre par le ſieur Vandergracht, Lithotomiſte à Lille, le 11 du mois de Novembre 1766. Ce fut au mois d'Avril 1767, que je vis ce malade pour la première fois: ſa plaie étoit cicatriſée alors depuis cinq à ſix jours; mais il étoit ſouffrant & travaillé d'une fièvre lente. Je le revis le 13 du mois d'Août ſuivant: ſa plaie pour lors étoit ouverte ſans calloſité: il avoit une incontinence d'urine continuelle qui découloit par la plaie, comme par la verge, avec de très-grandes douleurs. Il étoit de plus accidenté d'une douleur conti-

nuelle aux reins, & il m'a rapporté qu'il avoit quitté divers fragmens de pierre par la plaie ; ce malade ſe trouvant au reſte dans le plus grand deſſéchement & dans la plus grande foibleſſe. Fait à Tourcoing, ce 19 Août 1767. Signé, F. E. Franc, Méd. Licentié.

Mes perquiſitions pour l'année 1766, ſe borneront, ſous votre bon plaiſir, Monſieur, aux faits que je viens d'énoncer : ſi j'avois été mieux ſervi, le nombre en eût été plus grand ; mais combien de difficultés à ſurmonter ? Une des plus fortes eſt le dégoût attaché à ces ſortes d'enquêtes, auquel il faut joindre la répugnance d'un Correſpondant qu'on ne connoît le plus ſouvent pas, & qui par reſpect humain ſe trouve engagé à garder, ſur ces ſortes de cataſtrophes, un ſecret dont preſque lui ſeul eſt dépoſitaire. Or cette reſſource venant à nous manquer, où ſera la poſſibilité de pouvoir découvrir le nom, la profeſſion, l'âge, le domicile d'un opéré dans une grande Ville, que ſa pauvreté fait d'ailleurs ignorer de preſque tout le monde, & que huit jours après ſa mort on a entièrement oublié. Enfin mes occupations qui toujours exceſſivement multipliées, ne me laiſſent quaſi pas le loiſir

de donner à la nature la réparation qu'un travail trop long lui fait perdre.

Quoiqu'il en ſoit, je vais paſſer à votre début de 1767, qui ne conſiſte que dans deux tailles, les ſeules qui ſoient venues à ma connoiſſance. La première a fait trop de bruit pour être ignorée de qui que ce ſoit; & la ſeconde, non moins malheureuſe, auroit infailliblement reſté dans l'oubli, ſi des perſonnes reſpectables, & qui ont droit de ſe faire écouter, n'avoient pour ainſi dire, arraché des mains du Chirurgien qui vous avoit ſecondé, l'aveu & le certificat que vous verrez ci-après.

Le 21 du mois d'Avril 1767, vous opérâtes à Warneſton le nommé Alexandre Lemoine, âgé de 30 ans, Charron & Cabaretier audit lieu; vous employâtes les plus grandes violences pour extraire la pierre; vos efforts ayant été vains, vous vous fites remplacer ſucceſſivement par deux Garçons Chirurgiens que vous aviez menés avec vous; tout cela fut inutile: il fallut céder, & délier le malheureux Lemoine, qui étoit prêt de ſuccomber aux tourmens d'une opération qui avoit duré trois quarts d'heure. Il fut mis au lit où il reçut l'Extrême-Onction; il tomba peu après dans l'agonie, & expira la même nuit à quatre heures du matin.

M. Schoucten, Chirurgien, préſent à cette opération, jugea à propos de ſéparer la veſſie du reſte du cadavre de l'infortuné Lemoine; pièce qu'il conſerve encore en entier.

Des affaires m'ayant conduit à Warneſton au mois de Juillet ſuivant, je profitai de cette circonſtance pour examiner par moi-même les choſes: j'étois heureuſement accompagné de deux perſonnes de l'Art; M. Plancque, Chirurgien-Major de l'Hôpital Militaire à Lille, & Malangié, Licentié en Médecine à Wervick. Cette veſſie étoit racornie, ſes parois en étoient fort épais. La pierre étoit balotante dans ſa cavité, ſans nulle trace d'adhérence, de la figure & de la groſſeur d'un œuf de poule applati, & du poids d'un peu moins de quatre onces. Voilà tout ce que je remarquai en préſence des témoins que je viens de nommer. Qui a donc pu empêcher l'extraction de cette pierre? Ce n'eſt ſûrement ni ſon volume, ni ſa figure, ni aucune eſpèce d'adhérence quelconque. Quel eſt donc, encore une fois, cet obſtacle invincible? Qu'on ſe donne la peine d'examiner la pièce, & à l'inſtant on s'en appercevra. Du premier coup d'œil je vis que l'inciſion étoit trop petite: elle n'a

au

au plus que huit lignes. Or, je demande ſi une inciſion de huit lignes dans une veſſie racornie peut livrer paſſage à une pierre de quatre onces, ſur-tout ſi cette inciſion prend trop ſur l'urètre, & qu'elle ne débride pas aſſez le cou de la veſſie. Je vous laiſſe, Monſieur, la liberté de vous juger vous-même, & je paſſe à votre ſecond taillé. Vous ſerez ſans doute ſurpris, Monſieur, de voir le nom de M. de Bruyne au bas du certificat qui conſtate la mort de ce taillé ; mais telle impreſſion que cela puiſſe vous faire, vous ceſſerez bientôt de lui en vouloir : vous verrez par la lecture de cette pièce, combien il vous a ménagé ; & je ne dois pas vous laiſſer ignorer qu'il a preſque fallu lui faire violence pour la lui faire lâcher. Je devois cet avertiſſement, afin d'empêcher deux amis de ſe brouiller.

» Je certifie que le ſieur Vandergracht, » Chirurgien à Lille, a taillé ici le nommé » Monpetit, âgé de 44 ans, vivant avec » ſa ſœur, & demeurant dans la rue du » Commandant. L'opération fut faite le » 13 du mois de Mai 1767, & le malade » mourut le 16 du même mois, ſans autre » accident qu'une légère hémorrhagie dans » laquelle il a pu perdre cinq à ſix onces » de ſang, occaſionnée par la fièvre, le

» tranſport & l'irritation. Le malade ſen-
» toit auſſi une petite douleur au bas-ven-
» tre, avec gonflement. La pierre étoit
» longue comme un œuf, & peſoit trois
» onces, poids de Ville; l'opération a duré
» deux minutes & demi. Fait à Bergues,
» le 13 Août 1767. Signé, *De Bruyne.*

N'admirez-vous pas, Monſieur, cette légère hémorrhagie cauſée par la fièvre? Ce petit gonflement du bas-ventre, accompagné de petites douleurs? Le nom du malade qui s'appelloit Monpetit? M. de Bruyne auroit bien dû dire auſſi que le tranſport au cerveau étoit petit, & que tout cela s'étoit terminé par une petite mort. Au moyen de quoi tout, juſqu'aux expreſſions de ſon certificat, auroit été petit.

Après avoir dit tout ce que je ſçais de vos tailles, vous me permettrez, Monſieur, de rendre compte des miennes. Vous n'en êtes pas, ſans doute, fort curieux, parce que vous ſçavez déja que le ſuccès a répondu à l'excellence de la méthode que je pratique. Mais il eſt bon qu'à côté d'un tableau effrayant, je place, pour la conſolation publique & l'honneur de la Chirurgie, un autre tableau qui ranime l'eſpérance de ceux qui ont le malheur

d'être accidentés de la pierre. D'ailleurs, je remplirai par-là la loi que je me ſuis impoſée d'annoncer publiquement les événemens heureux ou malheureux de mes opérations de tailles. Si vous en agiſſiez, avec la même franchiſe, vous m'épargneriez la moitié d'une beſogne qui ne laiſſe pas d'être fatiguante, & dont mon zèle pour tout ce qui intéreſſe la conſervation des hommes, m'engage à me charger ſeul.

Ma liſte finit à Charlemagne Joſeph, vingt-unième de mes opérés, & j'ai annoncé à la fin de ma Brochure l'opération & la mort de M. le Préſident du Collége de Druſius, que je fus tailler à Louvain le 12 Décembre 1765, mort le ſixième jour.

Je fis remarquer alors le mauvais état dans lequel je trouvai ce Préſident. Son extrême épuiſement cauſé par quinze années de ſouffrances, & par les fréquentes hémorrhagies auxquelles le plus léger exercice le rendoit ſujet; l'écoulement du pus, l'infection des urines; un dégoût invincible pour toutes ſortes d'alimens, &c. il ne me reſte maintenant qu'à rendre compte de ce qu'on remarqua à l'ouverture du cadavre de ce malade, & j'eſpère après cela, Monſieur, que vous voudrez bien me rendre la juſtice de croire que ni

moi ni l'Inſtrument n'avons aucune part à cette mort. L'on peut, ſans doute, délivrer un calculeux de la pierre ; mais il n'eſt pas en notre puiſſance de créer de nouveaux organes.

Cette ouverture fut faite en préſence de MM. Van-Rorſum, Jacquelart & Gilbert, ſçavans Profeſſeurs en Médecine, & de trois Maîtres en Chirurgie. Un de ces derniers, M. Prévinaire, diſſéqua les parties. La veſſie étoit petite, racornie, & ſes parois avoient l'épaiſſeur d'un pouce. Les uretères avoient acquis le volume de l'inteſtin colon, & on ne put trouver leur canal à l'endroit où il perce les tuniques de la veſſie, (il ne devoit cependant pas être tout-à-fait oblitéré, puiſque l'urine ſuintoit encore dans la veſſie, & qu'elle s'expulſoit par l'urètre à meſure qu'elle venoit des reins) les reins étoient preſque pervertis, ſans conſiſtance, applatis, ils ſe ſeroient tout-à-fait diſſous, ſi le malade avoit pu vivre encore quelque temps. La veſſie parut en outre à ces Meſſieurs telle que la pierre devoit la remplir en entier. Quant à l'opération, on trouva les proſtates coupées exactement du côté gauche.

Rappellez-vous, Monſieur, ce que j'avançai dans ma Lettre à M. Cambon au ſujet de cette opération ; voici les ex-

preſſions dont je me ſervis, page 106. *La pierre occupoit, à peu de choſe près, toute la capacité de la veſſie : ſa pointe s'allongeoit vers le col, & ne me laiſſoit que la liberté de couper la glande proſtate.* Je n'avois ſûrement pas vu alors le procès-verbal d'ouverture, qui ne me parvint que le 14 Janvier 1766, & ma Lettre étoit imprimée, & en grande partie diſtribuée, le 6 du même mois. Or, ce procès-verbal ſe trouvant exactement conforme avec ce que j'avois annoncé précédemment dans ma Brochure, l'on doit conclure que je m'étois rendu maître abſolu de mon opération ; & qu'à la faveur du 13e degré d'écartement du Lithotome caché, & de la ſection exacte de la glande proſtate, j'avois extrait, fort aiſément, une pierre de ſix onces & demie, ou à peu de choſe près.

J'abandonne, Monſieur, cette taille à vos réflexions, & je paſſe à la ſuivante.

N°. 23. Le 13 du même mois de Décembre 1765, je taillai auſſi à Louvain, au N°. 9, François Hembroch, âgé de 13 ans, fils de François, Braſſeur, paroiſſe de S. Michel. La pierre étoit murale, ſes aſpérités fort aiguës : elle étoit de figure ronde,

& de la groſſeur d'une noix. Le malade eut, les deux ou trois premiers jours, des douleurs de ventre, qu'une embrocation d'huile d'ipéricum fit ceſſer. Il fut parfaitement guéri le 16 Janvier ſuivant. M. de Vienne, habile Chirurgien de Louvain, a eu ſoin de ce malade, ainſi que du précédent.

N°. 24. Le 20 Février 1766, je taillai à Torcoing le nommé Gabriel-Joſeph Dubar, âgé de 35 ans, Moltonnier de profeſſion. Je lui tirai, en moins de deux minutes, une pierre murale applatie, du poids de deux dragmes. Ce malade fut bien guéri le ſeizième jour après l'opération.

Cette taille eſt remarquable en ce que les urines n'ont jamais ceſſé de couler par les voies naturelles, & le cinquième jour il n'en paſſoit plus, & n'en a plus paſſé du tout par la plaie.

J'ai pour témoin de cette opération M. de Francq, Licentié en Médecine, & Mrs de Wavrin & du Colombier, Maîtres Chirurgiens. Il a manqué, à mon entière ſatisfaction, la préſence de M. Deſmazières, Médecin à Roubaix. Cet habile homme m'avoit promis de s'y trouver; & il m'eût fait cet honneur, ſi des affaires très-

urgentes ne l'euſſent appelé ailleurs.

M. de Wavrin, à qui le ſoin du malade a été confié, s'eſt comporté avec toute l'intelligence & la capacité qu'on lui connoît : il a remédié à un abus dans le régime, qui donna la fièvre au malade le neuvième jour : ſans ce petit excès, qui néanmoins ne dérangea rien, ce taillé n'eût éprouvé aucun mouvement de fièvre.

Jamais guériſon ne fut plus radicale que celle de Dubar. L'inſtant qui le délivra de la pierre, fut l'époque de la ceſſation de tous ſes maux, & ce malade jouit pleinement de tous les attributs accordés à l'humanité, ſans mêlange d'aucune infirmité. Sa femme eſt heureuſement accouchée au mois de Juillet 1767, d'un enfant bien portant. En faut-il davantage pour mettre le ſceau à ſa parfaite guériſon ?

N°. 25. Le 17 Avril 1766, je taillai, au N°. 9, Charles Joſeph, âgé de 9 ans, fils de M. Alexandre Pionnier, Maître en Chirurgie, rue Saint-André, à Lille. Je fis l'extraction d'une pierre murale de deux dragmes & demi : les aſpérités, qui hériſſoient cette pierre, étoient ſi pointues, & par-conſéquent ſi piquantes, que le petit Pionnier étoit ſans ceſſe livré à des accès,

dont la cruauté faiſoit frémir les aſſiſtans ; les convulſions les plus redoutables, accompagnées de fièvre, d'urine enſanglantée, d'inſomnie, avoient précipité ce malade dans une maigreur & dans une foibleſſe qui annonçoit ſa fin prochaine, ſans que les ſaignées, les bains, les calmans, aient pu lui procurer le moindre ſoulagement, pendant quatre mois que dura cet état. Enfin, Pionnier ſe mouroit ; le Lithotome caché le ſauva, & treize jours ſuffirent pour le rendre à la vie.

Le Public eſt aiſément ſéduit par les apparences. J'avoue même qu'elles ſont favorables à celui qui, dans une ville, eſt pourvu de la penſion ; car on ne s'imagine pas que des Magiſtrats puiſſent ſe tromper ſur le mérite de celui en faveur de qui leur choix s'eſt décidé. Il en eſt tout autrement d'un Maître de l'Art, ſur-tout d'un Chirurgien qui ſe trouve dans le cas de M. Pionnier : le préjugé ne peut rien ſur lui : ſon intérêt l'oblige à examiner & à ne ſe décider qu'après avoir peſé mûrement les avantages & les inconvéniens qui réſultent d'une méthode. Le père étoit d'autant plus touché de l'état de ſon fils, que ce jeune homme joint à beaucoup d'eſprit, la figure la plus intéreſſante. M. Pionnier étoit ami & en poſſeſſion de ſuivre mon Adverſaire

dans ſes opérations de tailles, & ce fut peut-être l'unique raiſon qui le détermina à ne pas lui confier ſon fils, qu'il abandonna à mes ſoins. Je le taillai en préſence de feu M. Savarin père, Médecin de Douay; de M. Savarin fils, Docteur en Médecine de Montpellier; de M. Pionnier, Maître en Chirurgie à Lille, oncle du pierreux; & de Mrs Plancque & Dageſt, le premier, Chirurgien-Major des Hôpitaux Militaires; & le ſecond, Chirurgien-Major du Régiment de Bourbonnois. L'opération ne fut ni douloureuſe, ni longue; quatre minutes ſuffirent pour mettre le malade ſur la table, l'aſſujettir, extraire la pierre & le coucher. La cure ne fut pas plus traverſée: ce taillé n'éprouva pas le plus léger mouvement de fièvre, &, comme je l'ai déjà dit, ſa guériſon fut complette le 13e jour.

Cette victoire ſur le Gorgeret Cyſtitome eſt bien favorable à la méthode du Frère Coſme. Il n'eſt pas ici queſtion d'un particulier obſcur; mais d'un Chirurgien intelligent & éclairé, dont le fils ſe trouve attaqué de la pierre. Il s'agit de lui ſauver la vie par une opération qui lui paroît haſardeuſe. Il a vu travailler M. Vandergracht; & quoique ſon ami, il n'oſe le lui confier. Il voit également manœuvrer le Litho-

tome caché : il pèſe, il balance les ſuccès des deux méthodes, & il ſe décide pour celle du Frère Coſme, déterminé par le réſultat des faits qui ſe ſont paſſés ſous ſes yeux. L'évènement ne trompe point ſa prudence & ſa ſagacité : il fait, au contraire, l'éloge de ſa conduite ſage & réfléchie. L'inſtrument qu'il a jugé le meilleur conſerve les jours d'un fils qu'il chérit tendrement ; & la guériſon de ce jeune homme eſt, pour ainſi dire, auſſi facile & auſſi prompte que celle d'une ſaignée. Il ſemble, après cela, que toute diſcuſſion entre mon Adverſaire & moi doit être terminée. M. Pionnier vient de fixer à Lille le choix que le Public doit faire d'un inſtrument & d'une méthode.

N°. 26. Le 6 Juin 1766, je taillai, au N°. 11, chez M. Thirifocq, marchand de Criſtaux, rue de la grande Chauſſée, à Lille, le nommé Jean Biggins, âgé de 64 ans, natif de la ville de Warton, dans le Comté de Lancaſtre, en Angleterre. L'adhérence d'une pierre triangulaire, du poids de cinq onces, rendit cette opération ſavante & laborieuſe. Le malade fut néanmoins parfaitement guéri le 3 du mois d'Août ſuivant.

Cette étonnante cure excita contre moi

l'envie, & donna lieu aux propos les plus indécens, à cauſe que je trouvai bon d'abandonner la pierre dans la veſſie, après avoir déchiré une partie de ſes adhérences, dans la perſuaſion que la ſuppuration finiroit de pourrir & de détruire le reſte des liens qui retenoit encore cette pierre ; ce qui eſt enfin arrivé. Ce parti me parut le plus ſûr, & je fus encouragé à le prendre par un grand nombre de ſpectateurs très-éclairés. Toute autre conduite auroit été meurtrière, & j'aimai mieux de laiſſer, pendant huit ou dix jours, ma réputation en proie à mes ennemis, que d'être le bourreau de Biggins. Je ſavois d'avance qu'en paroiſſant avoir échoué, je fourniſſois des armes contre moi, & que la méchanceté m'alloit aſſaillir ; mais je ne conſultai que l'avantage du malade. J'eus lieu de m'applaudir d'avoir temporiſé, & j'eſpère que les Maîtres de l'Art approuveront ma conduite.

Je me contenterai de produire ſimplement ici l'extrait de l'atteſtation qui me fut donnée après la guériſon de mon taillé, parce qu'elle contient l'hiſtoire de la maladie & de l'opération dont il s'agit. Le voici.

» Nous Chirurgien-Major des Hôpitaux
» Militaires de cette Place, Chirurgiens-

» Majors des Régimens de Normandie,
» Bourbonnois & de la Reine Dragons,
» Docteur en Médecine en l'Université de
» Montpellier, & Chirurgien en chef de
» l'Hôpital-Comteſſe à Lille ; certifions
» que le vendredi 6 du mois de Juin 1766,
» nous nous ſommes trouvés chez M. Thi-
» rifocq, marchand de Criſtaux, rue de la
» grande Chauſſée audit Lille, pour y
» conſulter ſur la maladie du nommé Jean
» Biggins, âgé de 64 ans, natif de la ville
» de Warton, dans le Comté de Lancaſtre,
» en Angleterre. Ce malade ſe plaignoit
» de divers ſymptômes, qui nous parurent
» annoncer la pierre dans la veſſie urinaire.
» L'ayant queſtionné ſur le commence-
» ment & la durée de ſes douleurs, il nous
» répondit qu'il avoit commencé, dès
» 1747, à reſſentir de la peine à uriner,
» & une douleur fixe au-deſſus du pubis :
» que la douleur avoit toujours été en
» augmentant juſqu'en 1757 : que l'in-
» continence s'y étoit jointe : que depuis
» lors, c'eſt à-dire, depuis dix ans ou en-
» viron, ſes maux étoient quaſi devenus
» inſupportables : que cet état lui ayant
» fait chercher du ſecours, il s'étoit en
» vain adreſſé, dans pluſieurs villes &
» pays, tant en Angleterre qu'en France,
» & dans le Brabant, à dix-huit différens

» Chirurgiens, qui tous l'avoient ſondé
» dans la perſuaſion qu'il avoit la pierre ;
» mais qu'aucun d'eux n'avoit pu la trou-
» ver. Qu'ayant ſuivi à Lille M. le Cheva-
» lier Stanlay, au ſervice duquel il étoit,
» & toujours en proie aux douleurs les
» plus cruelles, qui ne lui donnoient aucun
» moment de relâche, il s'étoit de nou-
» veau adreſſé dans cette ville aux plus
» experts de l'Art, & pris l'avis de M. de
» la Biſſière, Chirurgien-Major des Dra-
» gons de la Reine, nôtre Confrère, qui
» voulut le ſonder à ſon tour, bien certain
» que les ſymptômes qu'il remarquoit, ne
» pouvoient avoir d'autre cauſe que la
» pierre. En effet, la ſonde introduite,
» M. de la Biſſière, après différentes poſi-
» tions ſans pouvoir rien découvrir, fit
» pencher le corps du côté gauche, &
» trouva la pierre. M. Chaſtanet, qui ſon-
» da le malade après lui, obſerva la même
» choſe, &, comme lui, trouva le corps
» étranger. L'opération ayant été confiée
» à ce dernier, il prépara, de concert avec
» M. de la Biſſière, le malade ; & l'opéra-
» ration, ayant été unanimement réſolue,
» fut faite ſur le champ.

» M. de Chaſtanet fit avec le Lithotome
» caché, une inciſion d'onze lignes ; mais
» la pierre éluda conſtamment les atteintes

» de la tenette : on ne pouvoit que la pin-
» cer dans un point, & elle s'échappoit à
» la moindre preſſion. Chacun des aſſiſtans
» prit la tenette des mains de l'Opérateur,
» & fit infructueuſement la même tenta-
» tive. L'on fit alors des perquiſitions pour
» éclairer une manœuvre qui paroiſſoit de-
» voir être longue & laborieuſe. M. de
» Buſſac, Chirurgien-Major du Régiment
» de Normandie, preſſa ſur l'hypogaſtre,
» afin de ramener la pierre à portée des
» ſerres de la tenette : ce mouvement eut
» tout le ſuccès poſſible : la pierre fut pour
» le coup embraſſée, & elle parut plus
» groſſe qu'on ne l'avoit d'abord ſoupçon-
» née ; mais comme l'inciſion étoit ſuffi-
» ſante, on tenta de l'extraire. Cette ten-
» tative ne réuſſit pas : une réſiſtance opi-
» niâtre s'oppoſoit invinciblement à l'ex-
» traction ; & la cauſe de cette réſiſtance
» venoit de la veſſie même, qui étoit en-
» traînée par le mouvement que la tenette
» donnoit à la pierre. On commença alors
» à croire que cette pierre étoit accompa-
» gnée d'un kiſte qui l'adhéroit à la veſſie,
» ou, ce qui revient au même, qu'elle s'y
» adhéroit à l'endroit du pubis : l'on en fut
» bientôt convaincu, lorſqu'en lâchant
» priſe, la pierre, que la tenette venoit
» d'abandonner, ſe replaça de nouveau

» dans ſon lieu ordinaire, c'eſt-à-dire,
» derrière le pubis. Dans ces circonſtances
» l'on prit le ſeul parti qu'il y avoit à pren-
» dre ; ce fut de recharger la pierre, en
» preſſant de rechef ſur l'hypogaſtre ; &
» bien convaincu qu'elle étoit chatonnée,
» d'en détruire, autant qu'il ſeroit poſſible,
» les adhérences ; c'eſt ce que l'Opérateur
» exécuta avec autant d'intelligence que
» de circonſpection, tant en ménageant
» la veſſie, qu'en déchirant le plus qu'il
» pût du chaton, par différens mouvemens
» qu'il donna à la pierre, tantôt en l'en-
» traînant du côté de l'iſſue, & tantôt en
» lui faiſant faire des demi & des quarts
» de tours ſur ſon âxe. Là finit la manœu-
» vre, qui fatigua moins le malade que
» l'Opérateur.

» Cependant Biggins fut ſaigné deux
» fois le même jour : les autres moyens
» de toute eſpèce ne furent point négligés,
» & ils eurent tant de ſuccès, que le ma-
» lade fut ſans fièvre le ſecond jour. La
» ſuppuration commença à s'établir le troi-
» ſième, elle fut conſidérable juſqu'au ſept.
» Il y eut dans cet intervalle de grandes
» pottions membraneuſes qui s'échappè-
» rent par l'orifice de la plaie. Le 8, M.
» Chaſtanet en mettant la ſonde dans la
» veſſie pour y faire une injection émol-

» liente & déterſive qu'il répétoit deux
» fois le jour, s'apperçut que la pierre
» avoit non-ſeulement quitté ſa loge, mais
» qu'elle étoit tombée dans le bas fond
» poſtérieur de cet organe. Il en conçut
» dès-lors les eſpérances les plus flatteu-
» ſes. il nous fit convoquer le dixième
» jour, qui fut le Dimanche 15 dudit
» mois de Juin, où l'on prit la réſolution
» de procéder à l'extraction.

» Le malade fut aſſujetti ſur la table,
» après quoi M. Chaſtanet introduiſit la
» tenette, chargea la pierre, & la ramena
» au dehors avec la plus grande facilité.
» Nous obſerverons ici, & cela eſt néceſ-
» ſaire pour mettre fin aux propos qui ſe
» ſont tenus au ſujet de cette taille, que
» l'extraction s'eſt faite ſans nulle inciſion
» & ſans la moindre violence: une mi-
» nute a ſuffi pour l'exécuter. La pierre
» extraite peſoit cinq onces: elle étoit
» murale, triangulaire & figurée en cœur,
» dont la baſe ſe trouvoit attachée à la
» veſſie. La pointe étoit nue, libre & ſuſ-
» pendue au milieu de la veſſie derrière le
» pubis.

» Ce qui prouve l'adhérence, & que
» dès le temps de la manœuvre nous
» avions penſé juſte ſur ce ſujet, c'eſt que
» la pierre en ſortant, entraîna avec elle

des

» des lambeaux de chairs : ces chairs » étoient incruſtées dans l'épaiſſeur même » de la pierre, avec laquelle elles faiſoient » corps, & dans laquelle on remarquoit » une dépreſſion d'un pouce d'étendue & » de trois lignes de profondeur. L'on ne » pouvoit ſéparer ces deux ſubſtances l'une » de l'autre ; l'on eût dit que dans le lieu » le plus intime de leur union, la ſubſ- » tance pierreuſe devenoit chair, & que » la chair ſe pétrifioit.

» Le malade fut couché après cette » excellente manœuvre ; il dormit la plus » grande partie de la nuit ſans être trou- » blé par la moindre douleur. Cet état s'eſt » ſoutenu de même juſqu'au 5 Juillet, que » les urines ont commencé à prendre la » route naturelle ; elles ont continué de » paſſer par cette voie en augmentant de » jour en jour juſqu'au 23 dudit mois de » Juillet qu'il n'en paſſa plus une ſeule » goutte par la plaie, qui fut complette- » ment & parfaitement guérie le 3 du » préſent mois d'Août 1766 ; enſorte que » cette grande cure n'a duré que deux » mois pour être conduite à ſa fin.

» Nous atteſtons auſſi qu'il n'y a point » eu d'hémorrhagie pendant ni après l'o- » pération ; que le ventre, la verge, les » bourſes & la plaie ont toujours été dans

» le meilleur état, ſans gonflement, ten-
» ſion ni inflammation ; que le malade a
» été taillé dans la ſituation horizontale,
» & que depuis le moment de l'extraction
» on ne lui a fait aucune ſorte de panſe-
» ment ; qu'il retient ſes urines trois heures
» au moins, & les lâche enſuite à ſa vo-
» lonté ; qu'il a été pour la première fois
» à la Meſſe le jour de l'Aſſomption Notre-
» Dame, & qu'il y a été à pied ; qu'il a
» été ſi peu fatigué, qu'il y eſt retourné le
» Dimanche ſuivant. Enfin nous ſommes
» perſuadés que cette obſervation eſt très-
» intéreſſante, & qu'elle fait l'éloge de la
» méthode & de l'Opérateur.

» En foi de quoi nous avons ſigné la
» préſente atteſtation qui contient exacte-
» ment la vérité. Fait à Lille, le dix-huit
Août mil ſept cent ſoixante-ſix.

Signé, *Savarin, Docteur en Médecine de Montpellier ; Plancque, Chirurgien-Major des Hôpitaux Militaires à Lille ; Buſſac, Chirurgien-Major du Régiment de Normandie ; Dageſt, Chirurgien-Major du Régiment de Bourbonnois ; Labiſſiere, Chirurgien-Major de la Reine, Dragons ; Dupont, Chirurgien en chef de l'Hôpital-Comteſſe.*

L'obſervation que je viens de rapporter, eſt bien propre à appuyer le ſentiment de ceux qui ſont dans l'opinion qu'il y a des pierres adhérantes à la veſſie ; en vain a-t-on prétendu nier l'exiſtence de ces ſortes d'adhérences : l'expérience de tous les ſiècles confond ſur ce point le Pyrrhoniſme qu'ont affecté certains Écrivains, & la pratique ne fournit que trop ſouvent des cas auſſi épineux. Au ſurplus, y a-t-il des pierres proprement adhérantes à la veſſie ? ou ces pierres ne ſont-elles adhérantes à cet organe que par un kiſte qui les renferme ? Je laiſſe aux Praticiens conſommés, bien plus qu'aux Phyſiciens, à décider cette queſtion ; mais l'un ou l'autre des deux cas rapportés à la pratique de l'Art, ne préſente pas moins de précautions à prendre, & de difficultés à ſurmonter.

N°. 27. Le 21 Juin 1766, je taillai au n°. 9, le nommé Jean-Baptiſte, âgé de ſept ans, fils de François Leroy, Journalier, demeurant rue à Diable, Paroiſſe Saint André. Je fis en une minute l'extraction d'une pierre murale du poids de ſix dragmes : le malade n'eut point de fièvre, dormit toutes les nuits, & il fut parfaitement guéri le dixième jour.

Mrs Plancque, Chirurgien-Major de

l'Hôpital Militaire, Dageſt, Buſſac, Girardeau & Labiſſiere, Chirurgiens-Majors des Régimens de Bourbonnois, Normandie, Piémont, & de la Reine, Dragons; Mrs Prévoſt, Pionnier l'aîné, & Dupont, Maîtres en Chirurgie à Lille, le dernier Chirurgien en chef de l'Hôpital Comteſſe; feu M. Savarin, père, Médecin de Douay, Savarin, fils, Docteur de Montpellier, m'ont fait l'honneur d'aſſiſter aux deux dernières opérations.

N°. 28. Le 23 Octobre 1766, je me tranſportai à Neuville en Ferrain, à quatre lieues de Lille, pour y tailler le nommé Pierre-Joſeph, âgé de neuf ans, fils de Charles-Joſeph Lecru, Maître Tailleur audit Neuville.

Il y avoit cinq ans que ce malade ſouffroit de vives douleurs lorſqu'il urinoit, & il y en avoit trois qu'il étoit accidenté de fréquens accès d'épilepſie. Ses urines étoient purulentes & infectes; il avoit perdu le ſommeil & l'appétit, & pour comble de maux une fièvre lente qui ne le quittoit jamais, le minoit peu à peu.

Dans cet état je le taillai, & lui ôtai au N°. 9 une pierre murale peſant près d'une once & demie. L'opération fut prompte, & le malade fut parfaitement guéri le 29 Novembre ſuivant.

Ce fut encore M. de Wavrin, Maître Chirurgien à Tourcoing, qui eut ſoin de ce malade; je ne ſçaurois trop exalter la prudente conduite de cet habile homme, & je lui rends bien volontiers ici, comme dans toute autre occaſion, la juſtice qu'il mérite.

N°. 29. Le 28 Août 1767, je taillai à Iſenghien en Flandres, la nommée Catherine Brower, âgée de 26 ans, femme à Yvo Clément, Cabaretier, à l'enſeigne *S. Sébaſtien.* Cette femme avoit ſouffert toute ſa vie des douleurs plus ou moins fortes, enſorte qu'il eſt à préſumer qu'elle avoit la pierre en naiſſant. Elle s'étoit mariée ſans connoître ſon état, & dans l'eſpace de cinq ans elle avoit eu deux enfans, ſans avoir éprouvé dans ſes groſſeſſes & dans ſes couches plus d'incommodité que lorſqu'elle étoit dans d'autres ſituations. Il y avoit alors ſeize mois qu'elle s'étoit accouchée de ſon deuxième, elle-même l'avoit nourri onze mois; mais elle fut contrainte de le ſévrer par l'excès de ſes douleurs, qui s'étoient accrues à tel point depuis les quatre derniers mois, que ſon lait s'étoit non-ſeulement perdu, mais les mammelles ainſi que tout le reſte du corps étoient tombés dans le deſſéchement le

plus complet. A cette prodigieuſe maigreur ſe joignit des accès de convulſions ſi fréquens & ſi forts, qu'il falloit conſtamment deux perſonnes pour la tenir. Il y avoit déja pluſieurs années qu'elle étoit ſujette à une incontinence d'urine; mais depuis ſa dernière couche, cette incommodité étoit parvenue à un tel excès, que la veſſie paroiſſoit abſolument paraliſée, puiſque les urines ne faiſoient que paſſer dans ſa cavité, ſans y ſéjourner un moment, de manière qu'elles s'écouloient par l'urètre, à meſure qu'elles étoient filtrées dans les reins.

Tel étoit l'état de cette femme lorſque j'arrivai chez elle à huit heures du ſoir. Elle étoit alors dans l'accès de convulſions dont je viens de parler: ce fut inutilement que j'en voulus attendre la fin, l'on m'aſſura que depuis long-temps ces convulſions ne la quittoient plus. Elle avoit le viſage pâle & plombé, les yeux éteints, & on lui avoit adminiſtré les derniers Sacremens. Tout bien conſidéré, je ne ſongeai deſormais qu'à l'opérer; je crus que c'étoit le cas où il valoit mieux hazarder un remède douteux, que d'abandonner la malade à une mort certaine. Je n'atrendis pas même au lendemain: les momens étoient inſtans: le pouls fé-

bricitant ne ſe ſoutenoit qu'à peine, & les forces étoient anéanties.

La ſonde que je venois d'introduire, m'ayant fait connoître que la veſſie étoit pleine de pierres, j'y portai mon Lithotome à qui je donnai ſept lignes d'écartement; & au moyen de cette inciſion, je fis avec beaucoup d'aiſance l'extraction d'une pierre ronde, noire, & du poids de deux onces. Cette pierre occupoit le devant de la veſſie du côté de ſon col. Une ſeconde pierre infiniment plus conſidérable rempliſſoit tout le reſte de ſa capacité, elle me parut immobile & fortement embraſſée par la veſſie; je l'attaquai néanmoins en y portant la tenette, mais l'extrême écartement des branches me convainquit bientôt que je ne pourrois jamais parvenir à l'embraſſer ſans forcer la veſſie qui, extrêmement racornie, étoit hors d'état de ſe prêter ſans danger à admettre entr'elle & cette groſſe pierre les ſerres de la tenette dont on ſe ſert communément; c'eſt pourquoi je me déterminai à me ſervir de la tenette *forceps*, d'autant plus que par cette précaution j'évitois de mutiler cet organe de l'un ou de l'autre côté; ce qui ſeroit ſurement arrivé, ſi je m'étois ſervi de la tenette ordinaire.

Je pris mon parti en conſéquence de toutes ces obſervations, c'eſt-à-dire, de la connoiſſance que j'avois du mauvais état de la veſſie & de l'immobilité du corps étranger. J'introduiſis le doigt indicateur de la main gauche ſur le muſeau de la pierre ; je gliſſai de la main droite une des branches de la tenette ſur le côté latéral gauche de la pierre, entr'elle & la veſſie. Cette branche une fois placée, je la fis tenir par un des aſſiſtans, tandis que je plaçai l'autre branche ſur le côté oppoſé. Ces deux branches ainſi placées, je les joignis extérieurement par le cloud, & par ce moyen auſſi ſûr que doux, la pierre ſe trouva embraſſée. J'eſſayai alors d'en faire l'extraction, mais au moindre effort cette maſſe pierreuſe ſe briſa dans la tenette. J'en tirai cependant les morceaux qui ſe trouvèrent engagés dans les ſerres, parmi leſquels il y en avoit un qui peſoit deux onces. Le reſte fut extrait ſucceſſivement, & le tout ſe trouva peſer huit onces, non compris la première pierre qui, comme je l'ai déja dit, peſoit deux onces.

Les ſoins qu'exigeoit cette extraction, furent adminiſtrés ſur le champ : les perquiſitions les plus ſcrupuleuſes furent d'a-

bord miſes en uſage ; les injections d'eau chaude furent enſuite prodiguées : elles entraînèrent une grande quantité de débris écraſés & retenus dans la capacité de la veſſie. Après quoi la malade fut couchée les cuiſſes écartées, & avec la liberté de ſe tourner ſur les côtés à ſon choix. Elle dormit toute la nuit, & l'opération que je venois de lui faire, mit fin à ſa triſte ſituation. Je la quittai le lendemain à onze heures du matin, la laiſſant dans le meilleur état du monde. Quelle différence de celui où je l'avois trouvée la veille ! Avec quelle reconnoiſſance cette pauvre femme ne me témoigna-t-elle pas ſa gratitude ! J'en fus pénétré, & j'avoue que ce moment eſt bien précieux pour un cœur ſenſible.

L'état où je la laiſſai ſe ſoutint de même juſqu'au troiſième jour qu'on m'écrivit ſa ſituation : la Lettre qui me l'annonça, me fit en même temps part d'un phénomène qui m'étonna beaucoup, & qui, je crois, mérite d'être rendu public. Ce troiſième jour, m'écrivoit-on, fut marqué par un accès de fièvre qui dura douze heures, pendant lequel mon opérée ſouffrit violemment des deux mammelles, qui ſe gonflèrent exceſſivement, & ſe trouvèrent

remplies de lait à la fin de l'accès, comme il arrive dans les couches ordinaires.

Je laisse aux Physiciens à expliquer l'analogie & le rapport qu'il peut y avoir entre l'accouchement de la matrice & la sortie d'une grosse pierre de la vessie urinaire; mais je présume avec raison que ce fait a peu d'exemple; du moins je ne connois aucun Lithotomiste qui ait fait mention d'une semblable bizarrerie. Cet événement eut d'autant plus lieu de me surprendre, qu'au moment de la taille les mammelles & tout le corps de cette femme me parurent si desséchés, que ce n'étoit plus que l'ensemble d'un squelette animé; & alors qu'on m'écrivoit, trois jours après l'opération, le lait étoit si abondant, & elle en étoit à tel point incommodée, qu'on me demandoit instamment mon avis sur les moyens de l'en débarrasser. Le conseil que je donnai, fut de lui faire tirer du lait des deux seins plusieurs fois le jour, & d'appliquer immédiatement après une emplâtre d'onguent Populeum. Je crois qu'on le fit, ou du moins l'on m'écrivit peu de temps après, que la malade étoit débarrassée du lait qui l'avoit tant incommodée, & parfaitement guérie de son opération. Le lait s'étoit perdu peu à peu,

de manière qu'elle n'en avoit abſolument plus le quinzième jour. La petite plaie de l'opération ſe trouva, au bout de ce même temps, ſi bien cicatriſée, qu'il n'en paroiſſoit plus le moindre veſtige ; mais l'on ajoutoit qu'elle avoit de la peine à retenir ſes urines.

C'eſt ainſi que s'eſt terminée cette grande maladie. Je ne crois point, au reſte, qu'on ſoit tenté de mettre ſur le compte de l'opération, l'incontinence dont cette femme eſt affligée : l'on a vu que cet accident étoit établi long-temps avant cette époque. Je doute d'ailleurs beaucoup qu'on pût l'éviter, en rencontrant, comme ici, un gros volume de pierres & une veſſie auſſi malade, ſurtout étant bornés, comme nous ſommes malheureuſement, à employer une méthode qui attaque la veſſie par ſon iſſue. Conſolons-nous donc ; nous jouirons, dans peu, de la ſatisfaction de voir publier une nouvelle méthode, qui préſervera les femmes d'un inconvénient auſſi capital. Elle eſt le fruit des recherches de l'Auteur du Lithotome caché. M. Baſeilhac ſon neveu, Maître en Chirurgie à Paris, l'a déjà annoncée & démontrée dans un Cours public d'opérations, à l'Ecole de

Médecine de Paris, en 1767. Je ſais d'ailleurs de bonne part, que l'Auteur de cette découverte a taillé, par cette méthode, vingt-quatre ſujets féminins, depuis l'âge de deux ans & demi juſqu'à celui de 64 : que tous, excepté deux qui ont péri long-temps après l'opération par des cauſes compliquées, ſont auſſi parfaitement guéris, ſans aucune ſuite d'infirmité, que ſi elles n'avoient jamais eu la pierre. Il manquoit encore à l'humanité & à la Chirurgie, cette nouvelle reſſource réciproque, pour faire jouir les deux ſexes également du privilège d'avoir tiré la Lithotomie de l'incertitude flottante de la diverſité d'opinions, dans laquelle elle croupiſſoit depuis ſon invention.

Cependant l'incontinence de la femme d'Iſenghien ſemble devenir de jour en jour plus légère, ſoit que la veſſie, débarraſſée du corps qui l'opprimoit, reprenne ſon reſſort, ou que les moyens que j'ai mis en uſage depuis que j'ai été informé de cet accident, aient opéré un effet ſalutaire. Parmi ces moyens, il n'y en a aucun qui m'aye mieux réuſſi, que l'eau Végétominérale du généreux M. Goulard. Je la fais prendre avec ſuccès

intérieurement, & j'en fais, en même temps, faire des injections dans la veſſie. C'eſt ainſi que je me ſuis conduit juſqu'à ce jour avec cette femme, & je ne déſeſpère pas de la parfaite guériſon de ſon incontinence d'urine, d'autant que l'atteſtation que je viens de recevoir de Mrs du Magiſtrat de l'endroit, & que je vais tranſcrire, ſemble l'annoncer.

» Nous grand Bailli, Bourguemaître » & Echevins du Bourg, Paroiſſe & Prin- » cipauté d'Iſenghien, déclarons & atteſ- » tons à tous qu'il appartiendra, que le » vingt-huit du mois d'Août de la pré- » ſente année mil ſept cent ſoxante-ſept, » M. Chaſtanet, Maître en Chirurgie, » Lieutenant de M. le premier Chirur- » gien du Roi, & Chirurgien-Aide-Ma- » jor des Hôpitaux Royaux à Lille, a » fait à Iſenghien l'opération de la taille » à la nommée Catherine de Bawère, » fille de feu François, âgée de vingt-ſix » ans ou environ, femme à Yvo Clement, » Cabaretier à l'enſeigne de *Saint Sébaſ-* » *tien* audit Iſenghien : que par ladite » opération, ledit ſieur Chaſtanet lui a » tiré de la veſſie deux pierres, l'une du » poids de deux onces toute entière, & » la ſeconde peſant huit onces ; mais que » cette dernière s'étant briſée, l'Opérateur

» fut obligé de la tirer en pluſieurs mor-
» ceaux ; ce qu'il exécuta avec autant de
» promptitude que de dextérité.

» En outre, que cette grande opération
» fut des plus heureuſes, puiſqu'elle mit
» fin, dans le même moment, aux dou-
» leurs les plus aiguës, & aux convulſions
» les plus redoutables, auxquelles cette
» pauvre femme étoit livrée depuis nom-
» bre d'années, & qui avoient mis ſa vie
» dans le danger le plus prochain ; enſorte
» que par la belle manœuvre qu'employa
» l'Opérateur, il délivra non-ſeulement la
» malade de cette groſſe maſſe de pierre,
» mais encore de toutes ſes douleurs, au
» point qu'elle fut parfaitement guérie
» quinze jours après, ne lui reſtant ac-
» tuellement pour toute incommodité,
» qu'une légère perte de ſes urines ; ac-
» cident auquel elle étoit néanmoins ſu-
» jette avant l'opération, & dont nous
» eſpérons que le temps, & les prudens
» avis & conſeils de M. Chaſtanet, pro-
» cureront la fin.

» En foi de quoi nous avons fait dépê-
» cher le préſent certificat ſous le ſcel aux
» actes de notredite Principauté, & la ſi-
» gnature de notre Greffier, le vingt-quatre
» Décembre mil ſept cent ſoixante-ſept.

Signé, *Dujardin.*

N°. 30. Le 3 Septembre 1767, je taillai à la Nouvelle-Aventure, Fauxbourg Notre-Dame, le nommé Alexandre, âgé de huit ans, fils de M. Thierry, Marchand de Vin au Temple de la Paix, ſur la grande Place à Lille. Je fis par le neuvième degré d'écartement, l'extraction d'une pierre aſſez groſſe peſant deux dragmes & demie. Ce malade n'eut ni fièvre, ni aucune ſorte d'accident, & il fut parfaitement guéri à la fin du même mois.

J'ai eu pour conſeil dans cette opération, MM. Plancque, Chirurgien-Major des Hôpitaux Militaires, Hanguillard, Maître en Chirurgie; Dupont, Chirurgien en chef de l'Hôpital-Comteſſe, & Warocquier, Démonſtrateur Penſionné pour les Accouchemens. Ce dernier, aux ſoins de qui le malade étoit confié avant que je fuſſe demandé, m'a rapporté que l'excès des douleurs auxquelles le petit Thierry étoit fréquemment livré pour rendre quelques gouttes d'urine, ne pouvoit ſe concevoir; qu'il l'avoit ſouvent vû ſe rouler par terre, courir d'un endroit dans un autre, en faiſant des cris & des hurlemens capables de faire frémir les aſſiſtans, ſans que ni les bains, ni les calmans donnés à une très-forte doſe,

fuſſent en état d'appaiſer, ou même de diminner la vivacité de ſes maux.

N°. 31. Le 12 Septembre 1766, fut taillé à Courtray le nommé Jean Hanſens, âgé de cinquante-deux ans, natif & habitant de la Paroiſſe de Bellegen. Il y avoit un temps infini que ce malade ſouffroit des douleurs de la pierre, qui augmentèrent ſi exceſſivement les deux dernières années, qu'enfin elles parvinrent à lui ôter non-ſeulement l'uſage des membres, mais encore à en courber la direction, enſorte que ce malade ſe trouva perclus & impotent. Dans cet état il ſe fit tranſporter à Courtray, où, accompagné de ſa femme, il loua une chambre, & appella à ſon ſecours M. Plancque, Chirurgien-Major de l'Hôpital Militaire de Lille, & moi pour conſeil. Ce malade, depuis ſon ſéjour à Courtray, s'étoit mis entre les mains de M. Beck, Maître Chirurgien, qui lui avoit fait une ſorte de préparation, de manière que M. Plancque l'opéra tout en arrivant. Il porta le Lithotome à 11 lignes d'écartement, & à la faveur de cette inciſion, il fit l'extraction de deux pierres; la première du poids de deux onces & demie; & la ſeconde d'une dragme. Le malade

fut

fut non-seulement parfaitement guéri au bout de 25 jours, mais ses membres se sont à tel point redressés depuis sa guérison, qu'il jouit actuellement de la meilleure santé, sans mêlange d'aucune infirmité, marchant très-bien, & faisant toutes les fonctions du travail pénible de la campagne.

J'ai cru pouvoir faire mention de cette taille, quoique ce fût M. Plancque qui l'eût fait faire; mais j'étois présent & demandé, & ce fut le Lithotome caché qui sauva la vie à ce malade.

Enfin, Monsieur, vous trouverez dans le compte que j'ai rendu de vos tailles & des miennes, toute l'exactitude qu'un homme d'honneur doit à la vérité; je n'ai grossi ni vos écarts, ni mes succès, & je suis bien sûr, qu'au fond de votre cœur, vous me rendrez justice, comme je l'attends du Public impartial.

Je ne dirai plus qu'un mot, & je le dois pour la justification d'un confrère, & d'un ami injustement attaqué; je ne suis pas le seul en butte à la calomnie & à la méchanceté. Ainsi, malgré tout ce que mes lettres contiennent de décisif contre la prétendue supériorité de la méthode que vous pratiquez, je n'espère pas pour cela, que vous reviendrez

de vos erreurs : l'intérêt vous lie, & cela ſuffit. Mais je ne puis me diſpenſer de faire mention d'une piece bien forte, & qu'on peut nommer le contre-poiſon du dernier parallèle de M. le Cat, avec le Lithotome caché, (imprimé en Hollande 1766 :) cette piece peut porter ce titre avec d'autant plus de juſtice, que la prévention, la partialité, ni la rivalité, n'ont pu donner le change aux témoins oculaires. Voici maintenant ce qui y a donné occaſion.

M. le Cat rapporte lui-même dans ce parallèle, qu'en 1755, dans les mois de Février & Mars, il ſe rendit à Paris, pour y provoquer des expériences de taille ſur les cadavres, par un concours de tous les plus célèbres Lithotomiſtes qui compoſoient l'Académie Royale de Chirurgie; qu'il vous y invita, Monſieur, avec le ſieur Baſtide, Chirurgien-Major du Régiment de Royal-Dragons, tous les deux, comme ſes plus affidés partiſans ; qu'en effet, vous fûtes l'un & l'autre préſens à toutes les répétitions expérimentales qu'on y fit. Le ſieur Baſtide revint à Lille, ſans doute avec vous, pour y joindre ſon Corps: ſes rapports, & peut-être les vôtres, firent naître des conteſtations parmi les Chirurgiens-Majors de la garniſon, & plu-

ſieurs d'entre nos confrères, ſur la taille: pour terminer ces débats, & fixer la ſupériorité de celle des deux methodes, par le réſultat des effets du Lithotome caché d'une part, & des inſtruments inventés par M. le Cat, de l'autre; on prit jour pour faire les expériences ſuivantes: le ſieur Baſtide fraîchement enthouſiaſmé par le concours qui venoit de ſe faire quelques mois avant à Paris, d'ailleurs partiſan outré de M. le Cat, & de ſes œuvres, fut choiſi pour l'exécution de la méthode qu'il adoptoit; M. Planque & moi, pour celle du Lithotome caché: & voici le réſultat de ces expériences, il eſt conſigné dans la pièce dont je viens de parler, & que j'ai dit propre à ſervir d'antidote au parallèle de M. le Cat, liſez, & vous en jugerez.

Je ſouſſigné, Chirurgien-Major des Hopitaux Militaires de Lille, déclare avoir lu un livre ayant pour titre; *parallèle de la taille latérale de M. le Cat, avec celle du Lithotome caché, ſuivie de deux diſſertations, l'une ſur l'adhérence des pierres, & l'autre, ſur quelques moyens de briſer les pierres.*

J'ai été fort ſurpris de voir à la page 69 de ce parallèle, une note conçue en ces termes: *les partiſans du Frere avoue-*

roient que cet accident leur eſt ſouvent arrivé, s'ils étoient de bonne-foi. Le 1er Juillet 1750, M. Dageſt, chirurgien-Major du Régiment de Bourbonnois, ſe propoſant de démontrer les avantages du Lithotome caché à Meſſieurs Plancque, Tharanget, &c. Chirurgiens à Lille, fit à l'Hopital du premier, une taille ſur le cadavre, avec cet inſtrument qui ouvrit totalement le fond poſtérieur de la veſſie, de façon à y laiſſer entrer les inteſtins.

Pour faire connoître à M. le Cat, & à tous ſes partiſans, que je ſuis de bonne-foi, & reconnu pour tel; je certifie à tous ceux qu'il appartiendra, que je n'ai point vu tailler à Lille M. Dageſt, Chirurgien-Major du Régiment de Bourbonnois le 1er Juillet 1750: puiſque lui, ni ſon Régiment, n'y étoient pas pour lors. J'ai viſité mon journal, où j'ai préciſément trouvé que dans le mois de Juillet 1755, il ſe fit trois tailles ſur des cadavres dans mon Hopital, dans lequel il y eut ce jour-là un concours de tous les Chirurgiens-Majors compoſants la Garniſon de Lille, & de M. Taranget, Chirurgien-Major de la Citadelle qui y vint alors pour la ſeule & unique fois. M. Baſtide, Chirurgien-Major de Royal-Dragons, opéra un des trois cadavres, à la

méthode, & avec les inſtruments de M. le Cat ; M. Chaſtanet, mon Aide-Major & moi, fimes chacun une opération, à la méthode, & avec le Lithotome caché du Frere Coſme : les parties opérées furent diſſéquées, & examinées avec le plus grand ſoin par l'aſſemblée, qui donna, d'une voix unanime, la préférence aux deux opérations faites avec le Lithotome caché.

Fait à Lille, ce 23 Mai 1766.

Signé *Plancque, Chirurgien-Major.*

Quoique cette aſſemblée ne fût pas academique, je me flatte que mes lecteurs, & vous-même Monſieur, y donneront le prix qu'elle mérite.

A la vue de toutes les conteſtations des agreſſeurs du Lithotome caché, je ne puis me refuſer à une réflexion toute naturelle, & auſſi frappante qu'extraordinaire : M. le Cat, votre Maître, ne ceſſe de publier dans ſon parallèle, qu'il a été l'ame du concours Lithotomique qui ſe fit à Paris ; & il réclame à tout propos l'autorité de ce réſultat contre le Lithotome caché : mais il eſt bien étrange, & plus qu'étrange, que dans ce rapport académique publié par M. Louis, deux ans après les expériences ; rapport où il eſt fait mention de l'eſſai de pluſieurs méthodes

de tailler ; il eſt étrange, dis-je, qu'il n'y ſoit pas plus queſtion des inſtruments de M. le Cat, de ſa méthode, pas même de ſon nom ; (*a*) que ſi tout l'enſemble n'eût jamais exiſté. Oh qu'un tel ſilence eſt énergique ! Eſt-il de proſcription d'inſtrumens & de méthode plus authentique ?

Quoiqu'il en ſoit, Monſieur, il me vient une idée, en finiſſant ma Lettre, qui me paroît bien propre à terminer nos démêlés de taille. Permettez-moi, Monſieur, d'être préſent à vos opérations, j'en agirai de même de mon côté, & nous promettons parole d'honneur & de Chirurgiens, vraiment attachés aubien de l'humanité, d'embraſſer l'un & l'autre la méthode à laquelle nos obſervations communes aſſureront la préférence. Seriez-vous capable de ce trait de franchiſe? J'y ſuis diſpoſé du meilleur de mon cœur. Sinon prenez, croyez-moi, le parti de vous taire. Plus de menées ſourdes, plus de fauſſes démarches, & ſur-tout plus de petites Lettres honteuſes qui vous deshonorent ſans m'effleurer. Coupez, taillez,

(*a*) Ce ſilence de l'Académie fait écrier M. le Cat, (page 147 de ſon parallèle) faut-il brûler le Temple d'Ephèſe pour être inſcrit dans l'hiſtoire ? Non, mais il faut produire de bonnes choſes, & ne pas attaquer la réputation du prochain.

eſtropiez, tuez dans les ténèbres & dans le ſilence, & vous ne trouverez plus en moi ni contradicteur ni critique. Auſſi-bien j'en ai trop dit pour ceux qui veulent bien être déſabuſés, & je n'en dirois jamais aſſez pour ceux qui ſe plaiſent à ne point vouloir l'être.

J'ai l'honneur d'être, &c. &c. &c.

FIN.